

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — FACULTÉ DES LETTRES

SYNTAXE
DE LA PROPOSITION
NUCLÉAIRE
EN FRANÇAIS PARLÉ

Étude tagmémique et transformationnelle

THÈSE

présentée à la Faculté des lettres
de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

EDDY ROULET

AIMAV
BRUXELLES
1969

*Étude publiée avec l'appui du Département de l'Instruction publique du
canton de Neuchâtel (Suisse).*

SYNTAXE
DE LA PROPOSITION NUCLÉAIRE
EN FRANÇAIS PARLÉ

D/1969/1324/1

UNIVERSA . WETTEREN

La Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, sur le rapport de MM. les professeurs Georges Redard et Jean-Blaise Grize, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Eddy Roulet, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 13 décembre 1968.

Le doyen :

L.-E. ROULET.

Nous tenons à remercier notre directeur de thèse, M. Georges Redard, professeur aux Universités de Berne et de Neuchâtel ; par ses encouragements, par ses conseils précis et pertinents, il a joué un rôle important dans la préparation et la rédaction de cette étude.

Nos recherches ont bénéficié d'un subside du Fonds national suisse de la recherche scientifique, auquel va toute notre gratitude.

E.R.

à mes parents

à Sophie

1. PRÉAMBULE

Cette étude est née des problèmes posés par la composition de bandes de syntaxe française pour le laboratoire de langues, au Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel. Dès nos premières expériences, en 1964, nous avons constaté que la pierre de touche des exercices structuraux était l'analyse grammaticale préalable de la matière à enseigner (voir notre article : *Quelques grammaires utiles à l'élaboration d'exercices structuraux pour le laboratoire de langues*). Sur ce point, les grammaires traditionnelles apportent peu d'informations utiles, car elles traitent seulement de la langue écrite. Quant à la langue parlée, nous avons constaté l'absence de description systématique des structures syntaxiques, même les plus simples, du français contemporain. Il fallait donc commencer par combler cette lacune.

Nous nous proposons d'étudier la syntaxe des phrases simples d'un corpus d'enregistrements avec la méthode distributionnelle de Zellig S. Harris (*Methods in Structural Linguistics*), qui paraissait indiscutée, quand nos recherches se sont orientées vers les travaux plus récents de Kenneth L. Pike et de Noam Chomsky, encore peu connus dans les pays de langue française. Nous avons ainsi été amené à modifier le plan de notre travail pour mettre l'accent sur l'étude et l'application de ces nouveaux modèles d'analyse structurale.

Nous avons finalement écarté l'analyse distributionnelle de Harris : les recherches récentes ont démontré qu'elle était insuffisante en syntaxe et elle vient d'être présentée au public francophone par les deux premiers tomes de la *Grammaire structurale du français* de J. Dubois (voir nos comptes rendus). En revanche, nous avons retenu la grammaire transformationnelle de Chomsky qui a renouvelé depuis 1957 la linguistique structurale et s'est révélée un excellent instrument d'analyse syntaxique. Comme l'élaboration d'une grammaire transformationnelle présuppose de bonnes connaissances des structures de la langue étudiée, nous utiliserons comme méthode préliminaire heuristique la grammaire tagmémique de Pike. Nous espérons montrer ainsi que ces deux méthodes d'analyse, malgré les polémiques qui les opposent, peuvent fort bien se compléter.

Il n'existe pas, en français, d'introduction aux grammaires tagmémique et transformationnelle tenant compte des recherches récentes (1). Aussi nous a-t-il paru nécessaire de consacrer une part importante de notre ouvrage à en décrire les méthodes. Nous montrerons ensuite l'application de ces deux théories à un fragment de grammaire du français parlé : la syntaxe de la proposition nucléaire et de ses formes négative, interrogative, passive, impérative et pronominale.

(1) Notons cependant l'*Introduction à la grammaire générative* de N. Ruwet, qui a paru après la rédaction de ces lignes.

2. LA THÉORIE TAGMÉMIQUE

Encore peu connue en Europe (L. Kukenheim ne la mentionne même pas dans la deuxième édition de l'*Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*), la théorie tagmémique a déjà été appliquée par les chercheurs du « Summer Institute of Linguistics » à quelque 260 langues de toutes les régions du monde (Pike, *On Systems of Grammatical Structure*, 145). Aucune théorie grammaticale moderne ne peut présenter de références aussi solides : « tagmemics is a theory growing out of empirical work. No component of the theory is allowed to remain if it does not prove fruitful under field tests » (*ibid.*).

2.1. SOURCES PRINCIPALES

L'ouvrage fondamental pour la connaissance de la théorie tagmémique est certainement *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior* de Kenneth L. Pike. Cet ouvrage monumental est assez difficile à lire, car la théorie a subi des modifications importantes en cours de rédaction, en particulier entre les chapitres 10 et 11 ; d'autre part, l'exposé est embarrassé de nombreuses digressions destinées à situer la théorie tagmémique parmi les recherches structurales des linguistes américains.

On consultera auparavant Benjamin Elson et Velma B. Pickett, *An Introduction to Morphology and Syntax* et Robert E. Longacre, *Grammar Discovery Procedures : a Field Manual* ; ces deux ouvrages constituent une excellente introduction à la grammaire tagmémique (1).

Nous ne connaissons pas d'ouvrage en français consacré à l'étude ou à l'application de la théorie tagmémique.

(1) De nombreux articles apportant une contribution à la théorie tagmémique ou à la description d'une langue donnée ont paru dans les revues *International Journal of American Linguistics (IJAL)* et *Language*. Nous renvoyons pour plus de détails aux notes bibliographiques publiées récemment par Pike lui-même : *A Guide to Publications related to Tagmemic Theory*.

2.2. UNE THÉORIE UNIFIÉE DE LA STRUCTURE DU COMPORTEMENT HUMAIN

Quoique nous nous intéressions principalement à la grammaire tagmémique, il vaut la peine de noter que Pike l'intègre dans une théorie unifiée de la structure du comportement humain, comme le rappelle le titre de son ouvrage fondamental.

Dès le premier chapitre de *Language*, Pike décrit plusieurs scènes de la vie quotidienne qui présentent des paroles et des gestes incompréhensibles si on les étudie séparément. Il montre ainsi que les éléments linguistiques et gestuels du comportement humain forment un tout dont devrait rendre compte une théorie unifiée : « it is concluded that language is behavior, i. e., a phase of human activity which must not be treated in essence as structurally divorced from the structure of nonverbal human activity. (...) Verbal and nonverbal activity is a unified whole, and theory and methodology should be organized or created to treat it as such » (*o. c.*, 26).

2.2.1. L'INTERRELATION DES FAITS LINGUISTIQUES ET GESTUELS

Les éléments linguistiques et gestuels du comportement humain sont si intimement liés que, dans la même fonction, des paroles sont fréquemment substituées à des gestes ou vice-versa.

Pour illustrer cette interrelation, Pike rapporte quatre variantes de la même scène (*Language*, 30-31) :

Incident A : John, walking down the street, sees Bill standing on the other side. He calls out : Howdy, come along with me ? Bill replies : No. John says : Bye !

Incident B : Scène pareille à la précédente, excepté la réaction de Bill : Bill says nothing, but shakes his head negatively.

Incident C : John meets Bill, as in A and B. He waves a greeting, with elbow flexed up in the air, and open hand pivoting slightly at the wrist, but with no word uttered. He then 'crooks a finger' to urge Bill to come with him. Bill replies : No. John waves goodbye.

Incident D : Même scène que la précédente, mais tout à fait muette : Bill répond comme dans la scène B.

Outre l'interrelation des manifestations verbales et gestuelles du comportement humain, ces exemples nous permettront de montrer une méthode de description unifiée. Nous introduirons ainsi trois notions fondamentales de la théorie tagmémique : *le point de substi-*

tution (traduction approximative de l'anglais *slot*), *la fonction et la classe*.

Les quatre scènes A, B, C et D peuvent être divisées en un certain nombre de parties remplissant chacune une fonction définie : « salut », « invite », « refus », « adieux ». Chaque partie est un point de substitution car elle peut être occupée par l'un ou l'autre élément d'une classe d'activités, linguistiques ou non, mutuellement substituables. Ainsi, dans notre exemple, le premier point de substitution remplit la fonction « salut » et peut être occupé par n'importe quel élément de la classe (Howdy ! ; Hi ! ; Hello ! ; he waves a greeting, ...). La prédominance attribuée par Pike à la fonction sur la forme lui permet d'intégrer dans le même système les informations linguistiques et gestuelles.

2.2.2. POINT DE VUE ÉTIQUE ET POINT DE VUE ÉMIQUE

Dans le chapitre 2 de *Language*, Pike introduit une distinction, fondamentale en tagmémique, entre deux manières de décrire le comportement humain.

Imaginons un chercheur qui étudie le comportement d'une tribu inconnue. Il commence par observer et classer les faits en s'appuyant sur ses méthodes habituelles de travail, sur ses expériences antérieures et sur ses connaissances générales. Il adopte ainsi un point de vue extérieur à l'objet de son étude, le point de vue *étique* (adjectif créé avec le suffixe de *phonétique*). « Through the etic 'lens', écrit Pike, the analyst views the data in tacit reference to a perspective oriented to all comparable events (whether sounds, ceremonies, activities), of all peoples, of all parts of the earth » (*o. c.*, 41). Il ajoute un peu plus loin : « Etic systems are assumed to be classifications created by the analyst — constructs for the handling of the comparative data, or for the handling of data before its emic ordering can be ascertained » (55).

Comme l'indique cette dernière citation, l'analyse étique est provisoire. Quand le chercheur possède une bonne connaissance étique du comportement étudié, il doit reprendre la description des faits en cherchant à dégager la fonction et la signification de chacun dans le système ; il ne peut plus se contenter de dresser un inventaire d'éléments, mais doit envisager les rapports de chacun avec le tout. Il adopte ainsi un point de vue interne à une culture donnée, le point de vue *émique* (suffixe de *phonémique* ; l'opposition phonétique / phonologie est une excellente illustration des deux points

de vue). « Through the other lens, poursuit Pike, the emic one, he views the same events, at the same time, in the same context, in reference to a perspective oriented to the particular function of those particular events in that particular culture, *as it and it alone is structured* » (o. c., 41). On reconnaît dans le passage que nous avons souligné la préoccupation commune à tous les successeurs de L. Bloomfield, mais remise en question aujourd'hui par Chomsky, de décrire la structure de chaque langue en elle-même et pour elle-même sans appliquer de catégories préétablies : « As regards the nature of emic units, and the nature of the systems containing them, the present volume is written from the point of view that emic systems and emic units of these systems *are in some sense to be discovered by the analyst, not created by him* » (o. c., 55 ; c'est nous qui soulignons). Nous reviendrons sur la légitimité de cette conception quand nous aborderons la théorie transformationnelle (4.2.3.4).

Pour illustrer la différence entre les deux optiques, Pike rapporte la première partie de cricket à laquelle il a assisté sans connaître les règles du jeu : il l'a observée d'un point de vue étique, alors que les joueurs et la plupart des spectateurs, qui comprenaient le sens de chaque mouvement, participaient au jeu d'un point de vue émique. Autre exemple, que nous empruntons au chapitre suivant : l'attitude d'un profane (étique) ou d'un fidèle (émique) assistant à un service religieux.

2.2.3. EXEMPLE D'ANALYSE DE LA STRUCTURE DU COMPORTEMENT HUMAIN : UN SERVICE RELIGIEUX

Dans le chapitre 3 de *Language*, Pike décrit le service religieux auquel il a assisté, selon son habitude, dans une petite église indépendante. Ce service, comme la rencontre entre Bill et John (2.2.1), peut être divisé en un certain nombre de parties ou points de substitution : prières, hymnes, sermon. Chacune de ces parties peut être analysée à son tour : « The church service includes the singing of a hymn, the hymn a stanza, the stanza a line (or phrase), the line a word, the word a sound, and the sound is sung by a composite of articulatory movements » (o. c., 78). D'autre part, le service religieux s'inscrit dans l'ensemble plus vaste des activités hebdomadaires, voire annuelles, de la communauté. On constate ainsi que le comportement humain révèle une structure hiérarchisée : « there is in behavior a HIERARCHICAL STRUCTURE (which we referred to as wheels within wheels) in which smaller emic wholes may be viewed

as parts of larger emic wholes, which in turn are parts of still larger ones» (o. c., 79).

A chaque degré de la hiérarchie, son, mot, groupe, stance, hymne, service religieux, correspond un *niveau d'analyse* (traduction approximative de l'anglais *focus*) déterminé. Nous retrouverons ces deux notions, structure hiérarchisée et niveau d'analyse, dans la grammaire tagmémique où elles jouent un rôle important.

Pike constate aussi que telle partie du service religieux, juste avant le sermon, a été consacrée à l'hymne 181 ; d'autres hymnes du recueil auraient pu être chantés à ce moment-là, mais pas tous. Comme nous l'avons déjà constaté en étudiant la rencontre entre Bill et John, à chaque point de l'ensemble peuvent être substitués certains éléments seulement, qui constituent une classe et remplissent une fonction déterminée. Pike propose d'étendre l'analyse en point de substitution, classe et fonction à tous les niveaux de la hiérarchie : « At each level of focus in the church service, classes of segments occur and are determined by the slots they fill : there are classes, so defined, of organ preludes, of invocations, of announcements, sermons and benedictions ; (...) of words or phrases to serve as subject of sentences, words to serve as modifiers of subjects ; consonants in prevocalic position in the syllable, and so on » (o. c., 83-84). La méthode permet de passer sans rupture des manifestations plus vastes du comportement humain au langage, et d'étudier celui-ci à tous les niveaux.

Les unités émiques de comportement, définies par la corrélation d'un point de substitution, d'une classe et d'une fonction, se présentent sous trois *modes* différents : « It is the thesis of this volume that human behavior must be analyzed as consisting of various simultaneous structurings of its activity, structurings which are here called modes » (o. c., 93).

Le *mode de distribution* est caractérisé par l'appartenance du segment étudié (geste, phrase, etc.) à une classe susceptible de remplir une ou plusieurs fonctions. Par exemple, le mode de distribution du comportement « chanter l'hymne 181 » est défini par les caractéristiques suivantes : (1) il occupe la partie du service religieux qui précède immédiatement le sermon ; (2) il peut occuper d'autres parties du service religieux consacrées au chant ; (3) il appartient à une classe d'activités (chanter les hymnes 180, 181, 182) qui peuvent remplir les mêmes fonctions ; (4) ces activités ont une structure interne caractéristique des hymnes (nombre de stances, refrain, etc.).

Le *mode de manifestation* comprend les multiples variantes (combinatoires, individuelles, etc.) d'une unité émique. Par exemple, l'activité « chanter l'hymne 181 » n'est jamais tout à fait pareille d'un service religieux à l'autre, d'une église à l'autre, mais ces différences ne sont pas significatives. Ce sont des variantes étiques d'une même unité émique.

Le *mode de caractérisation* (traduction approximative de l'anglais *feature mode*) réunit toutes les caractéristiques d'une unité émique qui permettent de l'identifier et de la distinguer des autres. Par exemple, le service religieux destiné aux jeunes se distingue du service réservé aux adultes par un certain nombre de traits caractéristiques : programme plus souple et plus varié afin de soutenir l'attention des jeunes, chants plus nombreux, etc.

Pike propose d'appeler une unité émique de comportement humain, tel le service religieux, *behaviorème* (de l'anglais *behavior*, comportement, plus le suffixe *-ème*, unité émique). Les chapitres 4 et 5 de *Language* présentent une analyse détaillée de deux autres *behaviorèmes* : un match de football américain et le petit déjeuner de la famille Pike.

Nous abandonnons ici la théorie de la structure du comportement humain, car elle déborde le cadre de notre étude. Cette introduction nous a permis de situer la grammaire tagmémique dans un cadre plus vaste et de présenter les notions fondamentales qui seront appliquées à l'analyse linguistique.

2.3. LA GRAMMAIRE TAGMÉMIQUE

Un *behaviorème* linguistique — par exemple, une conversation — est un *utterème* (racine de *utterance*, expression verbale, plus le suffixe *-ème*, unité émique). Il peut être décrit au moyen des notions fondamentales que nous avons exposées dans la théorie de la structure du comportement humain. Nous allons en présenter de manière plus détaillée l'application à l'étude des structures grammaticales (1).

(1) Pour l'étude de la phonologie et du lexique, qui déborde le cadre de notre ouvrage, nous renvoyons le lecteur aux chapitres 8, 9, 15 et 16 de *Language* et à l'article de Robert E. LONGACRE, *Prolegomena to Lexical Structure*.

2.3.1. ORIGINE DE LA GRAMMAIRE TAGMÉMIQUE

Bien qu'elle s'inscrive aujourd'hui dans une théorie unifiée de la structure du comportement humain, l'analyse tagmémique s'est constituée peu à peu dès 1941 pour résoudre des problèmes linguistiques pratiques : « the total work arose from a struggle to describe empirical data, especially the Mixtec and Mazatec languages of Mexico » (Pike, *Language*, 5). Influencés par les thèses de Leonard Bloomfield (*Language*), la plupart des linguistes américains de l'époque basaient leurs analyses sur des unités formelles et distributionnelles définies sans référence à leur signification. Pike constate que ces méthodes ne lui permettent pas de décrire de manière satisfaisante certaines langues. Dès lors, il va s'efforcer de découvrir une unité grammaticale plus significative que la *form-class* utilisée par les premiers structuralistes anglo-saxons ⁽¹⁾.

Décrivant la découverte du tagmème, Pike rapporte qu'il s'est posé la question suivante au printemps 1948 : « If the discovery of the phoneme was long delayed, and came after investigators began to see that the naïve reaction of native speakers was quite different from what phonetic theory would have predicted, it is possible that some currently unknown unit of grammar, equally important and equally clearly implied by naïve native reaction to grammar, is waiting to be discovered by someone who would search for such ignored clues ? » (*Language*, 287). Les premières recherches sont vaines. Pike reprend alors la technique utilisée par Sapir pour étudier la phonologie : il élabore un certain nombre de langages artificiels formés tous des mêmes morphèmes, mais présentant des structures grammaticales différentes. C'est ainsi qu'il découvre en 1949 le gramème (unité de grammaire), rebaptisé par la suite *tagmème*. Ce terme est emprunté à Bloomfield, mais recouvre, chez Pike, une notion nouvelle ⁽²⁾.

(1) FRIES : « An English sentence is not a group of words as words but rather a structure made up of form-classes of parts of speech » (*The Structure of English : an Introduction to the Construction of English Sentences*, 64 ; c'est nous qui soulignons).

(2) Pour la différence entre les deux conceptions, qui n'intéresse pas directement le lecteur français, on consultera PIKE, *Language*, 286-287, 490 et Walter A. COOK, *On Tagmemes and Transforms*, 5-10.

Pike réintroduit la signification dans la définition de la nouvelle unité grammaticale et met l'accent sur la notion de fonction. La forme n'est pas abandonnée pour autant : elle joue un rôle subordonné à la fonction. Walter A. Cook explique clairement l'interrelation de ces deux notions :

« What is the prime consideration of grammar, is the meaning which this class of morphemes assures in a particular string, or construction. These meanings, as signalled, are grammatical functions. What is peculiar to tagmemics is that the form-class alone is not considered its unit. It is only when these form-classes (or more exactly the individual members of the form-classes) actually occur in speech fulfilling a function, that they are said to be a unit. This unit, called the tagmeme, is formed by abstraction, by grouping into a single unit those form-classes which fill the same function » (*On Tagmemes and Transforms*, 59).

Pike réintègre ainsi dans la grammaire structurale la notion de fonction, qui jouait un rôle fondamental dans la grammaire traditionnelle, mais qui avait été condamnée par les premiers structuralistes à cause de son imprécision ; nous examinerons à la fin de ce chapitre si Pike a su en donner une définition plus rigoureuse.

2.3.2. TAGMÈME ET SYNTAGMÈME

Pike donne, à la fin de *Language*, une explication claire et détaillée de la notion de tagmème :

« Each tagmeme has a relevant (emic) slot (or position) in a larger grammatical structure. Thus *John* comes in a subject-as-actor slot in a sentence type of which *John hit Bill* is a particular illustration. Such a slot often has a detectable meaning, for example — in this instance — 'subject-as-actor'. The slot in this particular sentence (chosen from the class of sentences making up that sentence type) is filled by one of the members of a distribution class which in turn is defined and identified (1) by the fact that its members can fill this structural slot in the various manifestations of this sentence type or (2) by the fact that the same members can fill other tagmemic slots in this or other sentence types. Thus *Bill* fills the subject-as-actor slot in the cited sentence, but might be replaced by *Joe*, *John*, *the boy*, etc. Similarly, each of these may occur in the object slot, as in *He saw Joe*. (...) *The tagmeme as a whole, then, is in general composed of a significant slot-in-a-structure with an appropriate class of filler* » (647-648 ; c'est nous qui soulignons cette dernière phrase).

Reprenons un à un les différents éléments de cette définition :

(1) Un tagmème est toujours identifié et défini dans une construc-

tion grammaticale plus vaste ⁽¹⁾. C'est dans la proposition *Cécile mange une pomme* que l'on peut reconnaître un tagmème sujet, représenté ici par *Cécile*. La construction qui sert de cadre à l'analyse tagmémique (dans notre exemple, la proposition) est un *syntagmème*.

- (2) Dans un syntagmème, le tagmème se définit d'abord comme *point de substitution* (slot). Dans la proposition *Cécile mange une pomme*, on peut substituer à *Cécile* l'un ou l'autre des segments suivants : *Suzanne, elle, cette petite fille, etc.* ; on détermine ainsi un premier point de substitution de cette proposition.
- (3) Le tagmème est défini aussi par sa signification (structural meaning), c'est-à-dire par sa *fonction* dans le syntagmème. Le premier point de substitution de notre exemple, occupé par le segment *Cécile*, remplit une fonction que nous appellerons provisoirement « sujet » (Pike conseille de conserver la terminologie traditionnelle).
- (4) Le tagmème est défini enfin par l'ensemble des segments susceptibles d'occuper le point de substitution. Ces segments constituent une *classe de distribution*. Dans notre exemple, le premier point de substitution peut être occupé par la classe (*Cécile, Suzanne, elle, cette petite fille, ...*).
- (5) Une classe de distribution n'est pas définie par un seul point de substitution, mais par tous ceux que ses membres peuvent occuper. *Cécile, Suzanne, cette petite fille* peuvent aussi occuper le point de substitution « objet » dans la proposition *elle attend Cécile*.

Comme toute unité de comportement humain (« service religieux » ou « chanter l'hymne 181 »), le tagmème présente une structure trimodale (cf. 2.2.3) :

Le *mode de distribution* consiste en la distribution totale d'un tagmème dans une langue ; en d'autres termes, il comprend toutes les

(1) A rapprocher de l'affirmation d'É. BENVENISTE : « Soulignons donc ceci : une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier dans une unité plus haute. La technique de l'analyse distributionnelle ne met pas en évidence ce type de relation entre niveaux différents » (*Les niveaux de l'analyse linguistique*, 269). Il est intéressant de noter que la communication de Benveniste au 9^e congrès international des linguistes rejoint la conception de Pike sur de nombreux points.

occurrences d'un tagmème dans les différents syntagmèmes d'une langue donnée. En français le mode de distribution du tagmème sujet englobe toutes les occurrences de celui-ci dans les différents types de propositions françaises.

Le *mode de manifestation* englobe toutes les formes, toutes les variantes qui peuvent manifester un tagmème donné. En français, *du vin* dans *je bois du vin*, et *de vin* dans *je ne bois pas de vin*, sont deux variantes combinatoires du même tagmème.

Le *mode de caractérisation* (feature mode) englobe toutes les informations qui permettent de distinguer un tagmème des autres et de l'identifier : point de substitution, fonction et classe. Le tagmème « sujet » et le tagmème « objet », en français, se distinguent par leur place dans la proposition, par leur signification et, en partie, par les formes qui les manifestent.

2.3.3. NIVEAUX D'ANALYSE

Nous avons constaté (2.2.3) qu'un behaviorème comme le service religieux pouvait être analysé à différents niveaux : service religieux, hymne, stance, groupe, mot, son, par exemple. Il en est de même pour un utterème. Ces niveaux peuvent être différents d'une langue à l'autre et doivent être déterminés dans chaque cas : « One language may contain more structurally-relevant levels than another, and the levels may have somewhat — but not completely — distinct diagnostic characteristics » (Pike, *Language*, 437). Pike ajoute que les niveaux les plus courants sont la racine, le mot, le groupe, la proposition, la phrase et la conversation. Longacre, dans *Grammar Discovery Procedures*, propose une définition générale de chacun des niveaux suivants : proposition (35), groupe (74), mot (101) et phrase (125).

L'analyse tagmémique peut être entreprise à n'importe quel niveau, car chacun a ses tagmèmes et ses syntagmèmes. Prenons un exemple. Se propose-t-on d'étudier la structure du segment :

(a) les enfants ont pris le tram parce qu'il pleuvait

on se situe au niveau de la phrase. Le syntagmème (a) est formé de deux tagmèmes : un tagmème que l'on peut appeler « principal » (*les enfants ont pris le tram*) et un tagmème « subordonné causal » (*parce qu'il pleuvait*). Nous laissons de côté l'analyse des classes de distribution pour passer immédiatement à l'échelon inférieur : la proposition.

La proposition indépendante

(b) les enfants ont pris le tram

qui occupait le tagmème « principal » de la phrase (a), peut à son tour être considérée comme syntagmème et analysée. « A tagmeme may be manifested by a morpheme sequence which in turn is analyzable in terms of tagmemes » (Elson et Pickett, *An Introduction*, 58). La proposition (b) est formée d'un tagmème « sujet » (*les enfants*), d'un tagmème « transitif » (*ont pris*) et d'un tagmème « objet » (*le tram*).

Au niveau inférieur, les groupes nominaux

(c) les enfants

(d) le tram

qui occupaient les tagmèmes « sujet » et « objet » de la proposition (b) peuvent être considérés comme syntagmèmes et analysés à leur tour : ils sont tous deux formés d'un tagmème « déterminant » et d'un tagmème « substantif ».

On peut continuer ainsi jusqu'au morphème, passant de l'analyse syntaxique à l'analyse morphologique sans rupture. Pour éviter toute confusion quand on travaille simultanément à plusieurs niveaux, on parle de « tagmèmes de phrase » (sentence-level tagmemes), « tagmèmes de proposition » (clause-level tagmemes), « tagmèmes de groupe » (phrase-level tagmemes), etc.

Il n'est pas nécessaire de commencer l'analyse au sommet de la hiérarchie : la phrase, comme le fait Chomsky (*Syntactic Structures*), ni à la base : les sons, comme le prétendent les tenants de l'analyse distributionnelle (voir le titre de l'ouvrage de Archibald A. Hill, *Introduction to Linguistic Structures : from Sound to Sentence in English*). On peut entreprendre l'analyse tagmémique des structures grammaticales à n'importe quel niveau.

2.3.4. LA PROPOSITION

Les recherches tagmémiques ont remis en valeur l'étude de la proposition. Pike notait en 1960 :

« Longacre — who almost alone of current structuralists has faced this problem — suggests that the CLAUSE level though definable separately for each language nevertheless typically (1) has a place in the grammatical hierarchy between phrase and sentence (as the syllable is between phrase and rhythm group). (2) It is (a) noncoordinate (excluding phrases like *John and Bill* and sentences like *John came and Bill stayed*) and (b) may have various

structural patterns such as 'non-centered, centered, or relator-axis'. (3) It typically has an over-all structural meaning of predication, or equation, or query, or command, or related type (e. g. *John came, John is president, Is he there*). (4) In addition, for a particular language, the internal organization of clause units may differ sharply from that of phrase-level units in terms of number and type of constituent tagmemes making up a particular clause type versus a particular phrase type. We note, also, (5) that, when transforms change one clause structure into another clause structure, the structure of included expanded tagmemes may sometimes be unchanged (cf. *My great big John saw Bill and Bill was seen by my great big John*)» (*Language*, 441).

Commentons brièvement les différents points de cette définition :

- (1) Les grammaires françaises traditionnelles reconnaissaient déjà implicitement un niveau de la proposition, comme en témoigne l'analyse de la phrase complexe en proposition principale et proposition subordonnée.
- (2) (a) On notera que Pike exclut de la définition de la proposition toute coordination, même interne au groupe nominal (*mon père et ma mère travaillent*) ; cette dernière restriction nous paraît discutable, car *mon père et ma mère* peut occuper le même point de substitution que *mes parents* ; les deux syntagèmes *mon père et ma mère travaillent* et *mes parents travaillent*, formés des mêmes tagmemes, sont identiques.
 (b) Laissons de côté l'opposition non-centered / centered qui, importante en zoque ou en quiché (cf. Longacre, *Grammar Discovery Procedures*, 35-37), n'existe pas en français. En revanche, on distingue généralement dans notre langue des propositions principales et des propositions subordonnées (relator-axis).
- (3) On distingue communément en français des propositions énonciatives (*Jacques est seul. Il attend Suzanne*), interrogatives (*Tu vas au cinéma ?*), impératives (*Prenez le train*), etc.
- (4) Dans la majorité des cas, en français, la proposition présente une structure tout à fait différente du groupe, qu'il soit nominal, verbal ou prépositionnel.
- (5) En français, comme en anglais, de nombreuses transformations de la proposition ne touchent pas la structure interne des groupes constituants (*Le chat de la voisine a mangé une petite souris* → *Une petite souris a été mangée par le chat de la voisine*).

Nous nous contenterons provisoirement de ces éléments de définition étiques ; nous y reviendrons quand nous aborderons l'étude de la proposition nucléaire en français parlé (3.2).

On peut se demander, cependant, pourquoi le niveau de la proposition joue un rôle prédominant dans la grammaire tagmémique (Longacre, *Grammar Discovery Procedures*, 35-73, comme Elson et Pickett, *An Introduction*, 64-72, 108-121, y consacrent des chapitres plus importants qu'aux autres niveaux). Elson et Pickett répondent que c'est au niveau de la proposition qu'il est le plus facile de saisir la notion de tagmème et de commencer l'analyse tagmémique d'une langue (*An Introduction*, 64). Nous reprenons ces deux raisons à notre compte puisque cette étude constitue à la fois une introduction à la grammaire tagmémique et la première application de ce modèle d'analyse au français parlé.

Nous nous en tiendrons donc à l'analyse tagmémique de la proposition, mais on n'oubliera pas que la méthode utilisée s'applique aussi bien à d'autres niveaux : mot, groupe, phrase, etc.

2.3.5. ANALYSE TAGMÉTIQUE ET ANALYSE TAGMÉMIQUE

Le tagmème est une unité fonctionnelle, qui doit être définie dans le système de la langue étudiée. Pour cela, il ne suffit pas d'inventorier et de classer les segments d'un corpus ; le linguiste doit finalement dégager le rôle de chacun dans le tout. Nous retrouvons la distinction établie dans la théorie du comportement entre point de vue étique et point de vue émique (2.2.2), à quoi correspond, dans la grammaire, la distinction entre analyse tagmétique (ou tagmatique) et analyse tagmémique.

Elson et Pickett décrivent ainsi la situation du linguiste étranger devant une langue nouvelle à analyser :

« When the linguistic investigator is presented with the raw data of a language to be analyzed, he approaches it with a background which includes his knowledge of his own language, other languages he may have studied, and any linguistic training he has had. This knowledge constitutes a broad classificatory (unsystematized, perhaps) scheme through which he will view the language. Normally, such a scheme will be broader than the system of the language to be investigated, but may not include some of the details of the system. The investigator will, therefore, recognize more contrasts than a native speaker would in some areas of the language and fail to recognize others that are clear to the native speaker» (*An Introduction*, 131).

Comme les unités significatives d'une langue donnée ne peuvent être dégagées qu'en fonction de l'ensemble de son système et que celui-ci n'est pas donné d'emblée à l'observateur étranger, le linguiste est condamné à commencer par une analyse provisoire, éti-

que, fondée sur ses connaissances et ses expériences antérieures. C'est peu à peu seulement, au fur et à mesure que le système se dégagera — quoique encore imparfaitement — de cette première analyse, que l'observateur pourra distinguer les éléments significatifs des variantes combinatoires et élaborer une description tagmémique définitive qui rende compte de la structure singulière (« as it and it alone is structured ») de la langue étudiée.

2.3.6. UNE MÉTHODE HEURISTIQUE

Dans *Grammar Discovery Procedures* (35-73), Longacre décrit minutieusement la méthode à suivre pour analyser la structure de la proposition, mais il prend soin de préciser que le choix des procédés d'analyse n'est pas déterminant dans la valeur de la description tagmémique : « The procedures here outlined are guess-and-check procedures. Obviously, they are neither mechanically effective nor complete. They need neither to be useful » (*o. c.*, 11). La méthode est heuristique, sans plus.

Il nous paraît important de préciser ce point, car les tenants de la grammaire transformationnelle se sont acharnés à démontrer que la vérité d'une analyse linguistique ne pouvait pas dépendre seulement de l'application rigoureuse d'une méthode donnée, comme l'avait suggéré Harris. Si leur démonstration condamne bon nombre de grammaires taxinomiques, elle n'atteint pas la théorie tagmémique. Pike est aussi conscient du problème que Chomsky :

« More recent studies by the transformationalists have emphasized that there is no *mechanical* discovery procedure possible. (...) We have insisted for a decade that intuitive components must enter. It is the necessity for these intuitive components in analysis which makes a mechanical discovery procedure impossible. We would equally strongly insist, however, that the impossibility of a mechanical discovery procedure does not eliminate the possibility of procedures which allow us to discover things. The gratuitous adding, by implication, of the word 'mechanical' before the phrase 'discovery procedure' we rigorously reject » (*Language*, 225, note).

C'est précisément comme méthode heuristique préliminaire que nous utiliserons l'analyse tagmémique pour étudier la structure de la proposition nucléaire en français parlé.

2.3.7. ANALYSE TAGMÉMIQUE DE LA PROPOSITION

Partant d'une définition provisoire de la proposition comme celle que nous avons commentée au chapitre 2.3.4 (voir aussi Longacre,

Grammar Discovery Procedures, 35), on commence par dégager du corpus les segments qui y répondent. Longacre estime qu'il en faut au moins deux cents pour une modeste étude pilote et mille pour une étude sérieuse de la structure de la proposition (o. c., 40).

2.3.7.1. *Tagmas*.

On commence par diviser les propositions du corpus en un certain nombre de *tagmas*, unités grammaticales étiques ou, si l'on préfère, « tagmèmes provisoires » : « In identifying tagmemes on a given level one first divides the strings under examination into TAGMAS. Tagmas are tentatively identified tagmemes. (...) Tagmas are perceived by tracing formal and semantic resemblances from string to string in one's corpus » (Longacre, *String Constituent Analysis*, 70).

On peut, pour identifier les tagmas, réunir dans un tableau toutes les propositions formées des mêmes points de substitution placés dans le même ordre. En voici un exemple :

TABLEAU I

A	B	C
cette jeune fille	cherche	son parapluie
elle	attend	son frère
Paul	connait	cette jeune fille
mon petit frère	déchire	tout
.

Le procédé est efficace, mais, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il n'est pas déterminant. « We must emphasize that tagmas are but tagmas. We ought not to be fussy about how they are obtained, provided that the tagmas posited are, on the whole, plausible », précise Longacre (o. c., 70).

Un tagma se définit essentiellement par quatre éléments :

- (1) « the class filling it » (Pike, *Language*, 218) ; par exemple la classe (cette jeune fille, elle, Paul, mon petit frère, ...) pour le tagma A ;
- (2) « a single, rigid physical ORDER or physical POSITION » (o. c., 218) ; le tagma A occupe dans la proposition la position initiale et précède le tagma B ;

- (3) « a constant relationship between the function of any ones of the morphemes optionally filling it and the morphemes filling other tagmatic slots in the same utterance » (o. c., 218) ; bien que celle-ci ne puisse encore être définie avec plus de précision, on constate une relation analogue entre *cette jeune fille et cherche, elle et attend, Paul et connaît*, etc. ;
- (4) « a function OF STRUCTURAL MEANING » (o. c., 219) ; le tagma A remplit dans la proposition une fonction que nous appellerons provisoirement « sujet », le tagma B une fonction « transitive » et le tagma C une fonction « objet ».

2.3.7.2. Classes étiques.

Une *classe étique* comprend tous les segments qui peuvent occuper un tagma donné, quelle qu'en soit la structure interne (ce qui la distingue des classes de la grammaire distributionnelle) : « The term filler class applies to the class of morphemes and morpheme sequences filling one and only one slot. (...) Items filling subject slot and items filling object slot are different filler classes. The term filler classes is an etic term. Obviously, the same morpheme may be a member of many filler classes. Members of filler classes manifest tagmas » (Elson et Pickett, *An Introduction*, 140) (1).

Le tableau I permet d'établir trois classes étiques :

Cl. *a* = (cette jeune fille, elle, Paul, mon petit frère, ...)

Cl. *b* = (cherche, attend, connaît, déchire, ...)

Cl. *c* = (son parapluie, son frère, cette jeune fille, tout, ...)

Notons que *a* réunit des éléments de formes différentes : groupes nominaux, pronom, nom propre ; d'autre part, le même groupe nominal, *cette jeune fille*, appartient à deux classes différentes : *a* et *c*.

(1) M. A. K. HALLIDAY donne de la classe une définition analogue : « The class is that grouping of members of a given unit which is defined by operation in the structure of the unit next above. (...) A class is *not* a grouping of members of a given unit *which are alike in their own structure* » (*Categories of the Theory of Grammar*, 260-261 ; voir aussi *Class in Relation to the Axes of Chain and Choice in Language*). D'ailleurs la théorie de Halliday présente des analogies frappantes avec la théorie tagmémique sans que son auteur se réfère à Pike.

2.3.7.3. *Tagmas obligatoires et tagmas facultatifs.*

Le premier inventaire des propositions du corpus achevé, on peut établir une hiérarchie des tagmas. Comparons les deux tableaux suivants :

TABLEAU II

A	B	C
les enfants Paul	mangent dessine	du chocolat une maison

TABLEAU III

A	B
les enfants cette petite fille	mangent dessine

Ces deux types de proposition ne se distinguent que par la présence ou l'absence d'un tagma *facultatif* C à côté des deux tagmas *obligatoires* A et B.

L'opposition obligatoire-facultatif, introduite par Pike, est significative dans certaines langues, mais Velma B. Pickett a proposé en 1960 (*The Grammatical Hierarchy of Isthmus Zapotec*) une autre distinction, qui joue un rôle de plus en plus important en tagmémique, entre tagmas nucléaires et tagmas périphériques.

2.3.7.4. *Tagmas nucléaires et tagmas périphériques.*

Comparons aux tableaux II et III le tableau suivant :

TABLEAU IV

A	B	C	D
les enfants il	mangent fume	un sandwich sa première cigarette	à dix heures vers huit heures

Il révèle un autre tagma facultatif dans ce type de proposition, D, qui ne semble pas jouer un rôle semblable à C pour deux raisons :

- (a) D jouit d'une certaine liberté de position (à dix heures, les enfants mangent un sandwich), ce qui n'est généralement pas le cas de C ;
- (b) on retrouve D dans la plupart des types de propositions françaises, alors que C est caractéristique d'un certain type, les propositions que l'on peut appeler provisoirement transitives.

V. B. Pickett considère que C, quoique facultatif, forme avec A et B le noyau de cette proposition alors que D peut être rattaché à la périphérie de n'importe quelle proposition ; c'est pourquoi elle propose d'appeler le premier tagma *nucléaire*, le second *périphérique* (ou marginal).

Longacre juge cette innovation importante : « Introduction of the nuclear - peripheral distinction provides a needed tertium quid not found in the simple dichotomy obligatory versus optional. Especially on the phrase and clause levels (where procedures are explicitly set up in terms of nuclear versus periphery) we often encounter optional tagmemes of considerable relevance in defining syntagmemes. Such tagmemes can now be considered to be nuclear although optional » (*Grammar Discovery Procedures*, 18-19, note).

Les deux distinctions se recoupent et déterminent la hiérarchie suivante :

1. tagmas nucléaires et obligatoires (exemples : A et B),
2. tagmas nucléaires et facultatifs (C),
3. tagmas périphériques et facultatifs (D).

L'opposition nucléaire-périphérique est plus difficile à établir que l'opposition obligatoire-facultatif. Longacre propose principalement les critères suivants (*o. c.*, 48-50) :

- (a) « All obligatory tagmemes are nuclear (although not all nuclear tagmemes are obligatory) ». Cela ressortait déjà de la hiérarchie proposée ci-dessus.
- (b) « Tagmemes in agreement with the predicate (which is typically the CORE tagmeme) or in explicit cross reference to it, are nuclear ». Ce critère s'applique au tagma A de nos exemples.
- (c) « Nuclear tagmemes tend to occur contiguously to each other in some languages ». C'est le cas des tagmas A, B et C.

- (d) « Some nuclear tagmemes are limited to particular clause types, peripheral tagmemes tend to occur indifferently in various clause types ». Nous avons déjà relevé cette distinction entre les tagmas C et D.
- (e) « Nuclear tagmemes may be affected by transformations between clause types or between a clause type and some other construction ; peripheral tagmemes are not ». En français, les tagmas marginaux ne sont pas touchés par la transformation passive (*Ce matin, la police a arrêté un voyageur au buffet de la gare* | *Ce matin, un voyageur a été arrêté par la police au buffet de la gare*).

On aura remarqué que Longacre formule ses critères en termes de tagmèmes, mais il nous a paru plus utile d'introduire l'opposition dès l'analyse tagmétique. La distinction nucléaire-périphérique joue un rôle important dans notre étude, car elle sert de base à la définition de la proposition nucléaire française.

2.3.7.5. Formules tagmétiques.

Pour simplifier la présentation de la grammaire, Viola Waterhouse (*The Grammatical Structure of Oaxaca Chontal*) a proposé d'utiliser des formules. Celles-ci, d'un usage courant aujourd'hui en tagmétique, sont formées des symboles suivants :

- (1) les majuscules désignent les fonctions ; ainsi S signifie fonction sujet, T fonction circonstancielle de temps, R fonction transitive, etc.
- (2) les minuscules désignent les classes : gn signifie groupe nominal, v verbe, p pronom ; on utilisera a, b, c si les classes ne recouvrent pas les catégories de la grammaire traditionnelle ;
- (3) le signe : placé entre un symbole en majuscule(s) et un symbole en minuscule(s) indique que la fonction et la classe constituent un tagma ; par exemple, S : gn désigne un tagma de fonction sujet occupé par un groupe nominal ;
- (4) le signe + placé devant un tagma précise qu'il est obligatoire, le signe ± qu'il est facultatif ;
- (5) les [] enclosent les tagmas nucléaires ;
- (6) le signe / entre les symboles de deux ou plusieurs classes indique qu'on peut choisir entre celles-ci.

Les tagmas sont notés dans l'ordre où ils apparaissent dans la construction étudiée.

- B. *en hiver*, je sors peu je sors peu *en hiver*
(les points de substitution sont différents)
- C. j'attends *mes amis* je *les* attends
(les points de substitution et les classes sont différents)
- D. *Paul* a reçu un paquet *Paul* a envoyé un paquet
(les deux tagmas semblent de sens structural et de fonction différents).

Or, la majorité des locuteurs français estimeront sans doute que ces oppositions ne sont pas significatives. En d'autres termes, chaque paire présente probablement deux variantes d'un seul tagmème.

Longacre énumère dans *Grammar Discovery Procedures* (61-71) les procédés à utiliser pour dégager les tagmèmes de la masse des tagmas. Il recommande en particulier :

- (1) « Look for pairs of tagmas that are suspect of being the same tagmeme in that they exhibit similarities in respect to one or more of the following considerations : manifesting class, internal structure, slot meaning and position(s) of occurrence » (63).

Appliquons ces quatre critères aux paires que nous avons présentées ci-dessus :

- A. les deux tagmas *du vin* et *de vin* ont une position et une fonction identiques.
- B. les deux tagmas *en hiver* ont une classe et une fonction identiques.
- C. les deux tagmas *mes amis* et *les* ont la même fonction.
- D. les deux tagmas *Paul* ont une position et une classe identiques.

On constate ainsi que les deux tagmas sont deux réalisations d'un seul tagmème.

- (2) « Join as one tagmeme any two tagmas which are similar as indicated above, which occur in the same clause type, and which are in noncontrastive distribution (i. e., free variation and/or complementary distribution) » (63).

Les paires A et B illustrent parfaitement cette règle. En effet, *du vin* et *de vin* sont en distribution complémentaire dans ce type de proposition en français ; ils représentent deux variantes combinatoires d'un même tagmème. Quant aux différentes positions du segment *en hiver*, ce sont des variantes stylistiques.

Si l'observateur étranger introduit souvent dans son analyse des distinctions qui ne sont pas significatives pour les sujets parlants,

il lui arrive aussi parfois de négliger une opposition importante. Ainsi, fréquemment, des segments isomorphes remplissent des fonctions très différentes qui échappent à l'analyse étique. Pensons, en français, aux compléments des trois propositions suivantes :

- (a) il rêve *d'une belle villa* au bord de la mer ;
- (b) il parle *d'une belle villa* au bord de la mer ;
- (c) il revient *d'une belle villa* au bord de la mer.

On peut fort bien imaginer qu'un observateur étranger ne les distingue pas d'emblée puisqu'ils sont mutuellement substituables. Seuls les recoupements avec d'autres informations fournies par l'analyse étique (par exemple, *il désire une belle villa, il parle à ses amis, il revient à la maison*) lui permettront de dégager la fonction de chacun et de constater que ce tagma correspond à trois tagmèmes. Nous y reviendrons dans notre analyse de la proposition nucléaire en français parlé (3.4.2).

2.3.8.2. *Tagmèmes obligatoires, facultatifs, nucléaires et périphériques.*

Les distinctions entre divers types de tagmas, obligatoires, facultatifs, nucléaires et périphériques, introduites aux chapitres 2.3.7.3 et 2.3.7.4, s'appliquent aux tagmèmes ; on vérifiera seulement, au vu des nouvelles informations apportées par l'analyse tagmémique, si elles jouent un rôle significatif dans la langue étudiée.

2.3.8.3. *Classes émiques de distribution.*

Alors qu'une classe étique (*filler class* ; cf. 2.3.7.2) est formée de tous les segments susceptibles d'occuper un tagma, une *classe émique de distribution* (*distribution class*) réunit tous les segments qui peuvent occuper un ou plusieurs tagmèmes : « A morphemic distribution class is determined by its occurrence in one or more tagmic slots » (Pike, *Language*, 217-218).

Nous avons constaté au chapitre 2.3.7.2 que le même groupe nominal, *cette jeune fille*, appartenait à deux classes étiques différentes, *a* et *c*, correspondant aux tagmas A et C. Une étude plus étendue montre que la plupart des segments des classes *a* et *c* (*cette jeune fille, Paul, mon petit frère, son parapluie, son frère, tout, ...*) peuvent remplir le tagmème « sujet » et le tagmème « objet » ; ils constituent donc une seule classe émique de distribution : « Let us suppose that the class manifesting the subject tagmeme and the class manifesting the object tagmeme are identical. We should speak of two filler

classes, but one distribution class. (...). The two filler classes are allo-classes of the distribution class» (Elson et Pickett, *An Introduction*, 140).

Si la majorité des segments des classes étiques *a* et *c* peuvent manifester aussi bien le tagmème « sujet » que le tagmème « objet », tel n'est pas le cas d'un segment de la classe *a* : *elle*, qui ne peut occuper le tagmème « objet ». Pour rendre compte des différences de distribution et de structure interne entre les segments d'une classe émique, Helen Hart a proposé d'établir des *sous-classes* (division subclasses ; *Hierarchical Structuring of Amuzgo Grammar*). Reprenant les suggestions de Hart, Elson et Pickett proposent de créer des sous-classes dans deux cas :

- (1) « When a distribution class consists of morphemes and morpheme sequences which manifest different constructions, these differences of composition or internal structure may be used to subclassify the distribution class » (*An Introduction*, 140) ;
- (2) « Distribution subclasses are based on distributional differences within a class. (...) When a subclass has a wider distribution than the other members of the class have, we may set up an emic subclass » (*o. c.*, 141).

Dans notre analyse de la proposition nucléaire française, nous utiliserons seulement les sous-classes de distribution, car Pike a toujours recommandé de considérer la distribution externe avant la structure interne : « The principal differential element of two morphemic classes consists of differences in their respective distribution modes. This characteristic is more important than the phonemic shape of its member morphemes, or its class meaning » (*Language*, 201).

2.3.8.4. Classement émique des propositions.

Pour présenter toutes les informations recueillies sur les points de substitution, les fonctions et les classes qui constituent la proposition, on utilise des formules tagmémiques analogues aux formules tagmémiques introduites au chapitre 2.3.7.5.

Longacre propose ensuite d'établir un classement émique des divers types de propositions, fondé sur les critères suivants : « any clear difference — including distinctions in linear ordering — can establish a contrast between two tagmemes. But we require more than this to distinguish two syntagmemes : FOR TWO PATTERNS (SYNTAGMEMES) TO BE IN CONTRAST THEY MUST HAVE MORE THAN ONE STRUCTURAL DIFFERENCE BETWEEN THEM ; AT LEAST ONE OF THESE DIFFERENCES MUST INVOLVE THE NUCLEI OF THE SYNTAGMEMES » (*Gram-*

mar Discovery Procedures, 17-18). Par différences structurales, Longacre entend les cas suivants :

- (1) une différence dans le nombre des tagmèmes ; par exemple, en français [je] [mange] [du chocolat] opposé à [je] [donne] [du chocolat] [aux enfants] ;
- (2) une différence obligatoire dans l'ordre des tagmèmes ; nous mangeons [des fruits] / nous [en] mangeons ;
- (3) une différence entre deux tagmèmes ; nous mangeons [du pain] / nous allons [à l'école] ;
- (4) une différence dans les transformations que peuvent subir deux propositions : je préfère le soir → quel moment de la journée (ou : qu') est-ce que tu préfères ? / je travaille le soir → à quel moment de la journée (quand) est-ce que tu travailles ?

La règle de la double différence structurale nous paraît très discutable pour deux raisons :

- une opposition peut être significative sans être marquée doublement ;
- l'addition de deux différences secondaires ne suffit pas toujours à fonder une opposition significative.

Nous reviendrons sur ce point dans notre examen critique de la théorie tagmémique (2.3.9.3).

2.3.8.5. *Matrices.*

Vers 1960, Pike a introduit dans la théorie tagmémique une technique qui joue un rôle de plus en plus important dans la présentation de la grammaire, particulièrement dans le classement des propositions : les *matrices*. « Of recent developments in syntax analysis, theory, and presentation, one of the most exciting is the treatment of clause construction types as a network of intersecting dimensions of contrastive features (or clusters of features). The analogy of a clause chart to a phonetic chart has proved eminently useful for handling data, as well as interesting from the perspective of theory of field » (*A Guide to Publications related to Tagmemic Theory*, 368).

La technique matricielle est particulièrement efficace pour présenter simultanément plusieurs facteurs qui se recoupent. Admettons provisoirement qu'on distingue en français quatre types de propositions :

- (a) prédicative (Paul est malheureux) ;
- (b) intransitive (ma mère dort) ;
- (c) transitive (tu manges un croissant) ;
- (d) bitransitive (il montre une photo à ses amis).

et que chacun peut prendre les tournures suivantes :

- (1) énonciative (tu manges un croissant) ;
- (2) impérative (mange un croissant) ;
- (3) interrogative (est-ce que tu manges un croissant ?).

On réunira toutes ces informations dans la matrice suivante :

	préd.	intrans.	trans.	bitrans.
énonciative	×	×	×	×
impérative	×	×	×	×
interrogative	×	×	×	×

Le problème se complique quand on veut considérer plus de deux dimensions. Ainsi, le classement des propositions françaises exige une troisième dimension, la négation, qui recoupe encore les deux précédentes. Pike propose de représenter la première matrice par un seul symbole, par exemple M_p , la troisième dimension par un autre symbole, N pour la négation, et de traiter l'ensemble comme le produit d'une matrice par une constante (*Dimensions of Grammatical Constructions*, 226). Le produit $M_p \cdot N$ résume toutes les informations recueillies sur la structure de 24 types de propositions françaises.

Pike voit aussi dans la présentation matricielle la solution la plus élégante au problème des transformations : « Transformations of construction types is developed in tagmemic field theory as a phenomenon of matrix multiplication — appearing first of all as a characteristic of the relationship between subsystems in a field, rather than primarily as a set of rules » (*o. c.*, 226, n. 11). La grammaire tagmémique présente en effet sur les précédents modèles d'analyse structurale (Bloomfield, Wells, Harris, etc.) l'avantage de ne pas décrire les différentes constructions isolément, mais d'en montrer les relations. Cependant, elle est encore loin d'explicitier celles-ci comme le fait la grammaire générative transformationnelle, malgré les procédés de formalisation proposés récemment par Longacre.

2.3.8.6. *Tentative de formalisation des résultats.*

Les promoteurs de l'analyse tagmémique ont été marqués par le développement extraordinaire de la théorie transformationnelle depuis 1957 ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les adjonctions à la deuxième édition de *Language* et la préface de *Grammar Discovery Procedures*. Moins dogmatiques que Chomsky et ses disciples, Pike et Longacre s'efforcent d'intégrer dans leur grammaire certains apports de la théorie transformationnelle comme, par exemple, la notion de formalisation : « Tagmemic grammars have up to the present time been content to present formulae (accompanied by statements) in nonformalized fashion. Such grammars can (and should) be more explicitly formalized. Rewrite operations of the sort here suggested are implicit in tagmemic grammars but have not been made explicit » (Longacre, *o. c.*, 32).

Dans un paragraphe de l'introduction à *Grammar Discovery Procedures* intitulé Symbols and rewrite operations (24-32), Longacre propose trois opérations portant sur les formules tagmémiques et permettant de formaliser les résultats de l'analyse (1).

Voici un exemple :

$$\text{Pr X} = \pm \text{T} \pm \text{T} + \text{S} + \text{R} \pm \text{O} \pm \text{L} \pm \text{L}$$

C'est-à-dire : la proposition X est formée de deux tagmèmes circonstanciels de temps facultatifs, d'un tagmème sujet obligatoire, d'un tagmème transitif obligatoire, d'un tagmème objet facultatif et de deux tagmèmes circonstanciels de lieu facultatifs.

La première opération, R (reading), commande toutes les lectures possibles d'une formule selon les règles suivantes :

- (1) la lecture des symboles précédés du signe + est obligatoire ;
- (2) la lecture des symboles précédés du signe ± est facultative ;
- (3) un indice donne le nombre de lectures possibles d'un symbole dans une formule ;
- (4) les signes et les indices sont supprimés ; seuls restent dans la formule définitive les symboles des tagmèmes retenus (*o. c.*, 25-26).

(1) Ces opérations ne portent pas sur les formules intégrales qui indiquent fonctions et classes (cf. 2.3.7.5), mais sur une formule simplifiée ne tenant compte que des fonctions.

Ainsi, l'opération

$$R (\pm T^2 + S + R \pm O \pm L^2) = SR, TSR, TTSR, SRO, TSRO, TTSRO, SRL, TSRL, TTSRL, SROLL, TSROLL, TTSROLL, SROL, TSROL, TTSROL, SROLL, TSROLL, TTSROLL$$

produit les 18 lectures possibles de notre exemple. Elle permet de développer toutes les propositions de ce type, de la plus simple (SR : Paul mange) à la plus complexe (TTSROLL : Chaque jour, à midi, Paul mange un bon repas au foyer des étudiants, en face de l'Université).

La deuxième opération, P (permutation), modifie l'ordre des symboles d'une formule tagmémique. Comme il est rarement utile d'envisager une opération P (TTSROLL) commandant toutes les permutations imaginables des termes d'une proposition — la langue n'épuise pas toutes les possibilités arithmétiques — on limite le choix des permutations par des règles spéciales (*o. c.*, 27).

La dernière opération, E (exponential combination), permet d'introduire tous les syntagèmes qui représentent les tagmèmes d'une proposition. Dans notre exemple, T peut être représenté par un groupe nominal (tous les matins), un groupe nominal prépositionnel (à huit heures) ou un adverbe (habituellement), S par un groupe nominal (mes amis), un nom propre (Paul) ou un pronom (il), etc. E permet de développer toutes les combinaisons possibles des formes qui représentent les tagmèmes d'un type de proposition (*o. c.*, 27-29).

En choisissant telle lecture, telle permutation, telle combinaison exponentielle et en appliquant successivement ces différentes opérations, on engendre la structure grammaticale d'une proposition française. Longacre conclut : « it should be evident that a set of tagmemic formulae has considerable generative power and that the generation of constructions from such formulae can be made quite explicit » (*o. c.*, 31).

Nous ne connaissons pas encore d'application de ces procédés de formalisation à la description d'une langue donnée. De toute manière, ils sont trop élémentaires pour rendre compte de la génération de toutes les propositions françaises. Nous leur avons préféré les règles de la grammaire générative transformationnelle, qui ont fait leur preuve depuis une dizaine d'années et sont intégrées dans un système formel.

2.3.9. QUELQUES REMARQUES CRITIQUES SUR LA GRAMMAIRE TAGMÉMIQUE

Notre propos n'est pas de présenter un examen critique systématique de l'analyse tagmémique puisque, dans notre syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, nous ne l'avons utilisée que comme méthode heuristique préliminaire à l'analyse transformationnelle. Il nous faut cependant examiner rapidement la critique sévère de Postal et préciser les raisons pour lesquelles nous n'avons pas accepté ni appliqué globalement la théorie de Pike.

2.3.9.1. *La critique de P. Postal.*

Paul Postal a tenté de démontrer que la plupart des grammaires structurales, et en particulier la grammaire tagmémique, ne permettaient pas de rendre compte d'aspects importants de la syntaxe d'une langue (*Constituent Structure: a Study of Contemporary Models of Syntactic Description*). Il a procédé en deux étapes :

- (1) montrer que ces différentes grammaires structurales (Bloch, Wells, Harris, Hockett, Lamb, Pike, Halliday) peuvent être ramenées à un seul modèle formel, dit grammaire syntagmatique (phrase structure grammar) ;
- (2) démontrer que le modèle syntagmatique ne peut décrire certains aspects de la structure grammaticale d'une langue (cf. chapitre 7 : « The inadequacies of PSG »).

Si la deuxième partie de la démonstration est convaincante, la première est discutable, car Postal ne parvient à ramener la grammaire tagmémique au modèle syntagmatique qu'en la simplifiant et en la déformant abusivement. Dès lors, on ne saurait affirmer que sa condamnation du modèle syntagmatique touche la grammaire tagmémique. C'est pourquoi nous partageons la conclusion du compte rendu de F. R. Palmer : « This is a disappointing book. The author set out with the aim of showing how inadequate were theories other than TG. He may be right, but it is unlikely that this book has won over many to his side » (*Foundations of Language*, 1, 1965, 353).

2.3.9.2. *Imprécision de la notion de fonction.*

Nous avons noté (2.3.2) qu'un tagmème était défini par un point de substitution, une classe de distribution et une fonction. Si les

deux premières notions sont parfaitement claires, on n'en saurait dire autant de la dernière, comme le relève Walter A. Cook :

« The tagmeme is defined as a slot-class, or function-form correlative. As a function, it represents the normal and specific contribution of a part of the construction to the whole. These functions, in tagmemics, are labeled, but not actually defined : except for the practical definition, that the fillers define the slot, and the slot determines the filler class. The notion of particular functions is whatever function is common to all the fillers that occur in this particular slot. The isolation, identification, and definition of these functions, particularly with regard to the structural or grammatical meanings which they signal, would be a significant advance in the theory of tagmemics » (*On Tagmemes and Transforms*, 25-26).

La grammaire de Pike propose une bonne méthode heuristique qui permet d'analyser les fonctions constitutives d'un énoncé quelconque avec beaucoup plus de rigueur que les grammaires traditionnelles, car elle se fonde sur des informations précises, vérifiables (corrélation d'un point de substitution et d'une classe). Cependant, il ne suffit pas d'énumérer des procédés pratiques d'investigation pour donner d'une notion une définition explicite et fondée en théorie. L'imprécision de la définition de la fonction nous paraît une grave lacune théorique de la grammaire tagmémique ; c'est la raison principale pour laquelle nous admettons le modèle de Pike comme méthode heuristique, mais non comme théorie de la structure de la langue.

Dans un article récent, Longacre explique ainsi la notion de fonction : « By function is meant the peculiar office or role of one formally distinguishable part of a construction type in relation to other parts of the same construction » (*Some Fundamental Insights of Tagmemics*, 65). Ainsi, la fonction d'un tagmème exprime principalement ses *relations* avec les autres tagmèmes de la proposition. Longacre le dit nettement : « The goal of tagmemic analysis is not simply to isolate constituents but to reveal relations » (*o. c.*, 66 ; c'est nous qui soulignons). Or, la formulation de ces relations dans une grammaire tagmémique est non seulement insuffisamment explicite, mais aussi ambiguë et inadéquate, comme l'a constaté Postal :

« The method which takes advantage of order provides an account of such notions as 'subject' which is relational as opposed to Pike's description in which such a notion is simply characterized as a constituent of a certain sort. But it would appear that, as opposed to, say, 'Noun Phrase', the notion of subject is inherently a relational one. Thus it makes sense to say that 'X stands in the subject relation to Y', but hardly that 'X stands in the Noun

Phrase relation to Y'. *The tagmemic characterization thus seems to miss the relational aspect of grammatical features like 'subject', 'object', 'predicate', etc. and confuses these with constituents*» (o. c., 37-38 ; c'est nous qui soulignons) (1).

Dans notre analyse tagmémique de la proposition nucléaire en français parlé, nous tenterons de donner de la fonction une formulation nouvelle qui en souligne l'aspect relationnel (3.4.2).

2.3.9.3. *Gratuité de la règle de la double différence structurale.*

C'est probablement l'imprécision de la notion de fonction qui a amené Longacre à introduire en 1960 (*String Constituent Analysis*) la règle de la double différence structurale dans le classement des propositions (cf. 2.3.8.4). Rappelons cette règle, qui a été adoptée par Pike : « A basic difference between phonemes and constructions is involved, however, in that a pair of phonemes minimally contrastive may differ only by one component ; a pair of constructions must differ by two formal components » (*Dimensions of Grammatical Constructions*, 231 ; c'est nous qui soulignons). Cette règle nous paraît aussi insuffisante dans sa justification théorique qu'ambiguë dans son application.

Il ne fait aucun doute, à lire l'article de 1960, que Longacre a introduit cette règle de manière toute pragmatique pour éliminer la marge d'erreur qui pouvait se glisser dans la définition et la distinction des tagmèmes des différents types de proposition, marge imputable, dit-il, aux limitations du corpus et, ajouterons-nous, à l'imprécision de la notion de fonction. Longacre présentait alors cette règle très prudemment (« It seems wise to... », o. c., 75) et reconnaissait : « A VALID difference in the lineup of obligatory tagmemes in the strings being compared is probably sufficient to establish a hypertagmemic distinction » (o. c., 75) ; en d'autres termes, une seule différence structurale, indiscutable et significative, peut suffire à distinguer deux types de proposition. Or, deux ans plus tard, la règle de la double différence est devenue obligatoire et Pike la considère comme une contribution majeure (« crucial theoretical contribution », o. c., 231) à la théorie tagmémique ; il se fonde sur l'argument suivant : « Without the dual structural requirement, however, every optional tagmeme would add a new construction to the classification » (o. c., 232). Nul n'est besoin, pour éviter cet

(1) L'argument a été repris par CHOMSKY, *Aspects*, 68-69.

inconvenient, d'exiger une double différence structurale : il suffit d'une différence touchant les tagmèmes *nucléaires*, règle que nous avons appliquée dans notre étude.

Longacre a repris et développé la règle de la double différence structurale en 1964 dans *Grammar Discovery Procedures*, sans proposer de justification théorique plus solide. En revanche, il produit de nombreux exemples, qui soulèvent le problème délicat de l'application de la règle. En voici un :

« English active transitive and active intransitive clauses differ in respect to the presence of three nuclear tagmemes in the first type versus two in the second :

Act. Tr. Cl. : (+ S + Pa ± O)

Act. Intr. Cl. : (+ S + Pa)

On inspection it appears that the only overt difference between the two clause types is the occurrence of a third nuclear tagmeme (object) in the active transitive. A second difference, however, is seen in the fact that the active transitive clause may be transformed to passive while the active intransitive has no such transform» (o. c., 53).

Comment ne pas voir qu'absence de complément d'objet direct et impossibilité de transformation passive dans ce type de proposition sont deux traits combinatoires et que leur addition n'est pas significative ? A quoi bon exiger une double différence structurale pour se contenter de celle-ci ? En vérité, la règle nous paraît aussi peu utile en pratique que mal fondée en théorie. Si deux types de proposition se distinguent par une seule différence structurale, indiscutable et significative, il est vain d'en exiger une seconde. Si, en revanche, on constate quelques différences dont l'importance est mal définie, on ne se tirera pas d'affaire en les additionnant : trois différences secondaires ne déterminent pas nécessairement une opposition significative entre deux types de proposition.

De fait, les difficultés rencontrées par Pike et par Longacre dans le classement émique des propositions mettent en évidence deux lacunes de la théorie tagmémique : l'imprécision de la notion de fonction, relevée plus haut, et l'impossibilité d'aboutir à une description émique de la structure d'une langue en analysant un corpus. Nous reviendrons sur ce problème à propos de la théorie transformationnelle (4.2.3.2).

2.3.9.4. Description insuffisante des relations entre propositions.

Les premières grammaires tagmémiques décrivaient les différentes constructions d'une langue sans en expliciter les relations.

Comme le relève Cook : « Statements and questions, active and passive constructions have all been described, but there was, up to this point, no convenient way of stating the relationships between these constructions » (*On Tagmemes and Transforms*, 49). Sous l'influence de la théorie transformationnelle, Pike et Longacre se sont rendu compte qu'il était aussi important de montrer les relations entre les différentes propositions, en particulier comment l'on pouvait passer de l'une à l'autre. Pour cela, ils ont introduit dans leur grammaire les matrices (cf. 2.3.8.5) et quatre opérations : la multiplication d'une matrice par une constante (*ibid.*), la lecture, la permutation et la combinaison exponentielle (2.3.8.6).

Ces innovations marquent un progrès important dans la théorie tagmémique. Ainsi, dans l'état actuel des recherches, on peut montrer que les propositions

- | | | | |
|-------------------------|---------|---------|----------|
| (a) elle attend sa mère | + S : p | + R : v | ± O : gn |
| (b) elle l'attend | + S : p | ± O : p | + R : v |

sont étroitement liées (tagmèmes identiques) malgré leurs différences de forme, et dériver (b) de (a) en appliquant les deux règles de permutation et de combinaison exponentielle.

Toutefois, ces opérations ne permettent pas de traiter un cas aussi important que la transformation passive. Nous empruntons notre exemple à Longacre qui, pour les propositions active et passive anglaises, propose les formules suivantes :

- | | | | |
|----------------|-----|------|------|
| Act. Tr. Cl. : | + S | + Pa | ± O |
| Pass. Cl. : | + S | + Pp | ± Ag |

« These two clause types differ as to predicate tagmemes (active versus passive predicates) and as to occurrence of object in the active clause versus agent in the passive clause (noun phrase preceded by *by*) » (*Grammar Discovery Procedures*, 56). Ces formules suscitent d'emblée deux remarques :

- (1) elles n'indiquent pas le lien étroit ressenti par le sujet parlant entre les propositions *John hit Bill* et *Bill was hit by John* ;
- (2) aucune des opérations que nous avons présentées ne permet de dériver une formule de l'autre.

Cook lui-même le regrette : « The practical applications of transforms to the paired input-output statements, which are known to be transforms of each other, has received very little attention in

tagmemics today, despite the fact that it is admitted that transforms of this sort give a more precise and accurate presentation » (*o.c.*, 49).

Il faut admettre, en définitive, que dans l'expression des relations entre constructions, les opérations tagmémiques restent très inférieures aux règles utilisées par la grammaire générative transformationnelle.

3. SYNTAXE TAGMÉMIQUE DE LA PROPOSITION NUCLÉAIRE EN FRANÇAIS PARLÉ

Les faiblesses que nous avons relevées au chapitre précédent mettent en question la valeur de l'analyse tagmémique comme théorie grammaticale. Néanmoins, les techniques conçues par Pike et ses collaborateurs nous paraissent constituer une méthode heuristique efficace pour entreprendre une première étude des structures grammaticales qui servira de guide à l'élaboration d'une grammaire générative transformationnelle. C'est pourquoi nous nous proposons maintenant d'appliquer l'analyse tagmémique aux propositions les plus simples du français parlé : les propositions nucléaires, selon la définition donnée en 3.2.

3.1. CHOIX DU CORPUS VOIX ET IMAGES DE FRANCE

Toute la méthodologie tagmémique a été conçue en fonction d'un corpus oral ou écrit. Or, les tenants de la théorie transformationnelle contestent la légitimité d'une grammaire dérivée d'un corpus (cf. 4.2.3.2). Sans débattre ici ce problème controversé, rappelons que notre analyse tagmémique est provisoire et que les informations fournies par le corpus seront considérées comme des indications, non comme des impératifs. N'oublions pas que nous sommes placé dans une situation différente de celle du linguiste américain étudiant une langue amérindienne inconnue : nous décrivons notre langue maternelle et nous n'hésiterons pas, chaque fois que cela se révélera nécessaire, à compléter les informations du corpus par nos observations personnelles.

De prime abord, le corpus le plus représentatif pour l'étude du français parlé est sans doute constitué par des conversations enregistrées sur le vif. C'est ainsi que l'équipe du français fondamental a enregistré, transcrit et dépouillé cent soixante-trois conversations pour établir les fréquences lexicales de la langue parlée (cf. G. Gougenheim, R. Michea, P. Rivenc, A. Sauvageot, *L'élaboration du français fondamental 1^{er} degré, Étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*). De son côté, W. Zwanenburg a enregistré

sept conversations pour étudier la prosodie de la phrase française (*Recherches sur la prosodie de la phrase française*).

Pour qui s'intéresse à l'étude des structures grammaticales, il est frappant de relever dans un corpus d'enregistrements comme celui de Zwanenburg le nombre élevé de mots isolés, de phrases inachevées, anacoluthiques ou enchevêtrées. « Un corpus comprend généralement, écrit N. Ruwet, dans une très grande proportion parfois, et abstraction faite même des variations stylistiques ou dialectales, toutes sortes de choses — fautes d'inattention, lapsus, répétitions, hésitations, phrases inachevées — dont les sujets parlants, alors même qu'ils les ont produites, sont prêts à admettre « l'incorrection » et que les linguistes, dans la pratique, ont toujours tenu à exclure. Ces phénomènes relèvent d'une étude de la performance » (*Introduction*, 37). Sans aborder encore l'opposition compétence/performance que nous traiterons dans la présentation de la théorie transformationnelle (4.2.3.2), notons d'emblée qu'il est difficile, sinon impossible, d'embrasser dans une première étude syntaxique toutes les expressions plus ou moins bien formées d'un corpus de conversations spontanées. Il paraît plus judicieux de commencer par la description des phrases bien formées. Paul M. Postal l'affirme nettement : « It is obviously impossible to carry out research on the topic of semi-sentences independently of extensive knowledge of the properties of full sentences » (*Underlying and Superficial Linguistic Structure*, 262). Nous admettrons donc, comme hypothèse de travail, que l'étude syntaxique des phrases bien formées doit précéder logiquement et chronologiquement celle des fragments.

Comme la distinction entre phrases mal formées et phrases bien formées n'est pas toujours facile à établir et que, de toute manière, celles-ci sont peu nombreuses dans un corpus de conversations spontanées, nous avons décidé de travailler sur un corpus « artificiel », élaboré et enregistré par une équipe d'enseignants et de linguistes : la 1^{re} partie de la méthode audio-visuelle *Voix et images de France* (1). Ce corpus original présente deux avantages importants :

- (a) il est sans doute représentatif de la langue parlée actuellement en France puisqu'il a été réalisé à partir des conversations enregistrées par l'équipe du français fondamental ;

(1) Abréviation : VIF I. Cette méthode a été réalisée par le Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF) ; elle est distribuée par Didier-Cédamel à Paris.

(b) il ne comprend que des phrases bien formées, choisies comme telles par un groupe d'enseignants et de linguistes.

La méthode VIF I comprend trente-deux leçons, présentant chacune trois conversations de la vie quotidienne en France ; la première est destinée principalement à introduire un certain nombre de mots et d'expressions, la deuxième quelques mécanismes grammaticaux et la troisième des difficultés phonétiques ; tous ces éléments étant présentés en situation, la programmation pédagogique sous-jacente est assez discrète pour ne pas nuire au naturel des conversations (1).

3.2. DÉLIMITATION ET DÉFINITION PROVISOIRE DE LA PROPOSITION NUCLÉAIRE

Nous avons commencé par diviser chaque conversation du corpus en répliques délimitées par un changement de locuteur, puis celles-ci en segments marqués par un contour intonatif autonome, que nous appelons phrases. Le corpus VIF I compte 1924 phrases de ce type.

Nous avons ensuite écarté les phrases sans verbe (ou autre élément de fonction nodale tel que *voici*, cf. 3.4), que nous appelons fragments, et les phrases comprenant plus d'un verbe, dites phrases complexes. Nous admettons en effet comme hypothèse de travail que les fragments et les phrases complexes sont des réductions ou des expansions de phrases simples selon des règles qui feront l'objet d'une autre étude.

Nous nous sommes demandé si les phrases suivantes :

- (1) tu peux prendre deux serviettes dans l'armoire [15P7]
- (2) je veux passer chez Monsieur Neveu [15P10]

devaient être classées parmi les phrases simples puisque des linguistes tels que Benveniste considèrent les verbes *devoir* et *pouvoir* comme des auxiliaires modaux (*Structure des relations d'auxiliarité*,

(1) Dans nos références au corpus VIF I, nous utilisons les abréviations suivantes :

- a) le premier chiffre indique le numéro de la leçon ;
- b) il est suivi d'une lettre majuscule qui précise la conversation : S se réfère à la première conversation de chaque leçon (sketch), M à la deuxième (mécanismes), P à la troisième (phonétique) ;
- c) cette lettre est suivie d'un chiffre qui indique la phrase (définition au chapitre suivant) ; les phrases sont numérotées à partir de 1 dans chaque conversation.

Par exemple, l'abréviation 12S11 renvoie à la onzième phrase de la première conversation (sketch) de la leçon 12.

10-14). Ruwet a montré récemment qu'on introduisait ainsi une complication inutile dans la description syntaxique : « en définitive, le caractère modal de *pouvoir* et de *devoir* (comme de *vouloir*, etc.) est en français d'ordre purement sémantique. Il ne justifie pas que ces verbes reçoivent un traitement syntaxique spécial, qui les dissocierait radicalement des autres verbes transitifs » (*Introduction*, 188). Les phrases que nous avons citées sont des phrases complexes ; elles pourront être engendrées par des transformations généralisées ou par des règles récursives (4.3.4.2 et 4.4.3.2).

Ce premier tri a éliminé la moitié des phrases du corpus. Nous avons retenu 971 phrases simples indépendantes (segments comprenant un verbe et caractérisés par un contour intonatif autonome).

On admet généralement qu'une phrase simple indépendante, abstraction faite des éléments prosodiques, est constituée par une proposition indépendante (cf. Longacre, *Grammar Discovery Procedures*, 125 et P. Guiraud, *La syntaxe du français*, 75). Nous disposons donc pour notre analyse tagmémique d'un corpus de 971 propositions indépendantes. Ce nombre est satisfaisant puisque Longacre estimait à mille les échantillons nécessaires pour une étude syntaxique sérieuse de la structure de la proposition (*o. c.*, 40).

Les propositions indépendantes ont été transcrites sur des fiches ad hoc et découpées selon les procédés énumérés au chapitre 2.3.7.1. Nous avons entrepris alors un premier examen pour distinguer les tagmas nucléaires des tagmas périphériques en appliquant les critères présentés au chapitre 2.3.7.4.

Notons d'emblée que la distinction entre tagma nucléaire et tagma périphérique ne recouvre pas la distinction traditionnelle entre complément d'objet et complément circonstanciel (cf. M. Grevisse, *Précis de grammaire française*, § 48-56). Comme le relève Guiraud, « la distinction traditionnelle entre complément d'objet (direct et indirect) et complément circonstanciel est le plus souvent mal posée. Il y a en réalité des compléments du verbe (directs ou indirects) et des compléments circonstanciels (directs ou le plus souvent indirects). Mais le complément du verbe peut être fort bien une circonstance locale, temporelle ou autre, selon la nature du verbe » (*La syntaxe du français*, 54) (1).

(1) Cette remarque corrobore les observations de C. DE BOER (voir la distinction qu'il établit entre les compléments des phrases *Je vais à Paris* et *Je dîne à Paris* dans sa *Syntaxe du français moderne*, 31-32).

Ainsi, par exemple, les grammaires traditionnelles considèrent tous les compléments de lieu comme des compléments circonstanciels, quel que soit le lien syntaxique entre le complément et le verbe. Elles confondent les compléments de lieu des deux propositions suivantes :

(3) je vais à Paris

(4) on rencontre beaucoup d'étrangers à Paris

L'opposition tagmème nucléaire - tagmème périphérique permet précisément de distinguer ces deux types de compléments, qui diffèrent par les traits syntaxiques suivants :

- (a) le complément est obligatoire dans la proposition (3), facultatif dans la proposition (4) ; on peut dire : *on rencontre beaucoup d'étrangers*, mais non : *je vais* ;
- (b) le complément de la proposition (4) jouit d'une autonomie plus grande que le complément de (3) ; on peut dire : *à Paris, on rencontre beaucoup d'étrangers*, mais non : *à Paris, je vais* ; Blinkenberg insiste sur cet argument : « sont exclus du domaine de la transitivité les compléments circonstanciels, qui servent à situer dans le temps et l'espace les processus exprimés par les verbes, ces compléments ne formant pas groupe normalement avec le verbe ; ils situent l'énoncé dans sa totalité ; ils constituent des éléments libres qui peuvent se placer au début, au milieu ou à la fin de la phrase, séparés du noyau de celle-ci par une pause » (*Le problème de la transitivité en français moderne*, 17 ; c'est nous qui soulignons) ;
- (c) dans la proposition (3), le choix du complément est lié au choix du verbe, ce qui n'est pas le cas dans la proposition (4). Il est intéressant de noter dès maintenant que Chomsky reprendra cet argument pour distinguer de manière analogue deux types de compléments qu'il appellera *Verbal Complements* (he worked at the job) et *Verb Phrase Complements* (he worked at the office) (*Aspects*, 101-102).

Le tagmème *à Paris* est nucléaire dans la proposition (3) au même titre que *beaucoup d'étrangers* dans la proposition (4), alors que, dans cette dernière, le tagmème *à Paris* est périphérique.

La distinction n'est pas nouvelle en syntaxe française. Guiraud distingue compléments conjoints et disjoints : « Les compléments conjoints qui déterminent directement le verbe lui sont étroitement associés ; ils le suivent plus ou moins immédiatement sans possi-

bilité d'antéposition, alors que le complément disjoint a, au contraire, une large autonomie» (*o. c.*, 54). Dessaintes distingue de même compléments nécessaires et non-nécessaires (*Éléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français*, 115).

La distinction entre les deux types de compléments joue un rôle important dans notre travail puisqu'elle fonde la définition de la proposition nucléaire. Nous appellerons provisoirement proposition nucléaire le segment formé des seuls tagmèmes nucléaires.

On peut se demander pourquoi nous avons divisé la proposition indépendante et limité notre étude à la proposition nucléaire. C'est qu'il nous paraît indispensable, dans cette approche nouvelle de la syntaxe française, de sérier les problèmes et de commencer par une étude systématique de l'énoncé minimal. Chomsky a introduit une subdivision analogue dans la dernière version de la base syntagmatique de sa grammaire (cf. *Aspects*, 106, règle 57ii) ; c'est un argument important puisque nous avons situé notre description tagmémique dans la perspective d'une analyse transformationnelle.

Nous avons déjà rencontré la notion de noyau, appliquée à la syntaxe française, dans la citation de Blinkenberg. On la retrouve chez Guiraud (« La proposition est donc formée d'un noyau et de circonstances : sujet — verbe — complément + circonstances », *La syntaxe du français*, 55) et chez Togeby (« Nous nous proposons de diviser la proposition en complément circonstanciel (appartenant à la proposition entière) + noyau de la proposition », *Structure immanente de la langue française*, 71).

3.3. ANALYSE TAGMÉTIQUE DES PROPOSITIONS NUCLÉAIRES DU CORPUS VIF I

Laissant de côté les tagmas périphériques, nous avons entrepris l'analyse tagmétique des propositions nucléaires du corpus selon les procédés présentés au chapitre 2.3.7. On commence, rappelons-le, par diviser la proposition en constituants délimités par le jeu des substitutions. On distribue ensuite dans des tables les propositions formées des mêmes points de substitution placés dans le même ordre.

Le tableau V reproduit une de nos tables de substitutions, de dimension moyenne (9 propositions nucléaires).

TABLEAU V

réf.	tagma	tagma	tagma
6S22	il	rəvjɛn	dələpɛʃ
9S19	levwatyr	ariv	dədəkote
10S1	madamtibo	sɔR	dəʒɛzɛl
10S3	savwazinmadamdybwa	sɔR	dəʒɛzɛl
10S19	madamtiboemadamdybwa	sɔRtə	dələsɔ̃sɛɛR
29S1	məsjoʁ œsɔ̃namiməsjoʁ fã	sɔRtə	dymɛtro
26M2	nu	vnɔ̃	dlasɔ̃Rbɔ̃n
26M8	ʒ	vjɛ̃	dʒɛfilip
29M4	ʒ	vjɛ̃dsɔ̃RtɪR	dybyʁo

On constate que, dans le jeu des substitutions, nous n'avons pas tenu compte des contraintes imposées par l'accord. Nous estimons avec Guiraud que celui-ci joue un rôle insignifiant dans la syntaxe du français parlé : « En fait, c'est un des traits fondamentaux du français que l'accord n'y est qu'une survivance, maintenue par l'action arbitraire des grammairiens. Il survit et sévit surtout dans l'orthographe et n'existe qu'à l'état de vestiges dans la langue parlée (...). L'accord n'a plus guère de fonction syntaxique en français moderne où la relation entre le verbe et son sujet, entre le substantif et son adjectif n'est plus marquée que par la cohésion et la séquence » (*La syntaxe du français*, 64-65). C'est pourquoi, dans la table ci-dessus, nous avons considéré comme permutable les deux premiers constituants des propositions [26M2] et [26M8] : *nous/venons* et *je/viens*.

Nous n'avons pas tenu compte non plus des neutralisations lexicales (Guiraud, *o. c.*, 15). Dans les trois propositions suivantes, que nous extrayons d'une autre table de substitutions :

8S16	j'	allume	les bougies
11M23	les enfants	mangeront	les sandwiches
15M9	j'	écrit	une chanson

nous avons considéré les constituants comme permutable, bien que les propositions issues de cette opération surprennent par leur contenu sémantique (« allumer les sandwiches », « allumer une chanson », « manger les bougies », « manger une chanson », « écrire les bougies », « écrire les sandwiches »).

Nous avons dressé ainsi, pour l'ensemble du corpus, 85 tables de substitutions présentant chacune un type de proposition étique (cf. 2.3.7.6). Il nous a suffi ensuite, pour former les classes étiques,

de relever les listes des segments qui occupent les différentes colonnes des tables (cf. 2.3.7.2). Nous ne reproduirons pas ces documents ici puisque la description tagmétique donne des informations de valeurs très inégales. Seuls nous intéressent, en définitive, les résultats de l'analyse tagmémique.

3.4. ANALYSE TAGMÉMIQUE DES PROPOSITIONS NUCLÉAIRES DU CORPUS VIF I

Nous avons montré au chapitre 2.3.8.1 que l'analyse tagmétique plaçait sur le même plan des oppositions de forme et de position (classes étiques ou points de substitution) auxquelles le sujet parlant attribue des valeurs différentes. Le passage de la description étique à l'analyse tagmémique doit permettre précisément de corriger ces erreurs et de dégager les unités significatives dans le système de la langue (cf. 2.3.5).

3.4.1. FONCTION NODALE ET FONCTION COMPLÉMENTAIRE

La clef des unités significatives, les tagmèmes, nous est donnée par la notion de fonction : « A tagmeme is posited only when it can be functionally justified » (Longacre, *Grammar Discovery Procedures*, 15). Malheureusement, comme nous l'avons relevé au chapitre 2.3.9.2, la notion de fonction est mal définie. Nous ne pensons pas qu'il soit possible d'en donner une définition explicite dans le cadre de la théorie tagmémique. Nous nous contenterons, pour les besoins de notre description préliminaire, d'une définition opérationnelle plus précise que celles qu'ont proposées Pike et Longacre.

Rappelons la définition la plus récente de Longacre : « By function is meant the peculiar office or role of one formally distinguishable part of a construction type in relation to other parts of the same construction » (*Some Fundamental Insights of Tagmemics*, 65). Elle correspond presque mot pour mot à la définition proposée en français par Dessaintes : « On appelle fonctions grammaticales les différents rôles que jouent, les uns par rapport aux autres, les mots d'une phrase ou d'une proposition » (*Éléments de linguistique descriptive*, 125). Dans les deux cas, la fonction est définie comme une relation ⁽¹⁾.

(1) Rappelons que la définition de la fonction comme relation constituait déjà un des fondements de la théorie glossématique (cf. L. HJELMSLEV, *Le langage*, 56 et B. SIERTSEMA, *A Study of Glossematics*, 87-91).

On peut se demander si tous les constituants de la proposition établissent le même type de relation avec les autres constituants et s'ils remplissent le même type de fonction, comme le laissent supposer Pike et Longacre. Or, ces derniers établissent une distinction entre tagmas nucléaires et tagmas périphériques, basée précisément sur la relation syntaxique plus ou moins étroite entre le verbe et les compléments, qui détermine une première hiérarchie des fonctions dans la proposition.

Si l'on y regarde de plus près, on constate qu'au sein même de la proposition nucléaire, Longacre distingue implicitement deux types différents de fonctions. Deux phrases de *Grammar Discovery Procedures* sont révélatrices :

- (a) « File the slips in some fashion so as to bring together at one spot in the file all examples of clauses having the same filler of predicate slot » (43).

On constate, en effet, dans l'établissement des tables de substitutions, qu'il est utile de commencer par réunir les propositions formées de verbes permutable, car le verbe détermine le choix des autres constituants nucléaires. Dans la proposition, *je raconte une histoire à Nicolas*, le choix de *une histoire* (au lieu de *d'une histoire*) et de *à Nicolas* (au lieu de *en Nicolas*) est déterminé par *raconte*, non par *je* puisqu'on peut dire *je me souviens d'une histoire* ou *j'ai confiance en Nicolas*. De même, le choix de *à Nicolas* n'est pas déterminé par *une histoire* puisqu'on peut dire *je pense à Nicolas* et *je parle de mes vacances à Nicolas* (1). Ces observations laissent supposer que le tagmème verbal joue, dans la proposition, un rôle différent des autres tagmèmes nucléaires.

- (b) « Tagmemes in agreement with the predicate (*which is typically the CORE tagmeme*) or in explicit cross reference to it, are nuclear » (49 ; c'est nous qui soulignons).

Regrettons que Longacre, malgré les majuscules qu'il utilise pour mettre en évidence CORE, n'ait pas pris la peine de développer cette remarque entre parenthèses. Elle confirme en tout cas les indications de la citation précédente et précise que le tagmème verbal

(1) M. BIERWISCH fait une constatation analogue dans son étude transformationnelle du verbe allemand : « Ausser der Zusammengehörigkeit der Konstituenten zu grösseren Komplexen gibt es komplizierte Regularitäten, die die Selektion der verschiedenen möglichen Klassen von Konstituenten in Abhängigkeit vor allem vom Verb bestimmen » (*Grammatik des deutschen Verbs*, 37 ; c'est nous qui soulignons).

remplit une fonction primordiale dans la proposition nucléaire. Pour mettre en évidence cette fonction, il suffit d'examiner les propositions suivantes, dont le tagmème verbal a été effacé : *Pierre le livre, Pierre à Paul, le livre à Paul* ; ces propositions paraissent mal formées et les relations entre les deux tagmèmes, malgré leur juxtaposition, mal définies. On constate que le tagmème verbal est nécessaire à la formation d'une proposition et à l'établissement des relations entre les autres tagmèmes nucléaires. Les auteurs de la *Grammaire Larousse du français contemporain* notent justement que « le verbe est un pivot : c'est sur lui que s'appuient sujets et objets pour fixer leurs rapports réciproques ; le verbe les met en rapport » (75).

Ces observations sont confirmées par les remarques de E. Benveniste sur la fonction du verbe : « Nous définirons le verbe comme l'élément indispensable à la constitution d'un énoncé assertif fini. (...) Au sein de l'énoncé assertif, la fonction verbale est double : fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité » (*La phrase nominale*, 22 ; c'est nous qui soulignons). Pour exprimer cette fonction particulière du verbe dans l'énoncé, Tesnière parle de « nœud verbal » et de « fonction nodale » (*Éléments de syntaxe structurale*, 39 et 102) ; ces expressions ont été reprises par Dessaintes (*o. c.*, 54 et 117).

Nous avons constaté, en étudiant les relations qui s'établissent entre les tagmèmes de la proposition, que ceux-ci jouent des rôles différents dans l'énoncé et que certains, comme les tagmèmes verbaux, remplissent une fonction primordiale. Nous nous proposons d'introduire ces distinctions, à peine implicites chez Longacre, dans notre analyse tagmémique de la proposition nucléaire française. Outre l'opposition fonctions nucléaires / fonctions périphériques, liée aux deux types fondamentaux de tagmèmes, nous distinguerons, à l'intérieur même de la proposition nucléaire, la fonction nodale caractéristique du tagmème verbal de la fonction complémentaire des autres tagmèmes nucléaires.

Relevons que cette distinction est sans doute utile à tous les niveaux d'analyse tagmémique. Qu'on considère le groupe ou le mot, tels que les définit Longacre (*o. c.*, 74 et 101), on distingue généralement un constituant, le substantif dans le groupe *tous les petits enfants noirs* ou la base dans l'adverbe *anticonstitutionnellement*, qui joue un rôle central et assure la cohésion de l'ensemble. En d'autres termes, il est probable que la cohésion d'un syntagmème, à n'importe quel

niveau, est assurée par un tagmème central de fonction nodale (1).

Pour symboliser la fonction nodale, nous utiliserons, selon la convention des formules tagmémiques (cf. 2.3.7.5), la majuscule N, pour la fonction complémentaire C.

3.4.2. LES TAGMÈMES DE LA PROPOSITION NUCLÉAIRE

Tous les tagmèmes verbaux ne remplissent pas la même fonction nodale, ni les autres tagmèmes nucléaires la même fonction complémentaire. Dans *Pierre marche*, le verbe établit une relation nodale simple ; dans *elle envoie une carte à Sylvie*, une relation nodale triple ; *Pierre* ne remplit pas la même fonction complémentaire que *Paul* dans *Pierre bat Paul*. Ces distinctions importantes apparaissent déjà dans les tables de substitutions, mais confondues avec d'autres différences non significatives. Il est temps de les en distinguer.

Pour faciliter l'analyse des tagmèmes nucléaires, nous laissons provisoirement de côté les propositions de tournures pronominales, impérative et interrogative ; la construction en obéit à de nombreuses contraintes non significatives (pensons à la place des pronoms) qui peuvent obscurcir les relations entre les constituants.

Dans les cas les plus simples, dit Longacre, les indications fournies par le sens et la distribution des tagmas sont si nettes que l'opposition entre deux tagmèmes est indiscutable (*Grammar Discovery Procedures*, 62).

Dans les deux propositions suivantes :

(1) je / ne vois pas / ton fils

(2) ton fils / porte / le filet

les différences de position et de signification (voir les exemples traditionnels *Pierre bat Paul* et *Paul bat Pierre*) suffisent pour opposer les tagmas initial et final ; leurs fonctions complémentaires sont différentes. Nous symboliserons les premiers par C1 (tagmèmes de fonction complémentaire 1), les derniers par C2. En dépit des conseils de Pike, nous renonçons à utiliser la terminologie traditionnelle pour deux raisons :

- (a) elle est incohérente, confondant forme (complément direct) et fonction (complément circonstanciel de lieu) ;

(1) Cette observation est confirmée par B. POTTIER : « La relation 'base (adjoints)' ou 'noyau (satellites)' est constante aux différents niveaux du signe linguistique » (*Présentation de la linguistique, fondements d'une théorie*, 21).

(b) cette incohérence est une source constante d'ambiguïtés et de contestations dans les grammaires.

Reste à préciser la fonction nodale du tagmème central. Pour bien marquer l'aspect relationnel de la notion de fonction négligé par Pike et par Longacre (cf. 2.3.9.2), nous symbolisons la fonction nodale par la lettre N suivie des chiffres des fonctions complémentaires des tagmèmes nucléaires qu'elle met en rapport. Dans notre exemple, le tagmème verbal noue des relations avec les tagmèmes de fonction complémentaire 1 et 2 : sa fonction nodale sera symbolisée par N12.

On rejoint ici une notion que Tesnière avait appelée de manière très expressive du nom de valence : « On peut comparer le verbe à une sorte d'*atome crochu* susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants, selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance. Le nombre de crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir, constitue ce que nous appellerons la *valence* du verbe » (*Éléments de syntaxe structurale*, 238). Le terme est heureux, car il indique simultanément la fonction nodale du verbe et le caractère relationnel de celle-ci. Si nous reprenons cette terminologie, dans nos deux exemples les verbes *voir* et *porter* sont des verbes bivalents, plus précisément de valence 1 et 2.

Abstraction faite encore des classes qui manifesteront ces tagmèmes, nous pouvons représenter la structure des propositions (1) et (2) par la formule tagmémique suivante (le signe + marque ici simplement la concaténation) :

C1 + N12 + C2

La proposition

(3) elle / marche

a une structure plus simple que les précédentes puisque le tagmème verbal n'est suivi d'aucun tagmème nucléaire ; il établit une relation nodale unique (Tesnière l'appelle monovalent). La proposition peut être représentée par la formule

C1 + N1

Si l'opposition entre C1 et C2 est évidente, il est beaucoup plus difficile de dégager les oppositions significatives entre les nombreux

tagmas nucléaires post-verbaux. Passé les cas classiques de distribution complémentaire du type *je prendrai un journal* / *je ne prendrai pas de journal* [22S20], qui sont rapidement réglés (cf. 2.3.8.1), on achoppe sur le vieux problème de la distinction des compléments du verbe. Un linguiste comme Tesnière distingue seulement deux actants après le nœud verbal (*o. c.*, 108), alors que les grammaires traditionnelles multiplient les types de compléments pour rendre compte de toutes les nuances sémantiques. Comme le relèvent les auteurs de la *Grammaire Larousse du français contemporain*, « la liste des compléments ainsi conçue peut être étendue à l'infini, au gré du système logique du grammairien ou de son imagination, de ses soucis pédagogiques ou de ses préoccupations de traducteur » (69). A vrai dire, la théorie tagmémique n'évite pas cet écueil ; Pike et Longacre proposent une définition de la fonction trop imprécise pour apporter une solution satisfaisante à ce problème : les analyses tagmémiques que nous connaissons tendent à multiplier les distinctions.

Pour éviter cet écueil, nous proposons de prendre en considération la fonction nodale du verbe que nous avons introduite dans la théorie tagmémique, et l'idée que toute opposition, pour être significative, implique un choix (A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 39).

Dans les propositions suivantes :

- (3) elle / attend / sa sœur
- (4) elle / pense / à sa sœur
- (5) elle / se moque / de sa sœur

les tagmas post-verbaux ne sont pas permutable⁽¹⁾. Cependant, l'opposition n'est pas significative : étant donné le tagma nodal *pense*, le locuteur n'a plus le choix du tagma nucléaire complémentaire. Si par erreur, il dit : **elle pense de sa sœur* (comme un Anglais) ou : **elle attend sur sa sœur* (comme un Allemand), le message n'est pas modifié, preuve que la différence de régime n'est pas significative⁽²⁾. Ces observations sont corroborées par les variations non si-

(1) Il n'est pas question, en effet, pour rendre la permutation possible, de segmenter l'énoncé après la préposition. BLINKENBERG le dit nettement : « Il faut bien souligner ce fait syntactique important (...), à savoir que la préposition établit la transitivité en restant fortement unie à l'objet » (*Le problème de la transitivité en français moderne*, 93).

(2) Comme en grammaire transformationnelle, le signe * indique que la proposition est mal formée.

gnificatives du régime de certains verbes selon la nature de leur complément : *elle pense à son départ / elle pense partir, ils apprennent le chant / ils apprennent à chanter*, etc. ; ce sont des cas de distribution complémentaire (cf. J. Dubois, *Grammaire structurale du français : le verbe*, 19). Les tagmas post-verbaux de (3), (4) et (5), bien que de formes différentes, constituent un seul tagmème et remplissent la même fonction complémentaire : C2.

On se demandera sans doute pourquoi nous n'utilisons pas, pour opposer les tagmas post-verbaux de (3) et de (5), le critère de la transformation passive. Longacre propose en effet de considérer comme des tagmèmes différents les tagmas qui s'opposent par des transformations importantes (*o. c.*, 63 et 65) ; mais Blinkenberg montre clairement que « le critère de la transposition au passif (...) n'est pas d'une application assez générale pour être élevé à la fonction d'une définition opérationnelle de l'objet direct » (*Le problème de la transitivité en français moderne*, 65).

Dans les deux propositions :

(6) elle / écrit / une lettre

(7) elle / écrit / à sa mère

l'opposition entre les tagmas post-verbaux est significative. Étant donné le tagmème nodal *écrit*, le locuteur peut choisir entre *une lettre* et *à sa mère*, ou juxtaposer les deux ; dans tous les cas, la signification du message est modifiée.

On peut se demander si *une lettre*, dans cette proposition, doit être considéré comme un nouvel exemple de C2 ou comme un tagmème différent. Les analogies de classe, de signification et de position (cf. Longacre, *o. c.*, 63) nous ont amené à retenir la première solution. Quant au tagmème introduit par *à* qui, dans ce type de proposition, s'oppose au précédent, nous désignerons sa fonction complémentaire par C3. Ainsi, la proposition

(8) elle / écrit / une lettre / à sa mère

peut être représentée par la formule suivante, où apparaît pour la première fois un verbe trivalent :

C1 + N123 + C2 + C3

Dans la proposition :

(9) il / monte / au grenier

nous découvrons un nouveau tagmème, C4, qui s'oppose à C2, comme le montre l'exemple suivant :

(10) il / monte / une caisse

Il se distingue de C3 par la classe qui le manifeste (à, dans, derrière, vers, à côté de, sur, etc., la maison ; cf. Longacre, *o.c.*, 63 et 65).

De plus, il s'oppose à un nouveau tagmème C5, différent de tous les précédents, ainsi que l'atteste l'exemple suivant :

(11) il / monte / de la cave.

Tous ces tagmèmes sont présents simultanément dans la proposition nucléaire maximale suivante (verbe quadrivalent) (1) :

(12) Il / monte / une caisse / de la cave / au grenier

dont voici la formule tagmémique :

$C1 + N1245 + C2 + C4 + C5$

Il est encore un tagmème nucléaire post-verbal que nous n'avons pas considéré. Il apparaît dans les propositions suivantes :

(13) Les chaussures / sont / sales

(14) Claudine / est / étudiante

(15) Mon père / est / un bon pêcheur

Il se distingue des précédents principalement par sa classe, car elle comprend des formes comme *sales* qui ne peuvent manifester seules aucun autre tagmème. Nous désignerons la fonction complémentaire de ce tagmème par C6. Les trois propositions ci-dessus peuvent être représentées par la formule suivante :

$C1 + N16 + C6$

Nous avons laissé de côté jusqu'à maintenant deux problèmes touchant les tagmèmes initiaux. Dans les propositions suivantes :

(16) il / neige

(17) il / faut / du beurre

(18) ce / sont / nos enfants

(1) Nous rejoignons ici la remarque pertinente de G. DE BOER selon laquelle le verbe *descendre* a trois régimes directs dans : *descendre un objet du grenier à la cave* (*Syntaxe du français moderne*, 32).

le tagmème initial se distingue de C1 par deux traits syntaxiques : la classe (limitée à *il* et à *ce*) et l'absence de transformations interrogatives ou négatives (* *qu'est-ce qui neige ?* ; * *personne ne faut du beurre*). Cette dernière observation suggère que *il* et *ce*, dans ces propositions, jouent un rôle différent du tagmème C1 dans les propositions (1) à (15). Certains linguistes, comme Tesnière, leur dénie toute fonction dans l'énoncé (*o. c.*, 106). Nous avons cependant jugé utile de leur attribuer le rang de constituant et une fonction complémentaire dans la proposition puisqu'ils jouent un rôle dans certaines transformations (*il faut* → *faut-il ?* ; *il a neigé* → *il n'a pas neigé*). Nous désignerons la fonction complémentaire de ce tagmème par Co, ce qui donne, pour les propositions (16), (17) et (18), les formules suivantes :

Co + No

Co + No2 + C2

Co + No6 + C6

Reste le cas des formes *voici* et *voilà*, qui jouent manifestement un rôle nodal analogue à celui des verbes, comme l'attestent les transformations du type *voilà les enfants* → *les voilà*. La proposition

(19) *voilà / les enfants*

sera représentée simplement par la formule

N2 + C2

L'analyse d'un corpus plus étendu que VIF I permettra certainement de dégager d'autres tagmèmes plus rares. Aussi avons-nous utilisé un système de notation et de classement assez ouvert pour que les résultats de notre travail puissent être aisément complétés à l'avenir.

3.4.3. PREMIER CLASSEMENT DES PROPOSITIONS NUCLÉAIRES

Nous pouvons maintenant dresser une première liste des différents types de propositions nucléaires du corpus VIF I, classés d'après les tagmèmes qui les constituent. Dans le tableau VI, nous donnons pour chacun la formule tagmémique, illustrée par un ou plusieurs exemples tirés du corpus.

TABLEAU VI

formule tagmémique	exemple	réf.
C1 + N1	pəl travaj	5S15
C1 + N12 + C2	ʒə lav ləʃa vu vuməke dmwa	6M12 10M10
C1 + N13 + C3	el parl okəʃjɛʒ	4S3
C1 + N123 + C2 + C3	il dən œʒwɛ apəl	4M16
C1 + N14 + C4	nu sɔm dālasalaməʒe il va alopera	8M1 9S13
C1 + N124 + C2 + C4	ʒə pɔʁtre œpake alapɔst	17P4
C1 + N15 + C5	il rəvʒɛn dʁəpeʃ	6S22
C1 + N16 + C6	il sɔ kɔtā vuz et aktrisɔsinema mɔpɛr et œbɔpɛʃœr	30S19 26S34 6S25
Co + No	il aply	30P5
Co + No2 + C2	il ja meba	14S15
Co + No6 + C6	sə sra tɛʒe s ɛ ynbwat	26M18 4M2
N2 + C2	vwala defoto	6P1

Il faut encore introduire dans ce classement les tournures pronominales que nous avons laissées provisoirement de côté. On montre aisément que celles-ci sont reliées aux propositions du tableau précédent par une transformation qui ne modifie pas les relations entre les tagmèmes. Dans les deux propositions suivantes :

(1) je / préfère / la veste verte [13P5]

(2) je / la / préfère [32P8]

la différence de position n'est pas significative : les deux tagmas *la veste verte* et *la* sont en distribution complémentaire. La proposition (2) est une variante étique du type C1 + N12 + C2.

Seul un type nouveau de proposition est apparu dans l'analyse des tournures pronominales. Il est représenté, entre autres, par l'exemple suivant :

(3) il / me / faut / de la viande [21S29]

Nous n'avons trouvé aucune version non pronominale de ce type de proposition dans le corpus VIF I. Néanmoins, les recoupements avec d'autres constructions indiquent que *me* est un tagmème de fonction complémentaire C3. Nous obtenons ainsi la formule sui-

vante (nous ne tenons pas compte de la position particulière du pronom puisqu'elle n'est pas significative) :

Co + No23 + C2 + C3

Pour simplifier les références aux types de propositions établis dans ce premier classement, nous symboliserons chacun par la lettre P suivie des chiffres des tagmèmes de fonction complémentaire qui le caractérisent. Par exemple, la proposition C1 + N123 + C2 + C3 sera symbolisée par P123. Voici les types de propositions nucléaires que nous avons distingués jusqu'ici :

TABLEAU VII

P1	P123	P15	Po2	P2
P12	P14	P16	Po23	
P13	P124	Po	Po6	

3.4.4. FONCTIONS GLOBALES

L'analyse en tagmèmes de fonctions nodales et complémentaires ne permet pas de décrire la structure de toutes les propositions nucléaires du corpus VIF I. Dans la proposition suivante :

(1) est-ce que / vos parents / aiment / la glace ? [28M10]

apparaît un élément : *est-ce que*, qui joue un rôle tout différent des tagmèmes étudiés au chapitre précédent. On constate, en particulier, les faits suivants :

- (a) ce tagmème n'est pas caractéristique de l'un ou l'autre des types de propositions énumérés au chapitre précédent ; il peut les marquer tous (à l'exception seulement de P2 si l'on n'admet pas *est-ce que voilà votre femme ?*) ;
- (b) il n'établit pas de relations particulières avec l'un ou l'autre des tagmèmes de fonction nodale ou complémentaire, mais se rattache à l'ensemble, comme l'a montré Tesnière (*Éléments de syntaxe structurale*, 203) ; c'est la raison pour laquelle nous proposons le terme de fonction *globale*.

Ces deux observations soulèvent la question suivante : puisque le tagmème *est-ce que* est d'un type tout différent des précédents et qu'il se rattache à l'ensemble formé par les autres tagmèmes, n'est-ce pas un constituant d'un niveau différent : un tagmème de phrase

plutôt qu'un tagmème de proposition (cf. 2.3.3) ? Longacre laisse la question ouverte : « other distinctions (e. g., indicative versus interrogative versus imperative) sometimes prove relevant on the sentence level rather than on the clause level » (*Grammar Discovery Procedures*, 46).

Dans l'hypothèse « tagmème de phrase », l'exemple (1) est analysé en deux étapes :

Phrase (1) = I : est-ce que + PR : p12

(la phrase (1) est formée d'un tagmème interrogatif manifesté par *est-ce que* et d'un tagmème principal occupé par une proposition du type P12).

La structure de la proposition P12 est alors analysée à l'échelon inférieur :

P12 = C1 + N12 + C2

(nous laissons de côté les classes qui occupent ces tagmèmes puisque nous ne les avons pas encore étudiées systématiquement).

Dans l'hypothèse « tagmème de proposition », l'exemple (1) est analysé directement ainsi :

Proposition (1) = I + C1 + N12 + C2

On peut se demander quelle est la mieux fondée de ces deux hypothèses, mais, dans une étude aussi limitée et qui, de plus, n'a qu'une valeur préliminaire heuristique, le problème est secondaire. Nous avons retenu la seconde solution parce qu'elle simplifiait la présentation des informations.

On trouve aussi dans VIF I des propositions interrogatives comme

(2) voulez / vous / une tarte aux prunes ? [28P1]

(3) tu / prends / de la viande ? [21P2]

qui présentent une structure superficielle différente de la proposition (1) : inversion des tagmèmes C1 et N12 dans le premier cas, absence de *est-ce que* dans le second. Ces différences sont secondaires et ne touchent pas ce que Chomsky nommera la structure profonde (deep structure ; cf. *Aspects*, 136). En effet, si les marques sont différentes (*est-ce que*, inversion, intonation seule), la fonction globale en est identique. C'est pourquoi nous proposons de représenter les trois propositions par la même formule :

I + C1 + N12 + C2

On constate que la présentation des tagmèmes dans la formule ci-dessus suit un ordre abstrait qui ne correspond pas nécessairement à l'ordre des constituants des propositions (1) à (3) ; les formules simplifiées que nous avons utilisées jusqu'ici indiquent seulement les relations entre les constituants des propositions nucléaires : elles décrivent la structure profonde. La position et la forme des constituants sont des facteurs qui relèvent de la structure superficielle. Nous reprendrons ce problème dans notre présentation de la théorie transformationnelle (4.4.1 et 5.3.1).

Nous avons trouvé, dans les propositions interrogatives du corpus VIF I, un seul type nouveau (sans tenir compte de la fonction globale interrogative) par rapport à la liste du tableau VII : Po4. On le rencontre en particulier dans l'exemple suivant :

(4) c' / est / à quel étage ? [4P6]

On relève aussi une fonction globale impérative, symbolisée par O (ordre), qui, comme I, peut marquer tous les types de propositions énumérés au chapitre précédent, excepté parfois les Po... ; cette restriction n'est pas surprenante puisque la marque la plus fréquente de la fonction globale impérative est précisément l'ellipse du tagmème de fonction complémentaire C1.

Voici un exemple de proposition impérative :

(5) enlevez / votre manteau [5S4]

que nous représentons par la formule suivante :

$O + C1 + N12 + C2$

Nous avons trouvé dans le corpus VIF I un seul exemple de fonction globale exclamative, la proposition

(6) comme / il / est / drôle [12S22]

qu'on pourrait représenter par la formule :

$E + C1 + N16 + C6$

mais cet exemple unique ne nous permet pas d'aborder l'étude de la fonction exclamative dans notre analyse tagmémique.

Alors que ces trois fonctions globales s'excluent mutuellement, la fonction négative U peut être rattachée à n'importe quel type de proposition, même déjà marqué par I, O, ou E, comme l'attestent les exemples suivants :

(7) je / n' / ai / pas / d'enveloppes par avion [20S9]

(8) vous / n' / écrivez / pas / quelques mots / à vos
parents ? [20S24]

(9) n' / oublie / pas / le pourboire [31S26]

auxquels correspondent les formules tagmémiques :

$U + C1 + N12 + C2$

$U + I + C1 + N123 + C2 + C3$

$U + O + C1 + N12 + C2$

Ces exemples suggèrent deux remarques :

- (a) du point de vue formel, on peut penser que l'étude de *ne... pas*, comme celle des pronoms conjoints, relève du groupe verbal ; cependant, ces morphèmes remplissent une fonction au niveau de la proposition, comme le note Guiraud pour la négation (cf. *La syntaxe du français*, 91). C'est pourquoi nous les traitons comme des tagmèmes de proposition. Étudiant un cas analogue en ixil, Longacre conclut : « The fact that these post-clitics are phonologically bound should not be permitted to obscure the fact that they manifest clause-level tagmemes » (*Grammar Discovery Procedures*, 42).
- (b) les propositions (7) à (9) présentent pour la première fois un exemple de tagmème discontinu, mais ce phénomène n'apparaît pas dans les formules simplifiées, car il relève de la structure superficielle.

Dans les exemples produits, la marque de l'interrogation ou de la négation portait sur l'ensemble de la proposition ; elle peut aussi, par surcroît, porter sur un ou plusieurs tagmèmes déterminés. Ainsi :

(10) où / est-ce que / tu / vas ? [9M5]

(11) je / n' / aime / personne [17M9]

(12) personne / ne / dit / rien [29S22]

Ces cas peuvent être traités de deux manières :

- 1° la marque de l'interrogation ou de la négation modifie la fonction du tagmème sur lequel elle porte ; cette modification touche la structure profonde et doit apparaître dans la formule simplifiée. Or, nous ne voyons pas comment la théorie tagmémique, dans sa forme actuelle, peut exprimer cette modification de fonction.
- 2° les propositions (10) à (12) ont la même structure profonde que les propositions interrogatives et négatives globales correspondant-

tes ; elles sont représentées par les mêmes formules simplifiées :

$$\begin{array}{ll} I + C1 + N14 + C4 & \text{pour (10)} \\ U + C1 + N12 + C2 & \text{pour (11) et (12)} \end{array}$$

Les différences de forme et de position sont traitées dans l'analyse des classes émiques manifestant ces tagmèmes. Cette solution n'est pas tout à fait satisfaisante, comme nous le verrons dans la description transformationnelle (5.1.3, d), mais elle nous paraît la seule compatible avec la méthode de Pike et de Longacre.

3.4.5. NOUVELLE DÉFINITION ET DEUXIÈME CLASSEMENT DES PROPOSITIONS NUCLÉAIRES

Nous disposons des éléments nécessaires pour compléter la définition provisoire de la proposition nucléaire donnée en 3.2.

Nous appellerons proposition nucléaire tout segment formé seulement de tagmèmes nucléaires et de tagmèmes globaux.

Nous proposons un deuxième classement des propositions nucléaires du corpus VIF I, qui tient compte des tagmèmes de fonction globale, E excepté. Nous utilisons pour cela la technique matricielle présentée en 2.3.8.5.

Nous avons reporté verticalement les types de propositions du tableau VII, en ajoutant Po4, et horizontalement les tagmèmes de fonction globale. Les nouveaux types de propositions sont représentés par les symboles du tableau VII précédés des symboles des fonctions globales (exemple : IP123).

TABLEAU VIII

	—	I	O
P1	P1	IP1	OP1
P12	P12	IP12	OP12
P13	P13		OP13
P123	P123	IP123	OP123
P14	P14	IP14	OP14
P124	P124	IP124	OP124
P15	P15	IP15	
P16	P16	IP16	
Po	Po		
Po2	Po2	IPo2	
Po23	Po23	IPo23	
Po4		IPo4	
Po6	Po6	IPo6	
P2	P2		

Les cases blanches n'indiquent pas nécessairement que les types de propositions en question n'existent pas en français parlé, mais simplement qu'ils ne figurent pas dans le corpus VIF I.

Pour introduire la fonction globale négative, nous appliquons l'opération « produit de matrice » présentée au chapitre 2.3.8.5. Nous multiplions la matrice MP du tableau VIII par le facteur U.

Nous obtenons ainsi 60 types de propositions nucléaires, dont 42 sont représentés dans le corpus VIF I. Nous donnons ceux-ci, illustrés chacun par un exemple, au tableau IX (1).

3.4.6. CLASSES ÉMIQUES DE DISTRIBUTION

Nous avons analysé jusqu'ici les fonctions des différents tagmèmes de la proposition nucléaire sans préciser les formes qui les remplissaient. Il est temps de passer à l'étude des classes émiques de distribution.

3.4.6.1. *Hyperclasses.*

Nous avons distingué trois grands types de fonctions : nodale, complémentaire et globale. Chacun est représenté par un ensemble caractéristique que nous appellerons *hyperclasse* (cf. Elson et Pickett, *An Introduction*, 142).

Toutes les formes qui peuvent remplir une fonction complémentaire constituent l'hyperclasse c, les formes de fonction nodale l'hyperclasse n et celles de fonction globale l'hyperclasse g. Rappelons que, selon la convention tagmémique, les majuscules désignent les fonctions alors que les minuscules désignent les classes.

3.4.6.2. *Les classes de c.*

L'hyperclasse c se divise en un certain nombre de *classes* définies chacune par la fonction complémentaire qu'elle remplit. La classe c1 réunit les formes de fonction complémentaire C1, la classe c2 celles de fonction complémentaire C2, etc.

La classe la plus petite, c0, compte seulement deux éléments alors que la plus grande, c2, en réunit 307. Il est impossible de reproduire ici les listes complètes ; des nombreux lexèmes des classes les plus vastes, nous donnons seulement quelques exemples représentatifs ; les omissions sont signalées par des points de suspension.

(1) L'interrogation par la seule intonation est indiquée par le signe ↗.

TABLEAU IX

Proposition	Exemple	Référence
P1	ei mar f	6M22
UP1	ei nə mar fə pa	6M23
IP1	ty travaj ↗	6M3
UIP1	ty n travaj pa ↗	6M7
OP1	atā	7S15
P12	ʒə kōt mōnarʒū	6M30
UP12	ʒə n prādre pa dʒurnal	22S20
IP12	eskə voparū em laglas	28M10
UIP12	vu n ave pa dsētyr ↗	13M5
OP12	āive votrēmāto	5S4
UOP12	n ubli pa lpurbwar	31S26
P13	ei parl okōsjerʒ	4S3
OP13	telefone amadamlēbrē	2oP6
P123	pol mōtrə sōtrē asamer	4M19
IP123	vu m done mōʒurnal ↗	22S8
UIP123	vu n ekrive pa kēkəmo avopara ↗	20S24
OP123	don lebiʒe aluvrəz	31S25
P14	il va alopera	9S13
UP14	ʒə n ve pa osinema	17M5
IP14	eskə nuz ātrō osinema	31S1
UIP14	ty n va pa alekol ↗	9M10
OP14	alō osinema	17M4
P124	ʒə pōtre āpake alapost	17P4
IP124	vuz apōrte lemōda adōmisil ↗	19P8
OP124	mē lsykrə dāletas	16M14
P15	nu vnō dlasorbōn	26M2
IP15	du vne vu	26M1
P16	il sō trelur	14S11
UP16	lenuvel nə sō pa bōn	22S10
IP16	eskə ty ɛ prē	15S15
UIP16	esk il n ɛ pa trogrū	12P2
Po	il aply	30P5
Po2	il ja dybrujar	32S4
UPo2	il n ja pa dsykr	25M17
IPo2	il ja ānasōsōer ↗	3S10
Po23	il mē fo dlavjād	21S29
IPo23	k esk il vu fo	21S9
IPo4	s ɛ akeletaz	4P6
Po6	s ɛ lamēr dezāfū	2M7
UPo6	s n ɛ pa mō ʒapo	4M8
IPo6	s ɛ votrə ʒapo ↗	4M7
P2	vwala defoto	6P1

- c0 = {il, s(ə)}
 c1 = {pɔl, ledəʃjē, ynʒœnfij, mafam, laptit, tulmōd, setsɛrvjɛt, ..., sa, sla, pɛrson, il(z), ɛl(z), nu(z), ɔ̃(n), ʒ(ə), ty, vu(z), ki}
 c2 = {zanɛt, ynmezɔ̃, lasūsœr, bokudpwasɔ̃, doplas, megā, kɛlkəkurs, ..., dʃis, dmē, dāvlp, ..., pœr, fē, rezɔ̃, ..., atagrāmɛr, amɛba, ..., kɛlkœ̃, sa, tu, rjē, pɛrson, s(ə), vu(z), m(ə), nu(z), le(z), l(ə), la, t(ə), ā(n), ā̃(n) yn(œ̃), ā̃ ynbutɛj, ..., mwa, twa, d(ə)mwa, amwa, atwa, kɔ̃bjɛdpjɛs, kɛlgato, ..., kɔ̃bjē, k(ə), aki}
 c3 = {apɔl, asamɛr, okɔ̃sjɛrʒ, amadamtibo, ofarmasjē, alabulāʒɛr, optitʃij, optigarsɔ̃, alɛpisjɛ, amadamlœbrœ̃, aluvrœz, avɔpɑrā, lqi, t(ə), m(ə), vu(z), nu(z), s(ə), mwa}
 c4 = {dāsɔ̃byrɔ, alamezɔ̃, oli, syrɫafɛz, dvūllavabo, ʃɛmamɛr, ʃɛzɔ, ..., la, isi, akɛlsinema, dākɛlkartjɛ, akɛletaz, u, paru, i}
 c5 = {dɫasɔ̃rbɔn, dʃɛfilip, dymɛtrɔ, dɔlapɛʃ, dedøkɔtɛ, dɔʃɛzɛl, dɔlasūsœr, dybyrɔ, du}
 c6 = {kɔ̃tā, lur, siʒɔli, asɛɔ̃, trɔgrā, ..., dɔbu, ārtar, ..., ēʒɛnjœr, ety-djāt, ..., œ̃bɔpɛʃœr, mavwatyr, mafijmirɛj, ʒak, ..., sa, sla, tu, rjē, mwa, twa, ɛl, kɔ̃bjɛdpɛrson, ki, kɛl, k(ə), kɛlœr}

Dans ce classement, nous avons considéré seulement la fonction complémentaire que remplissent les éléments. Nous n'avons tenu compte ni de leur place dans la proposition, ni de leur capacité de remplir d'autres fonctions.

3.4.6.3. Les classes de n.

Les éléments de l'hyperclasse n sont aussi classés d'après la fonction nodale particulière qu'ils remplissent. On forme ainsi les classes n1, n12, n123, etc.

Les classes de n sont moins étendues que celles de c. La plus petite, n16, ne comprend qu'un élément alors que la plus grande, n12, en compte 66.

Plutôt que de choisir arbitrairement une forme représentative du verbe comme, par exemple, l'infinitif, nous avons relevé toutes les formes qui figuraient dans notre corpus. Nous n'en donnons qu'une ici pour abrégé.

- n0 = {pɔ}
- n02 = {ja, fɛ}
- n023 = {fo}
- n04 = {ɛ}
- n06 = {ɛ}
- n1 = {travaj, marʃ, avɔ̃dāsc, kur, sɔn, sɛ, atād, krwa, lav, trikɔt, māʒ, vwa, pɔ, partɔ̃, sɔrtira, rɔvjē, vjɛdra, ariv, rātrɛ, vɛ, mɔtɔ̃, ātrɔ, sirkylɛ, buʒ, ɛkut, fɛt, rɔgard, travɛrsɛ, ʃɛrʃ, agrɔsi, dɛʒœnrɔ̃, dinɛ, vumœkɛ, dɛpɛʃtwa, spas, ɛ, plɛ, tuʃ}

- n12 = {turnə, di, dɔn, ɛm, avɔ̄, lav, kɔ̄t, uvrə, rəgardə, vwa, pɔ̄rtə, desin, pɛfɛr, atəd, fɛrmə, pɛrɛn, fɛrʃə, lev, rāʒ, kit, pɛpar, aʃɛtrɛ, rəswa, truv, alym, frɛ, sɔrə, rā, arɔz, āmɛnra, mūʒrɔ̄, dɛʃir, kup, ekri, vɔ, ekasɛ, byvɔ̄, ɛtyɛ, apɔrt, ālvɛ, mɛ, vekomāde, vamɔ̄tɛ, ɛrākɔ̄trɛ, ɛvit, ɛtɔn, vɛrɛparɛ, ɛkut, ubli, rāpli, lɛsɛ, avɛʃwazi, kɔnɛsɛ, dmāde, arɛt, avɛapri, trɔ̄pɛ, sɔlvɛ, bɛ-
 ɲərɔ̄, abij, prɔmɛn, rtruvrɔ̄, rgardə, asɛjɛ, ɛkskyzɛ, rəpɔz}
- n2 = {vwala, vwasi}
- n13 = {parl, tɛlɛfɔnɛ, ɛksplik}
- n123 = {dɔn, mɔ̄trə, vādɛrɛ, eaʃtɛ, pɛpar, dmād, frɛ, vɛrāplɛsɛ, vɛpɛjɛ, vɛrādrə, apɔrt, pɛzāt, ɛkrivɛ, āvwa, dwa, di, brɔs, sɔmi}
- n14 = {sɔm, abit, va, ātrə, pasrɔ̄, partɔ̄, vɛnɛ, mɔ̄t, arivra, rātrɔ̄, rturnɛ}
- n124 = {pɔ̄trɛ, āmɛn, akɔ̄ʃɛ, mɛtɛ, apɔrtɛ}
- n15 = {vnɔ̄, sɔr, rəvjɛn, ariv, ɛ}
- n16 = {ɛ}

3.4.6.4. *Les classes de g.*

Les éléments de l'hyperclasse *g*, bien moins nombreux, sont classés aussi d'après la fonction globale particulière qu'ils remplissent. On obtient ainsi, pour les éléments de fonctions interrogative, impérative et négative, les trois classes suivantes :

i = {ɛsk(ə), int, inv}	int : interrogation marquée par la seule intonation
o = {ɛl}	inv : interrogation marquée par l'inversion de CI (ou de Co) et de N...
u = {n(ə) pa}	ɛl : fonction impérative marquée par l'ellipse de l'élément de fonction CI

3.4.6.5. *Les sous-classes de c.*

Comme nous l'avons montré au chapitre 2.3.8.3, certains éléments d'une classe émique peuvent appartenir aussi à d'autres classes. Par exemple, la forme *tɔ̄fis* figure dans les classes *c1* et *c2* de notre analyse ; elle appartient sans doute aussi à la classe *c6* puisqu'on y trouve une forme analogue : *mafij*. Par contre, *ty* appartient seulement à la classe *c1*. Pour rendre compte de ces différences, on établit des *sous-classes de distribution*.

Afin de systématiser cette partie de l'analyse tagmémique, nous proposons d'utiliser les notions d'*intersection* et de *sous-ensemble*, que nous empruntons à la théorie des ensembles (cf. W. S. Cooper, *Set Theory and Syntactic Description* et Charles F. Hockett, *Language, Mathematics and Linguistics*).

Nous définissons une sous-classe de distribution comme l'inter-

section de deux classes émiques ou comme un sous-ensemble d'une de celles-ci.

Dans le premier cas, rappelons que l'intersection de deux ensembles c_1 et c_2 ($c_1 \cap c_2$) est l'ensemble des éléments qui appartiennent simultanément à c_1 et à c_2 . Dans notre analyse, nous représenterons la sous-classe de distribution ainsi formée par c_{12} .

Dans le second cas, les éléments de l'ensemble c_1 qui n'appartiennent à aucun autre constituant un sous-ensemble de c_1 . Nous représenterons cette sous-classe de distribution par $-c_1$, pour éviter toute confusion avec la classe dont elle fait partie.

Nous obtenons ainsi les sous-classes de c suivantes (les listes abrégées sont signalées par des points de suspension comme au chapitre 3.4.6.2) :

- co1 = {il}
- co23 = {s(ə)}
- c16 = {ɛl}
- c126 = {zanɛt, lasǫsɔɛr, ynʒœnfij, mafam, laptit, tulmōd, megǫ, ..., kɛlkœ, pɛrson, rjɛ, tu, sa, sla, kōbjɛdpjes, kɛlgato, ..., kōbjɛ, ki}
- c1236 = {vu(z), nu(z)}
- c23 = {atagrōmɛr, amagrōmɛr, okōsjɛrʒ, apɔl, ofarmasjɛ, aluvrɔz, asamɛr, amadamtibo, alabulǫʒɛr, optitfij, optigarsō, alɛpisje, amadamlǫbrɛt, avoparō, amwa, atwa, mwa, twa, m(ə), t(ə), lqi, lɛɛr, aki}
- c24 = {la, i}
- c25 = {dɛlasǫsɔɛr, dlasɔrbɔn, dʃɛfilip, dymɛtro, dɛlapɛʃ, dedɔkote, dɛʒɛl, dybyro, dlaba, dmwa, ā(n)}
- c26 = {l(ə), k(ə)}
- c1 = {ʒ(ə), ty, ʒ(n), ɛlz, ilz}
- c2 = {lɛ(z), ā(n) ǫɛ(yn), ō ynbutɛj, ..., dʃis, dmɛ, dǫvlɔp, ..., pɛɛr, fɛ, rɛzō, ..., akwa}
- c4 = {dǫsɔbyro, alamezō, oli, syrɫɫɛz, dvǫllavabo, ʃemamɛr, ʃɛzɔ, ..., isi, akɛlɛtɫɛʒ, dǫkɛlkartje, ..., u, paru}
- c5 = {du}
- c6 = {pti, kōtǫ, lur, siʒɔli, asɛlō, ..., dɛbu, ārtar, ..., ɛʒɛnjɔɛr, ɛtydjǫt, ..., kɛl}

Précisons que nous avons dû extrapoler pour constituer des sous-classes valables. Il était en effet impossible, dans un corpus de cette dimension, que toutes les formes apparussent dans toutes leurs fonctions possibles. Prenons l'exemple de la forme *setsɛrvjet* : elle n'apparaît qu'une fois dans le corpus VIF I et remplit la fonction complémentaire C1. Si nous l'avions rangée dans la sous-classe $-c_1$, nous aurions donné une information insuffisante, voire incorrecte, par respect excessif des données du corpus ; en effet, cette forme peut

aussi remplir en français les fonctions complémentaires C2 et C6, comme l'attestent deux propositions que nous avons entendues : *ʒprāsetserujet* et *sesetserujet*. Dans un cas pareil, nous n'hésitons pas à compléter les données du corpus par nos connaissances personnelles et à ranger cette forme dans la sous-classe c126.

3.4.6.6. Les sous-classes de *n*.

De même que *tōfis* peut remplir différentes fonctions complémentaires, la forme *lav* peut remplir plusieurs fonctions nodales : N1 dans la proposition nucléaire *ʒlav*, N12 dans *ʒlav ləʃa* ; elle appartient donc simultanément aux classes *n1* et *n12*. L'intersection de celles-ci, $n1 \cap n12$, détermine une sous-classe de distribution que nous appellerons *n1(2)* ; nous indiquons ainsi clairement que, pour les membres de cette sous-classe, la valence C1 est obligatoire (sauf dans les cas d'ellipse par la fonction globale impérative) alors que la valence C2 est facultative.

D'autres formes, comme *ε*, peuvent remplir différentes fonctions nodales qui s'excluent l'une l'autre. Dans ces trois exemples : *elətagrāmer*, *iledāsōbyro* et *ilepti*, *ε* remplit successivement les fonctions nodales N12, N14 et N16. Comme ces trois valences sont incompatibles, nous ne représenterons pas la sous-classe de distribution à laquelle appartient cette forme par *n1246*, mais par *n12/4/6*.

Comme nous l'avons montré au chapitre précédent, une sous-classe de distribution peut être aussi un sous-ensemble d'une classe donnée. La forme *a*, contrairement à *lav*, n'appartient qu'à la classe *n12* ; elle constitue, avec d'autres formes analogues, un sous-ensemble de *n12* que nous appellerons, pour éviter toute confusion, *-n12*.

Pour établir des sous-classes valables, nous n'avons pas seulement pris en considération la ou les fonctions nodales que les formes remplissent effectivement dans le corpus VIF I mais, comme au chapitre précédent, toutes les fonctions qu'elles peuvent remplir en français parlé. De ce fait, tel classement prêtera peut-être à discussion ; de toute manière, nous proposons tentativement une classification qui devra être contrôlée avec un corpus plus étendu.

$no2(3) = \{fo\}$

$no2/12(3) = \{fε\}$

$no4/o6/12/14/15/16 = \{ε\}$

$n1(2) = \{\text{travaj, avōdāsc, sōn, sε, krwa, lav, trikōt, māʒ, vwa, pø, buʒ, ckut, rōgard, travεrse, fεrʃ, agrōsi, εm, kōt, desin, rāʒ, kit, alym, arōʒ, byvō, etye, ubli, aveʃwazi, kōnεse, vumōke, plε, tuʃ}\}$

n1(2)/(4)	= {kur}
n1(23)	= {uvrə, fərmə, ekri, dmāde, aveapri, parl, telefəne, eksplik, vepeje, brəs}
n12(3)	= {turnə, di, dən, prən, prepar, a [ətre, rā, lese, mōtrə, vādre, verāplase, prezāt, dwa, vekəmāde]}
n12(3)/(4)	= {pərtə, āmen, apərtə, mē}
n1(24)	= {ātre}
n12(4)	= {akrə [e]}
n1(4)	= {partō, pasrō, rturne}
n1(25)	= {sɔr}
n12(5)	= {rəswa}
n1(245)	= {mōt}
n1(45)	= {rəvjen, vnō, arivra, rātrō}
n14(5)	= {va}
n(2)	= {vwasi, vwala}
-no	= {plə}
-no2	= {ja}
-n1	= {mar [, sirkye, deʒənrō, dine, depe [twa, spas]}
-n12	= {avō, pɔfɛr, lɛv, truv, de [ir, kup, arɛt, trōpe, bɛnɔrō, abij, pɔmɛn, rtruvrō, asɛje, ekskyze, rəpoz, vɔ, ekase, ālve, erākōtre, ɛvit, etɔn, verɛpare, rāpli}
-n14	= {abit}

3.4.7. FORMULES TAGMÉMIQUES COMPLÈTES ET TAGMÈMES DISCONTINUS

Chaque proposition nucléaire du corpus VIF I peut maintenant être représentée par une formule tagmémique complète qui indique la fonction, la sous-classe et la position des tagmèmes. Par exemple, la proposition

(1) eskə mōnapartəmā vu plə [4S32]

peut être transcrite ainsi :

I : eskə + C1 : c126 + C2 : c1236 + N12 : n12

(pour alléger les formules, nous supprimons le signe - qui distinguait certaines sous-classes des classes auxquelles elles appartenaient ; comme nous indiquons seulement les sous-classes dans les formules, aucune confusion n'est plus possible).

On achoppe ici sur le problème délicat des tagmèmes discontinus. En voici trois exemples :

(2) ʒ ān ɔre yn	[27M4]
(3) ʒ ve l repare	[14S13]
(4) ʒ n e pa ltā	[3S21]

Le problème de la représentation de ces tagmèmes a été longtemps

TABLEAU X

<i>P12</i>	Cl:c1 + N12:n1(2) + C2:c126	3 emmjø dezərkestr	[31S8]
	Cl:col + N12:n1(2) + C2:c126	il rəgardə latelevizjə	[5P9]
	Cl:c126 + N12:n1(2) + C2:c126	lezā atād lotəbys	[9S6]
	Cl:c1236 + N12:n1(2) + C2:c126	nu rəgardə defotodvakās	[8M6]
	Cl:c1236 + N12:n12 + C2:c126	nuz avə dəfij	[4M7]
	Cl:c126 + N12:n12 + C2:c126	məsjøemadamtibōt	
		ynvwatyr	[4M13]
	Cl:c1 + N12:n12 + C2:c126	ty a əpərtmone	[6M28]
	Cl:col + N12:n12 + C2:c126	il a ynməzə	[8P10]
	Cl:c1236 + N12:n12 + C2:c2	nuz orə pœr	[11M12]
	Cl:c126 + N12:n12 + C2:c2	pəl a fē	[16S21]
	Cl:c1 + N12:n12 + C2:c2	3 e frwa	[12M3]
	Cl:c1236 + N12:n12 + C2:c25	vu vuməke dmwa	[10M10]
	Cl:c1 + N12:n12 + C2:c25	ty tmək dəmwə	[29M20]
	Cl:c126 + N12:n1(23) + C2:c126	madamtibo uvrə lapərt	[4S11]
	Cl:c1 + N12:n1(23) + C2:c126	el fərmə lapərt	[10S2]
	Cl:c126 + N12:n12(3) + C2:c126	ladam turnə latet	[29S16]
	Cl:c1 + N12:n12(3) + C2:c126	ə dən nœtrədəmdəpəri	[31S3]
	Cl:c1236 + N12:n12(3) + C2:c126	nu prədrə dyfrəməz	[28S3]
	Cl:c126 + N12:n12(3)/(4) + C2:c126	təfis pərtə ləfile	[6S23]
	Cl:col + N12:n12(3)/(4) + C2:c126	il pərt əfəpo	[8M11]
	Cl:c1 + N12:n12(3)/(4) + C2:c126	ilz apərt əkado	[8S13]
	Cl:c1 + N12:n12(5) + C2:c126	3 ersy delivr	[18P7]
	Cl:c126 + N12:n1(245) + C2:c126	ləgarsə vāmōte vovaliz	[26S5]
	Cl:c126 + N12:no4/o6/12/14/15/16 + C2:c23	lagrəd̄tas et amwa	[16M5]
	Cl:c1 + N12:no4/o6/12/14/15/16 + C2:c23		
	Cl:col + N12:no4/o6/12/14/15/16 + C2:c23	el ε atagrōm̄er	[16M9]
	Cl:col + C2:co23 + N12:n1(2)	il s̄ə amagrōm̄er	[12P8]
	Cl:c1 + C2:c26 + N12:n1(2)	il s̄ə rəgard	[15S10]
	Cl:c126 + C2:c26 + N12:n1(2)	3 l eatādy	[30P7]
	Cl:c126 + C2:co23 + N12:n12	mōvwazē l avy	[31P6]
	Cl:c1236 + C2:c1236 + N12:n12	lezto s aret	[9S21]
	Cl:col + C2:co23 + N12:n12	vu vu trəp̄c	[29S20]
	Cl:c1 + C2:c23 + N12:n12	il s aret	[32S25]
	Cl:c1 + C2:c24 + N12:n12	3ə m prōm̄en	[15M18]
	Cl:c1 + C2:c2 + N12:n12	3 la pr̄ef̄er	[38P8]
	Cl:c1236 + C2:c25 + N12:n12	3 ān ore yn	[27M4]
	Cl:c1 + C2:c26 + N12:n12	nuz ān avə	[27M21]
	Cl:col + C2:c23 + N12:n12	3ə ve l rep̄are	[14S13]
		il m̄ə pl̄e	[4S33]

UP12

IP12

Cl:c126 + C2:c23 + N12:n12	lœrkulœer mæ ple	[24P2]
Cl:col + C2:c2 + N12:n12(3)	il le f5	[18M3]
Cl:cl + C2:c2 + N12:n12(3)	el le fra	[18M9]
Cl:c1236 + C2:c25 + N12:n12(3)	nuz ā prān5	[27S21]
Cl:cl + C2:c2 + N12:n12(3)	ʒ ā prādre yn	[28S9]
Cl:cl + C2:c25 + N12:n12(3)	ʒ ā prādre	[27M11]
Cl:cl + C2:c2 + N12:n12(3)/(4)	ʒ ān apœrtœre kelkœzœ	[18P8]
Cl:cl + U:n pa + N12:n1(2) + C2:c126	ʒœ n vwa pa t5fis	[6P7]
Cl:c1236 + U:n pa + N12:n12 + C2:c2	nu n av5 pa dfis	[4M9]
Cl:cl + U:n pa + N12:n12 + C2:c126	ʒ n e pa ltā	[3S21]
Cl:col + U:n pa + N12:n12 + C2:c2	il n a pa dmē	[7S14]
Cl:cl + U:n pa + N12:n12 + C2:c2	ʒ n e pa dkqijer	[16S4]
Cl:cl + U:n pa + N12:n12 + C2:c2	ʒ n e pa swaf	[16M20]
Cl:c126 + U:nœ + N12:n12(3) + C2:c126	pœrson nœ di rjē	[29S22]
Cl:cl + U:n pa + N12:n12(3) + C2:c2	ʒœ n prādre pa dʒurnal	[22S20]
Cl:cl + U:n pa + N12:n12(3) + C2:c126	ʒœ n fœ rjē	[17M11]
Cl:col + U:nœ pa + C2:c26 + N12:n1(2)	il nœ l em pa	[28M11]
Cl:cl + U:n pa + C2:c24 + N12:n1(2)	5 n la vwa pa	[7S8]
I:eskœ + Cl:c126 + N12:n1(2) + C2:c126	eskœ voparā em laglas	[28M10]
I:int + Cl:cl + N12:n1(2) + C2:c126	ty vwa sevʒozarbr ↗	[24P4]
I:int + Cl:c1236 + N12:n1(2) + C2:c126	vu rgarde defoto ↗	[8M5]
I:int + Cl:c1236 + N12:n12 + C2:c126	vuz ave ynbontabl ↗	[27M3]
I:int + Cl:cl + N12:n12 + C2:c126	el a katretaz ↗	[2P3]
I:int + Cl:c126 + N12:n12 + C2:c126	vœtrœmari ora devak5s ↗	[20S22]
I:eskœ + Cl:c1236 + N12:n12 + C2:c126	eskœ vuz avc dybœer	[21S11]
I:eskœ + Cl:cl + N12:n12 + C2:c126	eskœ ty aātādy lœtœner	[30P6]
I:eskœ + Cl:c1236 + N12:n12(3) + C2:c126	eskœ vu prœne vœtrœʒapo	[13M14]
I:esk + Cl:col + N12:n12(3) + C2:c126	esk il f5 lœrdœvwar	[18M2]
I:int + Cl:c1236 + N12:n12(3) + C2:c126	vu prœne dyvē ↗	[27S20]
I:int + Cl:cl + N12:n12(3) + C2:c126	el prā s5bē ↗	[5S18]
I:int + Cl:col + N12:n12(3) + C2:c126	il pren lœrvak5s ↗	[18S22]
I:eskœ + Cl:cl + N12:n12(3)/(4) + C2:c126	eskœ ty mœ tavestœvert	[13P2]
I:int + Cl:cl + N12:n12(3)/(4) + C2:c126	ʒœ mœ mesujemar5 ↗	[13S13]
I:int + Cl:cl + C2:c26 + N12:n1(2)	ty l vwa ↗	[22M12]
I:int + Cl:cl + C2:c23 + N12:n1(2)	ty m aatādy ↗	[25S22]
I:int + Cl:cl + C2:c25 + N12:n12	ty ā vœ ↗	[18M8]
I:eskœ + Cl:cl + C2:c23 + N12:n12	eskœ ty t prœmen	[15M17]
I:eskœ + Cl:c126 + C2:c1236 + N12:n12	eskœ mœnapartœmā vu ple	[4S32]
I:esk + Cl:cl + C2:c1236 + N12:n12	esk el vu ple	[12S16]
I:int + Cl:cl + C2:c26 + N12:n12(3)	el lœ fœ ↗	[18M5]
I:inv + C2:c126 + N12:n12 + Cl:c1236	kelgato vule vu	[28S12]

	I:inv + C2:c126 + N12:n12(3) + Cl:c1236	kelnymero dmāde vu	[29S27]
	I:inv + C2:c26 + N12:n12(3) + Cl:cl	kā di ty	[29M11]
	I:inv + C2:c26 + N12:n12(3) + Cl:c126	kā diz lezurno	[22P9]
	I:inv + C2:c23 + N12:no4/o6/12/14/15/ 16 + Cl:c126	aki e setservjet	[16M8]
	C2:c26 + I:eskā + Cl:c1236 + N12:n1(2)	k eskā vu rāže	[14P1]
	C2:c26 + I:eskā + Cl:cl + N12:n1(2)	k eskā ty lav	[6M11]
	C2:c26 + I:eskā + Cl:cl + N12:n12	k eskā ty rgard	[9M13]
	C2:c26 + I:eskā + Cl:cl + N12:n12(3)	k eskā 3 fe	[6M13]
	C2:c26 + I:eskā + Cl:c1236 + N12:n12(3)	k eskā vu fet	[18M14]
	C2:c26 + I:esk + Cl:col + N12:n12(3)	k esk il fe	[5P8]
	C2:c26 + I:eskā + Cl:c1236 + N12:n12(3)/(4)	k eskā vu porte	[29P10]
	I:inv + N12:n12 + Cl:c1236 + C2:c126	ave vu dyroti	[27M20]
	I:inv + N12:n12 + Cl:cl + C2:c126	vø ty ðemørsodglas	[27M26]
	I:inv + N12:n12(3) + Cl:c1236 + C2:c126	prādre vu deordœvr	[27M9]
<i>UIP12</i>	I:int + Cl:c1236 + U:n pa + N12:n12 + C2:c2	vu n ave pa dsētyr ↗	[13M5]
	I:int + Cl:cl + U:n pa + N12:n12 + C2:c2	ty n a pa dsētyr ↗	[12S9]
<i>OP12</i>	O:cl + Cl:o + N12:n1(2) + C2:c24	røgarde la	[13M3]
	O:el + Cl:ø + N12:n1(2) + C2:c126	rāže semu fwar	[14M15]
	O:el + Cl:ø + N12:n1(2) + C2:c2	rāže le	[14P11]
	O:cl + Cl:ø + N12:n12 + C2:c126	ālive vøtrāmāto	[5S4]
	O:el + Cl:ø + N12:n12 + C2:c1236	asēje vu	[1S14]
	O:el + Cl:ø + N12:n12 + C2:c23	ekskyze mwa	[11S3]
	O:cl + Cl:ø + N12:n1(23) + C2:c126	fērm lafnetr	[12M1]
	O:el + Cl:ø + N12:n12(3) + C2:c126	prænō sdrā	[14M6]
	O:el + Cl:ø + N12:n12(3) + C2:c25	prāz ā	[19M11]
	O:el + Cl:ø + N12:n12(3) + C2:c2	prā le	[13S11]
	O:cl + Cl:ø + N12:n12(3) + C2:c24	lese la	[14P9]
	O:el + Cl:ø + N12:n12(3)/(4) + C2:c126	mē tōmātobløetesujenwar	[13S6]
<i>UOP12</i>	O:el + Cl:ø + U:n pa + N12:n1(2) + C2:c126	n ekut pa mōfrer	[10M13]
	O:el + Cl:ø + U:n pa + N12:n1(2) + C2:c24	nø tu f pa ameba	[13S12]
	O:el + Cl:ø + U:n pa + N12:n12 + C2:c126	n ubli pa tōsaketegā	[13S24]

3.5. CONCLUSIONS

Avant de passer à la partie principale de notre étude : la syntaxe transformationnelle, faisons le point des résultats de l'analyse tagmémique :

- (a) elle permet de conjuguer une syntaxe des fonctions et une syntaxe des formes ; de ce fait, nous obtenons un classement à plusieurs entrées, qui signale au premier chef les oppositions significatives dans le système de la langue entre les divers types de propositions nucléaires et entre leurs constituants, sans négliger pour autant les multiples variantes formelles ;
- (b) si l'on met l'accent sur l'identité des fonctions, comme dans nos deux premiers classements, la description tagmémique révèle un lien profond entre des propositions qui, de prime abord, diffèrent par la forme et par la position de leurs constituants (voir les 110 variantes de P12 présentées au tableau X) ; c'est une première approche du problème de la différence entre la structure profonde et la structure superficielle de la phrase ;
- (c) si l'on met l'accent sur l'identité des formes, la grammaire tagmémique propose une solution intéressante au problème des ambiguïtés structurales. La proposition

(1) Qui attend Pierre ?

peut être interprétée de deux manières différentes :

(2) Qui est-ce que Pierre attend ?

(3) Qui est-ce qui attend Pierre ?

Les formules tagmémiques indiquent simultanément l'identité de forme (c126 + n1(2) + c126) et la différence de construction syntaxique (C2 + N12 + C1/C1 + N12 + C2) entre les deux interprétations de (1) :

C2 : c126 + N12 : n1(2) + C1 : c126

C1 : c126 + N12 : n1(2) + C2 : c126

- (d) la description proposée indique, outre la structure actuelle d'une proposition, ses expansions et ses réductions possibles.

Dans la formule de la proposition :

(4) Paul écrit une lettre

C1 : c126 + N12 : n1(23) + C2 : c126

tion et aux mêmes contestations que les grammaires traditionnelles.

C'est pourquoi nous partageons la conclusion du compte rendu de *Grammar Discovery Procedures* par W. L. Chafe : « despite Longacre's characterization of it as a 'radical departure', tagmemics does not seem to present an alternative to past theories which is revolutionary enough to carry us far beyond where we have been » (647).

4. LA THÉORIE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE DE N. CHOMSKY

En 1957, alors que la linguistique structurale, représentée principalement par Z. S. Harris et K. L. Pike, triomphait aux États-Unis et commençait seulement à intéresser les linguistes européens (la première grammaire structurale du français date de 1965), un jeune chercheur du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Noam A. Chomsky, publiait une brochure d'une centaine de pages, *Syntactic Structures*, qui remettait tout en question. L'auteur dénonçait les faiblesses des méthodes taxinomiques prônées alors par les structuralistes et proposait une nouvelle théorie, dite « générative transformationnelle », plus cohérente et plus efficace. Un autre collaborateur du MIT, Robert B. Lees, publiait la même année dans la revue *Language* un compte rendu important qui constituait une véritable introduction à la théorie de Chomsky et lui assura un grand retentissement. Néanmoins, la nouveauté radicale de certaines suggestions, l'emploi fréquent de procédés de formalisation peu familiers aux linguistes, le ton parfois polémique ou prophétique ont longtemps freiné la diffusion de la théorie transformationnelle et créé de nombreux malentendus ⁽¹⁾.

4.1. SOURCES PRINCIPALES

Aujourd'hui, on ne compte plus les ouvrages et les articles parus sur la théorie générative transformationnelle. La bibliographie de H. Krenn et K. Müllner cite près de deux mille cinq cents titres. Néanmoins, la plupart des commentateurs se réfèrent toujours à la brochure de 1957 et à un exposé de 1958 : *A Transformational Approach to Syntax*, traduit récemment par N. Ruwet sous le titre : *Une concep-*

(1) Le débat organisé en 1962 à Georgetown University sur le thème : « The Transformation Theory, Advantages and Disadvantages », est une bonne illustration du dialogue de sourds qui s'est établi aux États-Unis entre partisans et adversaires des thèses de Chomsky.

tion transformationnelle de la syntaxe. Ces références nous paraissent insuffisantes pour deux raisons :

- (a) Les deux textes que nous avons cités reprennent un exposé plus important, de quelque huit cents pages ronéotypées, présenté en 1955 au MIT sous le titre : *The Logical Structure of Linguistic Theory, Preliminary Draft*. Cette œuvre majeure est mal connue car elle n'a jamais été imprimée et n'est actuellement accessible que sur microfilm ; de plus, Chomsky y présente longuement les systèmes formels qui constituent sa syntaxe : les multiples pages couvertes de formules logico-mathématiques (axiomes, définitions, opérations, etc.) ont sans doute découragé de nombreux linguistes. Malgré ces difficultés d'accès, ce texte souvent négligé constitue une source irremplaçable pour la connaissance de la théorie générative transformationnelle.
- (b) Ces textes ne présentent que la première version de la théorie de Chomsky. Or, celui-ci n'a jamais prétendu donner d'emblée un système achevé et indiscutable. Les controverses suscitées par la publication de *Syntactic Structures*, les applications du modèle génératif transformationnel à d'autres langues, l'intégration de la phonologie (M. Halle) et de la sémantique (J. A. Fodor, J. J. Katz et P. M. Postal) ont entraîné vers 1964 des remaniements importants. C'était l'époque où on commençait seulement à comprendre et à apprécier à leur juste valeur les idées de *Syntactic Structures*, et où paraissaient les premières introductions (E. Bach, P. Roberts, A. Koutsoudas, O. Thomas, W. A. O'Neil) qui allaient initier un public plus large. Il s'est créé ainsi un décalage, source fréquente de confusions et de malentendus même dans des publications récentes, entre les connaissances communément répandues sur le premier état de la théorie et la nouvelle version, qui propose des modifications importantes ; c'est pourquoi il importe de distinguer nettement les deux.

Les ouvrages de J. J. Katz et P. M. Postal : *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, et de N. Chomsky : *Aspects of the Theory of Syntax*, constituent les sources les plus importantes pour la connaissance de la seconde version de la théorie. Des nombreuses introductions parues ces dernières années, seule celle de N. Ruwet tient compte des recherches récentes (voir notre compte rendu).

4.2. SITUATION DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE

La théorie générative transformationnelle vient troubler et compliquer la querelle, encore vive dans certains milieux, entre les partisans de la grammaire traditionnelle et ceux de la grammaire structurale. Il importe donc de faire le point. D'ailleurs, Chomsky lui-même a toujours tenu à situer sa théorie par rapport aux autres courants : loin de rejeter en bloc l'apport de ses prédécesseurs, comme on a pu le croire au début, il met en évidence les avantages et les limites de chaque système (cf. *The Current Scene in Linguistics*). Dans ce chapitre, nous nous proposons de relever schématiquement les points de rupture et de rencontre entre ces trois conceptions de la grammaire.

4.2.1. LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE ET LA GRAMMAIRE STRUCTURALE

On admet généralement que le but principal des grammaires traditionnelles est de montrer au lecteur comment construire correctement des phrases (R. B. Lees, *Some Neglected Aspects of Parsing*, 148). Elles ne se préoccupent pas seulement, comme les grammaires structurales, d'enregistrer l'usage et de le décrire, elles s'efforcent de l'expliquer (N. Chomsky, *De quelques constantes de la théorie linguistique*, 16). En fait, ces buts n'ont jamais été atteints de manière satisfaisante parce que les méthodes traditionnelles sont entachées de nombreuses « mystifications » (fallacies) que Samuel R. Levin a rappelées récemment dans un article intitulé *Comparing Traditional and Structural Grammar* :

- (a) la mystification sémantique : par exemple, la définition des parties du discours par le contenu de sens qu'on leur prête ;
- (b) la mystification logique : les catégories grammaticales coïncideraient avec celles de la raison ;
- (c) la mystification du latin : les grammaires des langues modernes ont été longtemps modelées sur la grammaire latine ;
- (d) la mystification historique : l'introduction de considérations diachroniques étrangères au système actuel de la langue ;
- (e) la mystification de l'écrit : la primauté du code écrit sur la langue parlée ;

- (f) la mystification normative : le respect abusif d'une norme souvent discutable et le mépris de l'usage.

Les structuralistes reprochent essentiellement à leurs prédécesseurs le caractère imprécis, invérifiable de leurs définitions et, d'une manière plus générale, une conception à la fois trop ambitieuse et insuffisamment scientifique de la grammaire. Pour échapper aux mystifications de la grammaire traditionnelle, ils proposent de limiter le champ de leur étude et de prendre en considération le seul aspect objectif, observable et vérifiable du langage : la forme (W. Nelson Francis, *Revolution in Grammar*, 77). Ils mettent au point un certain nombre de méthodes « scientifiques » — la plus célèbre a été exposée par Z. S. Harris en 1951 dans *Methods in Structural Linguistics* — qui devraient permettre de dégager quasi mécaniquement d'un corpus donné les structures phonologiques, morphologiques et syntaxiques d'une langue. Les structuralistes abandonnent ainsi les buts que s'étaient fixés les grammairiens traditionnels : ils ne se proposent plus d'enseigner à construire correctement des phrases, mais seulement d'en classer les constituants ; ils renoncent à expliquer les phénomènes linguistiques et se contentent de les enregistrer.

4.2.2. CHOMSKY ET LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

À l'époque où la plupart des linguistes et de nombreux enseignants célèbrent les mérites de la nouvelle grammaire structurale, Chomsky affirme ce paradoxe que la grammaire traditionnelle, par les buts qu'elle vise et les informations qu'elle fournit, présente une conception générale plus satisfaisante. Dans un ouvrage publié en 1966, *Cartesian Linguistics*, il écrit même que sa grammaire générative transformationnelle « est essentiellement une version moderne et plus explicite de la Grammaire de Port-Royal » (38-39). Nous n'étudierons pas ici les sources de la grammaire transformationnelle chez Descartes et chez Humboldt, mais il importe de savoir que Chomsky, loin de vouloir tout bouleverser, affirme renouer avec la tradition.

Cependant, il se sépare de la tradition sur deux points importants : « The most careful and compendious traditional grammar may give a full account of exceptions and irregularities, but it provides only examples and 'paradigmatic instances' of regular constructions, together with various informal hints and remarks as to how the reader is to generalize from these instances. *The basic regular processes of sentence construction remain unexpressed ; it is the task of the reader to infer*

them from the presented material» (introduction à l'ouvrage de P. Roberts, *English Syntax*, x-xi ; c'est nous qui soulignons). En d'autres termes, les informations fournies par les grammaires traditionnelles sont insuffisamment explicites ; corollairement, des mécanismes fondamentaux de la construction des phrases sont laissés dans l'ombre.

Chomsky pose ainsi le problème capital de la *métalangue des grammairiens*, c'est-à-dire de la langue qu'ils utilisent pour décrire la structure d'une langue particulière. Sur ce point, la plus grande confusion règne encore dans le domaine de la grammaire française, comme en témoigne la conclusion d'un article récent de M. Grevisse :

« Un des mérites de la *Syntaxe* de Georges et Robert Le Bidois, c'est qu'elle n'entortille jamais ses explications dans une langue ésotérique : point n'est besoin, pour les comprendre, de savoir le wischi-waschu d'une terminologie où se complait aujourd'hui une certaine linguistique d'avant-garde. Non, tout se dit, dans l'ouvrage, selon une nomenclature claire et 'en bons mots simples d'autrefois' » (*La réédition de la « Syntaxe du français moderne » de G. et R. Le Bidois*).

L'auteur passe manifestement à côté du problème : il ne s'agit plus de choisir entre la terminologie de Togeby, absconse (*Structure immanente de la langue française*), et celle des Le Bidois, entre le wischi-waschu et « les bons mots simples d'autrefois ». La métalangue utilisée par les grammairiens traditionnels, comme par la majorité des structuralistes, n'est autre que la langue vulgaire, plus ou moins enrichie de termes et de symboles techniques ; les grammaires formulées dans cette métalangue primitive, quelle que soit la technicité des termes, sont insuffisamment explicites : elles font nécessairement appel à l'intuition et à une certaine intelligence des lecteurs, ce qui crée une source d'erreurs et de controverses. Si l'on demande à plusieurs personnes de construire correctement telles phrases complexes en suivant strictement les indications données par *Le bon usage*, par exemple, elles aboutiront probablement à des résultats discordants, car elles auront interprété différemment telle règle ou tel exemple (N. Ruwet, *Introduction*, 33-34).

4.2.3. CHOMSKY ET LA GRAMMAIRE STRUCTURALE DITE TAXINOMIQUE

Chomsky et ses disciples critiquent violemment la grammaire structurale qu'ils nomment « taxinomique » ; ils rassemblent sous ce terme les différentes écoles inspirées de L. Bloomfield : de Z. S. Harris à K. L. Pike en passant, en Europe, par M. A. K. Halliday. Nous relèverons succinctement les critiques les plus importantes.

4.2.3.1. *La délimitation du domaine de la grammaire.*

Pour éviter les imprécisions et les confusions des grammaires traditionnelles, les structuralistes s'en tiennent à la description de la forme ; ce faisant, ils limitent considérablement le domaine traditionnel de la grammaire (C. V. Hartung, *The Persistence of Tradition in Grammar*, 18). R. B. Lees estime qu'ils ont choisi une solution de facilité et que le gain de précision obtenu est payé d'un sacrifice inadmissible ; il constate sévèrement : « Thus, while in certain respects a so-called structural grammar is very precise, it is so just by virtue of the fact that it attempts to accomplish so little of interest » (*Transformation Grammar and the Fries Framework*, 138). En d'autres termes, les structuralistes ne sont parvenus à élaborer des descriptions plus précises qu'en sacrifiant délibérément les problèmes grammaticaux les plus importants et les plus intéressants, comme la formation et l'interprétation des phrases.

Dès la première page de *The Logical Structure of Linguistic Theory*, en 1955, Chomsky relève une lacune importante des grammaires structurales : « These methods failed to account for such obvious relations between sentences as the active-passive relation. Systematic investigation of this problem exposed other gaps in syntactic theory, and led finally to this attempt to develop a unified approach to syntactic theory as a whole, including a theory of relations among sentences as integral part ». Ainsi, de l'aveu même de Chomsky, c'est la constatation de cette lacune dans l'expression des relations entre phrases qui a été le point de départ de sa théorie ; celle-ci tirera d'ailleurs son nom de la solution proposée : « The central conclusion is that a new level of transformational analysis is needed » (*o. c.*, 1). La transformation actif-passif est un exemple précis d'un problème qui a été soulevé, quoique imparfaitement, par la grammaire traditionnelle, puis ignoré par les structuralistes, enfin repris et résolu par la grammaire transformationnelle. La grammaire distributionnelle, en analysant chacune des phrases suivantes séparément, pour elle-même :

- (1) le trolleybus a renversé une passante
- (2) est-ce que le trolleybus a renversé une passante ?
- (3) une passante a été renversée par le trolleybus
- (4) qui est-ce qui a été renversé par le trolleybus ?

ne rend pas compte de leur parenté, évidente pour les sujets parlants.

De plus, elle aboutit à une description inutilement redondante et complexe car elle doit répéter dans chaque cas un certain nombre d'informations (régime du verbe, genre et nombre des substantifs commandant l'accord) qui sont données une fois pour toutes dans une grammaire générative transformationnelle.

D'autre part, les structuralistes négligent un aspect fondamental du langage : la compétence commune à tous les sujets parlants de construire ou de comprendre, à partir des phrases observées, d'autres phrases qui n'ont jamais été utilisées auparavant. R. P. Stockwell le dit nettement : « A stronger reason for rejecting them, along with formalistic grammars, is simply that they do not adequately explain the generalizations that human beings somehow arrive at as the basis for constructing, apparently without effort, new sentences never heard before which conform to the constraints inherent in the sentences to which they have been exposed » (*The Transformational Model of Generative or Predictive Grammar*, 24). Les descriptions structurales se ramènent généralement à un inventaire taxinomique des formes et des constructions d'un corpus ; elles n'indiquent pas les règles qui permettraient d'engendrer, à partir d'un nombre fini d'éléments, une infinité de phrases grammaticales : les règles d'une grammaire générative.

4.2.3.2. *La compétence et la performance.*

Pour assurer le caractère vérifiable de leur description, garant de sa valeur scientifique, les structuralistes s'en tiennent à l'examen systématique d'un corpus, oral ou écrit. Chomsky conteste qu'on puisse identifier ainsi la langue à décrire avec les phrases d'un corpus, quelles que soient ses dimensions et sa représentativité : « It is clear that the set of grammatical sentences cannot be identified with the linguist's corpus of observed sentences. Not only are there many (in fact, infinitely many) non-observed grammatical sentences, but, in addition, certain sentences of the corpus may be ruled out as ungrammatical, e. g., as slips of the tongue » (*The Logical Structure*, 109). D'une part, les phrases observées ne constituent qu'un sous-ensemble des phrases grammaticales d'une langue. D'autre part, comme nous l'avons relevé au chapitre 3.1, tout corpus d'enregistrements spontanés comprend un certain nombre de phrases que les sujets parlants eux-mêmes considèrent comme mal formées ; il est absurde de les analyser au même titre que les phrases grammaticales pour la seule raison qu'elles figurent dans le corpus.

Pour Chomsky, l'erreur des structuralistes dissimule une confusion entre deux aspects du langage, la compétence et la performance : « A distinction must be made between what the speaker of a language knows implicitly (what we may call his *competence*) and what he does (his *performance*) » (*Topics*, 9-10). Ces deux termes recouvrent partiellement la distinction de Saussure entre langue et parole ⁽¹⁾. On peut illustrer la distinction de Chomsky par l'exemple suivant : tout élève sait faire une multiplication, il connaît un ensemble de nombres et de règles qui constituent sa compétence ; il fait généralement des calculs corrects, mais il arrive qu'il commette des erreurs parce qu'il est fatigué, nerveux, inattentif ou parce que sa mémoire ne peut retenir de grands nombres ; les divers calculs, plus ou moins corrects, qu'il effectue, constituent sa performance. De même, selon Chomsky, tout sujet parlant possède plus ou moins consciemment les règles d'une grammaire générative qui lui permettent de construire une infinité de phrases bien formées et constituent sa compétence linguistique. L'application spontanée de cette grammaire dans la vie quotidienne, la performance, est entravée par de nombreux facteurs extralinguistiques : émotion, fatigue, précipitation, étendue de la mémoire, etc. Ce qui intéresse au premier chef le grammairien, c'est la compétence commune à tous les locuteurs d'une langue donnée. L'étude de la performance, importante pour la connaissance des processus de la communication et de l'apprentissage linguistiques, doit suivre logiquement et chronologiquement celle de la compétence. « It seems natural to suppose, écrit Chomsky, that the study of actual linguistic performance can be seriously pursued only to the extent that we have a good understanding of the generative grammars that are acquired by the learner and put to use by the speaker. *The classical Saussurian assumption of the logical priority of langue (and, we may add, the generative grammars that describe it) seems quite inescapable* » (*Current Issues*, 11 ; c'est nous qui soulignons).

Tout corpus ne présente qu'un reflet de la compétence des locuteurs ; les indications qu'il fournit sont sans doute utiles, mais insuffisantes pour reconstituer la grammaire. C'est pourquoi le respect exclusif des données d'un corpus ne représente pas un progrès des

(1) Pour une comparaison plus précise entre les deux conceptions, voir N. CHOMSKY et G. A. MILLER, *L'analyse formelle des langues naturelles*, 62-63 et Samuel R. LEVIN, *Langue et Parole in American Linguistics*.

recherches linguistiques, comme le prétendent les structuralistes, mais un appauvrissement regrettable.

4.2.3.3. *Les données et les faits linguistiques.*

Les structuralistes ne commettent pas seulement l'erreur de fonder leur analyse sur des données insuffisantes ; ils ont tendance, corollairement, à confondre données et faits linguistiques. Chomsky énonce l'opposition en ces termes : « The linguist's data consist of certain observations about the form and use of utterances. The facts of linguistic structure go well beyond these observations » (*Some Methodological Remarks on Generative Grammar*, 173).

Schématiquement, les structuralistes procèdent généralement en quatre étapes :

- (a) enregistrement d'un corpus aussi représentatif que possible de la langue étudiée ;
- (b) segmentation des énoncés du corpus à différents niveaux ;
- (c) inventaire des formes ainsi obtenues ;
- (d) classement des formes et des énoncés.

Ces opérations doivent être menées au moyen de procédés quasi mécaniques pour éviter toute intervention de la subjectivité de l'analyste. Seules ces méthodes taxinomiques permettraient d'échapper aux mystifications de la grammaire traditionnelle (cf. 4.2.1) et de dégager « scientifiquement », sans idées préconçues, la structure singulière de la langue étudiée ; le linguiste, alors, n'introduirait rien dans sa description qui ne fût induit directement du corpus. Nous avons déjà relevé l'importance de cette exigence dans la théorie tagmémique de Pike (cf. 2.2.2).

Les avantages de telles méthodes sont bien moindres qu'il n'y paraît de prime abord. J. J. Katz a montré que l'attitude anti-mentaliste des successeurs de L. Bloomfield constituait la faiblesse même de leur système (*Mentalism in Linguistics*, 137). En effet, il est vain de prétendre atteindre des faits linguistiques comme les règles d'une grammaire générative par une simple réorganisation des données d'un corpus. K. V. Tector fait remarquer pertinemment : « Notice that grammars do not occur in nature : the sets of rules that constitute them are not subject to direct observation » (*Grammar and Generative Grammar*, 3 ; c'est nous qui soulignons). Il ne suffit pas de rassembler, d'inventorier et de classer un grand nombre de données pour dégager les faits linguistiques ; le passage des unes aux autres n'est pas, comme

on l'a cru longtemps, d'ordre quantitatif, il représente un saut qualitatif (1).

Si les faits que le linguiste étudie ne s'identifient pas simplement aux données dont il dispose, il est inutile, voire impossible, selon Chomsky, d'élaborer une méthode rigoureuse (discovery procedure) permettant de dégager quasi mécaniquement d'un corpus la grammaire d'une langue (*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 80).

4.2.3.4. *La conception baconienne et la conception képlerienne de la démarche scientifique.*

Toutes ces critiques révèlent, en définitive, une opposition fondamentale entre Chomsky et les structuralistes sur la conception même de la démarche scientifique. R. B. Lees l'avait déjà relevé dans son compte rendu de *Syntactic Structures* (375-378) et E. Bach l'a rappelé dans un article récent :

« Alors que la démarche baconienne insiste sur la prudence, la nécessité de s'en tenir strictement aux faits, de se méfier des théories et des hypothèses, la démarche képlerienne voit surtout dans l'invention scientifique la manifestation d'une activité créatrice, qui s'élève d'un bond jusqu'aux hypothèses générales — souvent de caractère mathématique — dont la valeur se mesure à leur fécondité, à leur simplicité, à leur élégance » (*Linguistique structurale et philosophie des sciences*, 119).

Bach montre ensuite que les postulats de méthode généralement adoptés par les structuralistes ont un caractère essentiellement baconien et que cette conception de la démarche scientifique est historiquement périmée. Toutes les sciences exactes ont passé par un stade préliminaire taxinomique consistant à accumuler et à classer des données, mais elles ont dû l'abandonner, élaborer des hypothèses et des théories abstraites pour parvenir à leur niveau actuel (R. B. Lees, c. r. de *Syntactic Structures*, 376). Dans la discussion qui suivit son exposé, *A Transformational Approach to Syntax*, à l'Université du Texas en 1958, Chomsky eut beau jeu de rétorquer à ses contra-

(1) On retrouve cette thèse, sous une autre forme, chez R. W. LANGACKER : « Comme dans n'importe quelle science, les données ne sont jamais sans erreurs, sans cas douteux. Les phénomènes observés sont d'habitude trop variés, trop nombreux pour qu'ils nous mènent d'eux-mêmes à une théorie acceptable qui en rende compte. Au contraire, il faut une théorie pour organiser les données, pour juger quels phénomènes sont importants et lesquels sont plutôt périphériques. Ceci vaut évidemment pour la linguistique descriptive » (*Les verbes faire, laisser, voir, etc.*, 73).

dicteurs que l'idée de la révolution de la terre autour du soleil n'avait pas jailli toute faite des mesures de Copernic (1543-1593). D'ailleurs, les savants ne s'avisent plus, comme le réclament les structuralistes pour leurs descriptions, de juger la théorie d'un chimiste ou d'un physicien d'après la manière dont elle a été élaborée ; seules en importent la valeur explicative, la cohérence interne et la simplicité. Il est temps que la linguistique abandonne à son tour le stade baconien pour échafauder, selon la démarche képlérienne, une théorie explicite du langage.

Bach relève aussi que l'exigence de décrire la structure singulière de chaque langue sans référence à un système préconçu aboutit à la négation pure et simple d'une linguistique conçue comme science. Répondant à la principale critique adressée par les structuralistes à la conception traditionnelle de la grammaire, il précise :

« Il n'est évidemment pas vrai que toutes les langues soient 'comme le latin' à tous les égards. Mais, inversement, si le terme de 'langue' possède la moindre signification générale, il doit être vrai que toutes les langues sont bien comme le latin, sous quelques aspects. Plutôt que de vider l'enfant de la linguistique avec l'eau du bain du latin (ou la logique aristotélicienne, ou la terminologie commune aux langues indo-européennes), il vaudrait mieux, semble-t-il, se mettre en quête d'hypothèses plus valables, mais d'une forme générale analogue » (*o. c.*, 123).

La conception structuraliste aboutissait à une atomisation inadmissible du savoir linguistique ; c'est un des grands mérites de Chomsky d'avoir tenté de donner une définition générale des notions de 'langue' et de 'grammaire'.

Les critiques sévères que nous avons rapportées pourraient laisser penser que Chomsky rejette globalement la grammaire structurale de ses prédécesseurs. Tel n'est pas le cas. Chomsky estime que la grammaire structurale ne peut fournir à elle seule une représentation complète des phénomènes syntaxiques, mais il la juge assez satisfaisante pour constituer le premier étage d'une théorie plus vaste et plus cohérente. Comme nous le montrerons dans l'examen de la grammaire générative transformationnelle, la base syntagmatique de sa syntaxe n'est autre qu'une version formalisée de la grammaire de constituants immédiats de R. S. Wells.

4.3. LA PREMIÈRE VERSION DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE (1955-1957)

Cette esquisse de la situation de la grammaire transformationnelle révèle que les divergences entre Chomsky et les autres grammairiens ne sont pas seulement d'ordre méthodologique ; elles touchent les buts et la forme mêmes de la grammaire. C'est pourquoi, dès son premier ouvrage, *The Logical Structure of Linguistic Theory*, Chomsky tient à redéfinir les buts de la grammaire et de la théorie linguistique générale avant de décrire son système génératif transformationnel.

4.3.1. DES BUTS DE LA GRAMMAIRE ET DE LA THÉORIE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Formulant une exigence qui peut paraître un truisme, Chomsky affirme que la première tâche du grammairien est de définir l'objet de son étude (*o. c.*, 109). La définition de cet objet n'est pas aussi évidente pour les grammairiens qu'on pourrait le penser de prime abord. Alors que certains structuralistes se contentent d'inventorier et de classer les données d'un corpus, Chomsky veut *reconstituer la compétence commune à tous les sujets parlants de comprendre et de construire des phrases grammaticales qu'ils n'ont souvent jamais entendues auparavant* : « The program of developing methods of linguistic analysis, or, in our terms, a theory of linguistic structure, might be interpreted as being basically an attempt to reconstruct this ability to speak and recognize new grammatical utterances » (*o. c.*, 114).

Nous avons déjà expliqué au chapitre 4.2.3.2 la notion de compétence ; il nous faut encore préciser celle de *phrase grammaticale*. Écartons d'emblée la connotation normative que l'adjectif peut avoir en français : quand Chomsky affirme qu'une phrase est grammaticale (ou bien formée), agrammaticale (ou mal formée), il ne porte pas un jugement de valeur, comme les grammairiens traditionnels. D'autre part, la notion de phrase grammaticale ne doit pas être confondue avec les notions de « phrase observée dans un corpus », de « phrase ayant un sens » ou de « phrase à grande probabilité d'occurrence » (*Syntactic Structures*, 15-16). Des trois phrases suivantes :

- (1) j'étudie la grammaire transformationnelle
- (2) Paul est plus jeune que sa sœur cadette

- (3) le président de la Confédération helvétique est un grand linguiste

la première ne figure pas dans le corpus VIF I, la deuxième est absurde et la troisième ne sera probablement jamais prononcée ; pourtant, tout locuteur français admettra qu'elles sont grammaticales.

La notion de grammaticalité ne peut être définie qu'à l'intérieur du système génératif transformationnel, mais une première approximation en est donnée par l'intuition du sujet parlant. « Before linguistic theory is constructed, écrit Chomsky, the subject matter for linguistic description is determined not by significance and synonymy but simply by reference to the speakers intuitions about which forms are grammatical, and which pairs, phonemically distinct (...). The success of the theory is determined in part by its efficacy in reconstructing intuition » (*The Logical Structure*, 39). Cette précision nous permet de formuler plus clairement la tâche du grammairien : *il doit non seulement reconstituer la compétence commune à tous les sujets parlants de comprendre et de construire des phrases souvent inédites, mais encore expliciter leur intuition sur le degré de grammaticalité de ces phrases (o.c., 116).*

On objectera qu'il est impossible de fonder une théorie explicite sur une notion aussi indéfinissable que l'intuition du sujet parlant. Chomsky précise qu'il ne faut pas confondre une théorie — assurément discutable — basée sur l'intuition avec une théorie formelle et parfaitement explicite, comme la grammaire générative transformationnelle, qui vise à rendre compte de cette intuition (*o. c.*, 58).

Aucune méthode inductive, qu'elle soit distributionnelle ou tagmémique, ne permet de reconstituer mécaniquement la compétence et l'intuition des sujets parlants. Le grammairien, comme le chimiste ou le physicien, doit poser un certain nombre d'hypothèses sur la base des données qu'il a rassemblées, puis vérifier que ces hypothèses rendent compte non seulement des phrases grammaticales observées, mais aussi de toute nouvelle phrase grammaticale qui pourrait être énoncée par les locuteurs. Ainsi que nous l'avons montré au chapitre 4.2.3.4, seule cette démarche est compatible avec la conception moderne de la science : « Any interesting scientific theory will seek to relate observable events by formulating general laws in terms of hypothetical constructs, and providing a demonstration that certain observable events follow as consequences of these laws » (*The Logical Structure*, 6).

Dès lors, la tâche de la théorie linguistique générale n'est pas de

fournir des méthodes pratiques d'investigation (practical discovery procedures), mais des *méthodes d'évaluation* (evaluation procedures) permettant, entre plusieurs hypothèses sur la grammaire d'une langue, de choisir la meilleure : « Clearly the definition we have constructed can never in fact provide a procedure for discovering the correct grammar, though it can provide a practical procedure for evaluating a given proposal » (*o. c.*, 156).

Comme on ne saurait comparer systématiquement deux hypothèses formulées dans des termes tout à fait différents, il appartient aussi à la théorie linguistique générale de déterminer la *forme des grammaires particulières*. Nous touchons ici une lacune fondamentale des grammaires traditionnelles et structurales : leurs auteurs se sont efforcés tant bien que mal de définir certains éléments de leur description, comme les notions de « mot », de « syntagme » ou de « tagmème », mais ils ne se sont jamais demandé quelles formes devaient avoir une grammaire et une règle grammaticale. Comme le relève E. Bach, « une des contributions les plus caractéristiques de Chomsky à la linguistique réside précisément en ceci qu'il a ramené de force notre attention à la forme des grammaires, à l'interprétation de la notion de règle grammaticale et aux propriétés des grammaires qui seraient nécessaires si les grammaires devaient nous permettre de formuler des prédictions valables concernant les langues, c'est-à-dire des prédictions vérifiables par l'expérience, au sens le plus large et le plus clair du terme » (*Linguistique structurale et philosophie des sciences*, 130).

Entre deux grammaires formulées dans le cadre de la même théorie linguistique générale, la méthode d'évaluation retient la plus simple : « We justify a grammar by showing that it is the *simplest* theory, capable of explaining all the facts », écrit P. Postal (*The Transformation Theory, Advantages and Disadvantages*, 8). La notion de simplicité, comme celle de grammaticalité, ne peut être définie explicitement qu'à l'intérieur du système (1).

4.3.2. LES SYSTÈMES FORMELS

Comme nous l'avons relevé au chapitre 4.2.2, les grammaires traditionnelles et structurales sont formulées de manière si peu explicite qu'une certaine marge d'interprétation est laissée au lecteur.

(1) Les recherches sont en cours (cf. CHOMSKY, *Aspects*, chap. 1).

De ce fait, il est impossible de démontrer la validité ou la nullité d'une assertion : on peut toujours ergoter sur l'interprétation de tel ou tel terme. Pour l'homme de science, une assertion vague n'est d'aucune utilité car il ne peut en contrôler la validité ni repérer une erreur éventuelle ; en revanche, une assertion explicite, même inexacte, lui permet de progresser dans ses recherches car il peut la vérifier et, si elle se révèle erronée, localiser l'erreur et la corriger. Chomsky l'a bien compris : « Pushing a precise, but inadequate formulation to an absurd conclusion may be an important method of discovery (...). Obscure and intuition-bound conceptions can of course never be pushed to absurd conclusions, but this can scarcely be regarded as a point in their favor » (*The Logical Structure*, 4). Pour éviter l'imprécision de la langue vulgaire, plus ou moins enrichie de termes techniques, utilisée par les grammairiens, Chomsky propose une métalangue explicite, d'origine logico-mathématique : les *systèmes formels*.

Schématiquement, construire un système formel, c'est se donner :

- (a) un « alphabet » fini, c'est-à-dire une suite finie de signes ;
- (b) des règles de formation, qui permettent de grouper ces signes pour former des expressions dites « expressions bien formées » ; un sous-ensemble de celles-ci constitue les axiomes ;
- (c) des règles de transformation, qui permettent d'engendrer une expression à partir d'une autre ou, plus précisément, de combiner les axiomes pour dériver des théorèmes (*Logique et connaissance scientifique*, 168 et 314).

Le système doit être parfaitement explicite et engendrer les éléments de proche en proche, de telle sorte que le travail pourrait être confié à une machine.

Une grammaire générative doit être conçue comme un système formel (on dit aussi un algorithme, ou une machine) permettant d'engendrer toutes les phrases grammaticales d'une langue et d'attribuer à chacune une description structurale. Chomsky précise : « There must be a mechanical way to derive all structural information from any grammar proposed for a language. No step, no matter how obvious, can be left to the intelligent reader » (*The Logical Structure*, 98).

4.3.3. LA BASE SYNTAGMATIQUE D'UNE GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE

Le problème de l'élaboration d'une grammaire se pose dès lors pour Chomsky dans les termes suivants : étant donné l'ensemble des phrases grammaticales anglaises, quel est le système qui permet de les engendrer et d'attribuer à chacune une structure ? (*Syntactic Structures*, 18). En fait, le problème est double : d'une part, le système formel doit être assez puissant pour engendrer toutes les phrases grammaticales possibles ; d'autre part, il doit être soumis à des conditions assez strictes pour faire correspondre de manière univoque à chaque phrase dérivée une description structurale ; nous revierdrons sur ce point au chapitre 4.3.3.2.

Chomsky essaie d'abord un modèle génératif simple, utilisé dans la théorie de la communication de C. Shannon et W. Weaver (*The Mathematical Theory of Communication*) et connu sous le nom de grammaire à ensemble fini d'états (finite state grammar) ou de modèle de Markov. Il constate, entre autres, qu'une grammaire comme celle-là peut engendrer les suites ab ou $aaab$, mais non les suites $aabb$, $aaabbb$ ni, plus généralement, les suites de forme $a^n b^n$ (*Syntactic Structures*, 18-22). Or, il existe en anglais et en français des phrases grammaticales de forme $a^n b^n$, comme en témoigne l'exemple suivant, proposé par J. B. Grize (*Possibilité et légitimité d'une formalisation du langage*) :

Je pense « je pense, donc je suis », donc je suis [aabb].

Après avoir relevé d'autres difficultés analogues, Chomsky conclut que l'anglais (comme le français) n'est pas un langage à ensemble fini d'états (finite state language) et que, par conséquent, le modèle de Markov est insuffisant pour engendrer l'ensemble des phrases grammaticales anglaises : « It seems quite clear that no theory of linguistic structure based exclusively on Markov process models and the like will be able to explain or account for the ability of a speaker of English to produce and understand new utterances, while he rejects other new sequences as not belonging to the language » (*Syntactic Structures*, 23).

Chomsky oriente alors ses recherches vers la grammaire de constituants immédiats (R. S. Wells, *Immediate Constituents*), qui lui paraît constituer une base satisfaisante. Il commence par la formaliser afin de l'expliciter et d'en mesurer le degré de validité (*The Logical*

Structure, 192). Il élabore ainsi un système formel connu sous le nom de *grammaire syntagmatique* (phrase structure ou constituent structure grammar) (1).

Nous allons étudier maintenant d'une manière plus détaillée la forme et le fonctionnement d'une grammaire syntagmatique.

4.3.3.1. Règles syntagmatiques.

Un des apports les plus importants de Chomsky à la théorie linguistique générale est d'avoir remis en valeur et explicité une notion qui jouait un rôle fondamental dans la grammaire traditionnelle, mais avait été négligée par les structuralistes : la notion de *règle grammaticale*. Dans un article important paru en 1961 sous le titre *On the Notion « Rule of Grammar »* et traduit récemment en français par N. Ruwet, Chomsky affirme « qu'une formulation vraiment éclairante de la théorie linguistique devra commencer par déterminer quels sont les types de règles grammaticales permises, et par spécifier exactement leur forme, ainsi que la manière dont elles imposent des descriptions structurales à chacune des phrases d'un ensemble infini de phrases grammaticales » (*La notion de « règle de grammaire »*, 81-82).

Comme nous l'avons montré au chapitre 4.3.2, un système formel comprend des règles de transformation qui permettent d'engendrer une expression bien formée à partir d'une autre. Dans une grammaire syntagmatique, ce rôle est joué par un premier type de règles, dites souvent règles de remplacement ou de réécriture (rewriting rules), et que nous appellerons simplement *règles syntagmatiques*.

Une règle syntagmatique est une instruction de forme

$$Y \rightarrow W$$

qui se lit : « remplacez Y par W » (ou « réécrivez Y comme W »). Y doit être un symbole unique pour une raison que nous précise-

(1) Ces termes sont souvent rendus en français par l'expression « grammaire à structure de phrases » (encore tout récemment par Léo Apostel, dans *Logique et connaissance scientifique*, 1062), qui est erronée et ambiguë. La correspondance entre les termes *phrase* et *constituent* en anglais montre indubitablement que le premier doit être traduit en français par les mots « groupe », « constituant » ou « syntagme ». Il est donc plus correct de parler littéralement de « grammaire à structure de constituants » ou de « grammaire à structure de syntagmes ». Comme ces expressions sont par trop encombrantes, N. Ruwet parle de « grammaire syntagmatique » et de « grammaire de constituants » (*Langages* 4, 43, NDT) ; ces termes nous paraissent adéquats.

rons au chapitre suivant, W un symbole ou une suite de symboles ; de plus, Y et W doivent être non-nuls et différents l'un de l'autre (P. M. Postal, *Constituent Structure*, 10 ; l'auteur ajoute une dernière condition qui interdit les permutations, 15).

La règle que nous venons d'énoncer est dite *indépendante du contexte* (context-free rule) parce qu'elle commande de remplacer Y par W dans tous les cas. Si le remplacement de Y par W est limité à un contexte déterminé, par exemple $X - Z$, on pose la règle sous la forme

$$XYZ \rightarrow XWZ$$

C'est alors une règle syntagmatique dite *dépendante du contexte* (context-sensitive rule) (Chomsky, *La notion de «règle de grammaire»*, 85).

Pour illustrer le fonctionnement des règles indépendantes du contexte, nous allons construire un fragment de grammaire syntagmatique analogue à celui que propose Chomsky dans *Syntactic Structures* (26-27). Nous élaborons ainsi un système formel d'un type particulier, appelé généralement système combinatoire (cf. M. Gross et A. Lentin, *Notions sur les grammaires formelles*, 33-42) ; nous commençons par nous donner un alphabet fini :

$$A = \{\text{Phrase, Syntagme nominal, Syntagme verbal, Article, Substantif, Verbe, le, la, concierge, propriétaire, salue, attend}\}$$

Nous désignons ensuite un sous-ensemble de A , qui constitue l'alphabet terminal A_T :

$$A_T = \{\text{le, la, concierge, propriétaire, salue, attend}\}$$

Nous nous donnons un symbole initial ou axiome, S :

$$S = \{\text{Phrase}\}$$

et six règles syntagmatiques :

- (a) Phrase \rightarrow Syntagme nominal + Syntagme verbal
- (b) Syntagme nominal \rightarrow Article + Substantif
- (c) Syntagme verbal \rightarrow Verbe + Syntagme nominal
- (d) Article \rightarrow le, la
- (e) Substantif \rightarrow concierge, propriétaire
- (f) Verbe \rightarrow salue, attend

Partant du symbole initial Phrase, cette grammaire syntagmatique

permet d'engendrer de proche en proche, par application successive des règles (a) à (f), les *suites* ou théorèmes suivants :

Phrase

Syntagme nominal + Syntagme verbal	par la règle (a)
Article + Substantif + Syntagme verbal	(b)
Article + Substantif + Verbe + Syntagme nominal	(c)
le + Substantif + Verbe + Syntagme nominal	(d)
le + concierge + Verbe + Syntagme nominal	(e)
le + concierge + salue + Syntagme nominal	(f)
le + concierge + salue + Article + Substantif	(b)
le + concierge + salue + la + Substantif	(d)
le + concierge + salue + la + propriétaire	(e)

Cet algorithme peut en outre engendrer les *suites terminales* suivantes :

- (1) la concierge salue la propriétaire
- (2) la concierge salue le propriétaire
- (3) le concierge salue le propriétaire
- (4) le concierge attend la propriétaire
- (5) la concierge attend la propriétaire
- (6) la concierge attend le propriétaire
- (7) le concierge attend le propriétaire

et vingt-quatre autres, dont nous faisons l'économie ici, en substituant au couple [concierge-propriétaire] les couples [propriétaire-concierge], [concierge-concierge] et [propriétaire-propriétaire] ; en tout, trente-deux phrases grammaticales françaises.

Les règles utilisés sont si explicites que la tâche d'engendrer ces trente-deux phrases — et seulement celles-ci — pourrait être confiée à une machine ; c'est la preuve qu'aucune marge d'interprétation n'est laissée au lecteur. Ainsi formulée, une grammaire syntagmatique peut être comparée, par sa rigueur, à une preuve formelle en mathématiques ; Chomsky relève l'analogie en ces termes :

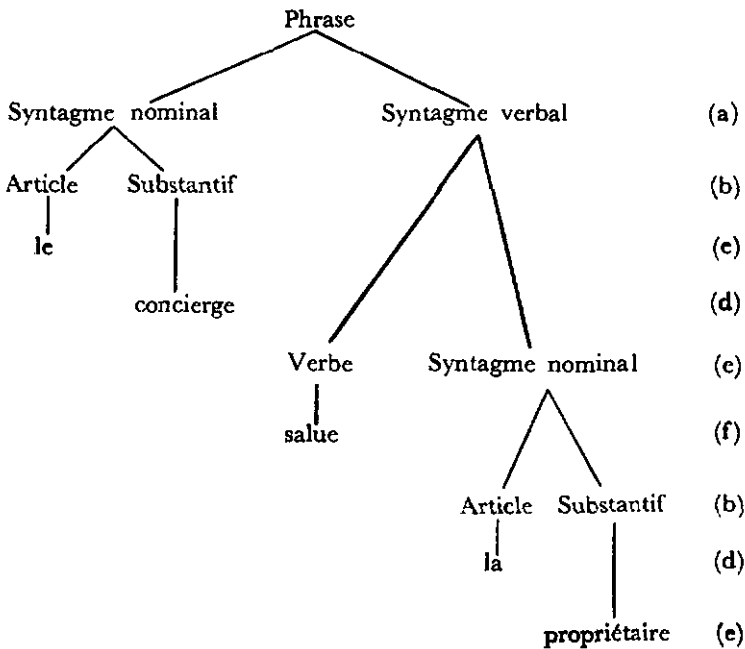
« A proof of a theorem in a formalized way is a finite sequence of lines, each of which is either an axiom, or follows from preceding lines by the rules of inference, and the last member of which is the theorem in question. In the case of a sentence-grammar, the representation *Sentence* can be regarded as the single 'axiom' (i. e. all sentence-grammars have as their first line the representation *Sentence*) and the 'rules of inference' are the rules of the grammar. The 'theorems' are the n^{th} level representations » (*The Logical Structure*, 74).

4.3.3.2. *Indicateurs syntagmatiques.*

Comme nous l'avons indiqué au chapitre 4.3.2, la grammaire ne doit pas seulement engendrer l'ensemble des phrases grammaticales d'une langue, mais encore attribuer de manière univoque à chaque phrase dérivée une description structurale. Celle-ci peut être représentée par un arbre dont les embranchements (ou nœuds) portent des étiquettes : Syntagme verbal, Article, etc. Chaque suite dérivée de la grammaire est accompagnée d'un arbre qui constitue son *indicateur syntagmatique* (Phrase-marker).

Il importe seulement que l'algorithme construit pour engendrer les phrases grammaticales fournisse sans ambiguïté toutes les informations nécessaires au développement des indicateurs syntagmatiques correspondants. Chomsky a montré qu'il suffisait, pour cela, d'imposer à la formulation des règles syntagmatiques un certain nombre de restrictions, la plus importante, que nous avons déjà signalée, consistant à remplacer un seul symbole à la fois (*Syntactic Structures*, 29 ; cf. aussi E. Bach, *An Introduction*, 36-39).

A la génération de la phrase « le concierge salue la propriétaire », au chapitre précédent, correspond de manière univoque l'indicateur syntagmatique suivant (nous indiquons à droite la règle utilisée pour le développement de chaque embranchement) :



Un tel indicateur fournit, mais de manière plus explicite, toutes les informations sur la structure d'une phrase que peut donner l'analyse en constituants immédiats de R. S. Wells.

Les informations données par les indicateurs syntagmatiques jouent un rôle important dans l'application des règles de transformation, comme nous le montrerons au chapitre 4.3.4.1. Au niveau syntagmatique, elles permettent d'élucider les cas les plus simples d'homonymie syntaxique. Certaines suites, qui peuvent être interprétées de deux manières différentes, sont représentées par deux indicateurs syntagmatiques. E. Bach (*An Introduction*, 40) propose comme exemple une phrase allemande très simple :

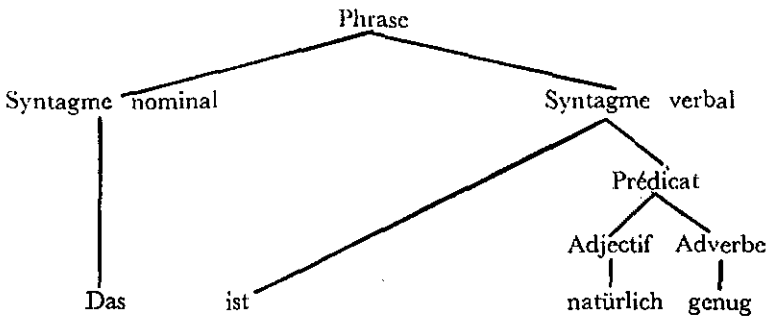
(1) Das ist natürlich genug

qui peut être interprétée de deux manières :

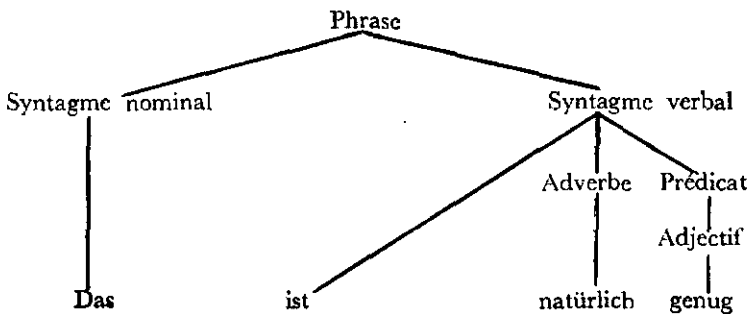
(2) C'est assez naturel

(3) C'est naturellement assez

A la première interprétation correspond l'indicateur syntagmatique :



A la seconde, l'indicateur suivant :



Nous examinerons en 4.3.3.6 un autre cas d'homonymie syntaxique qui ne peut être élucidé au niveau syntagmatique.

4.3.3.3. Liste des symboles utilisés dans la base syntagmatique.

Pour faciliter la tâche du lecteur, nous avons présenté en 4.3.3.1 une grammaire syntagmatique très simplifiée, n'utilisant qu'un minimum de symboles ; une grammaire plus complète, comme notre syntaxe de la proposition nucléaire française, en utilise davantage.

A. Koutsoudas distingue trois types de symboles : les symboles que nous appellerons syntagmatiques (vocabulary symbols) et qui représentent des unités linguistiques, les opérateurs et les signes abrégatifs (*Writing Transformational Grammars*, 6-13).

Les *symboles syntagmatiques* se divisent en trois groupes :

- (a) les symboles qui appartiennent à l'alphabet terminal A_T et qui représentent des morphèmes ; ceux-ci peuvent être lexicaux (la, propriétaire, salue) ou grammaticaux (présent, passé, utilisés par Chomsky dans *Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 57) ;
- (b) les symboles non terminaux qui désignent des catégories (Syntagme nominal, Article, Substantif) ;
- (c) les symboles, généralement W, X, Y ou Z, qui désignent une suite quelconque, éventuellement nulle, d'éléments.

Les *opérateurs* indiquent deux opérations, la concaténation et le remplacement :

- (a) le signe + marque simultanément la séparation entre deux symboles syntagmatiques et leur enchaînement ; il est supprimé quand deux symboles syntagmatiques sont déjà séparés par un signe abrégatif ; le signe #, placé de part et d'autre d'une suite de symboles syntagmatiques, indique le début et la fin d'une phrase ;
- (b) le signe \rightarrow est l'opérateur de remplacement (ou de réécriture) comme nous l'avons montré en 4.3.3.1.

Les *signes abrégatifs* sont utilisés pour simplifier l'appareil des règles syntagmatiques :

- (a) les parenthèses () enclosent les éléments facultatifs ; au lieu de donner deux règles :

$$D \rightarrow A + B \quad \text{et} \quad D \rightarrow A + B + C$$

on écrit simplement : $D \rightarrow A + B$ (C)

- (b) les accolades $\{ \}$ enclosent des éléments, énumérés verticalement ou horizontalement, entre lesquels on doit choisir ; par exemple :

$$D \rightarrow \begin{Bmatrix} A \\ B \end{Bmatrix} C \quad \text{ou} \quad D \rightarrow \{A, B\} C$$

remplace les deux règles : $D \rightarrow A + C$ et $D \rightarrow B + C$

- (c) les couples de crochets droits, de part et d'autre de l'opérateur de remplacement, $[] \rightarrow []$, indiquent une relation univoque entre les éléments de même niveau ; ainsi

$$\begin{bmatrix} A \\ B \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} D \\ E \end{bmatrix} C \quad \text{remplace les deux règles} \quad \begin{array}{l} A \rightarrow D + C \\ B \rightarrow E + C \end{array}$$

4.3.3.4. *Choix et définition des unités grammaticales.*

Le point sur lequel la théorie de Chomsky heurte le plus nos habitudes linguistiques est certainement le choix et la définition des unités grammaticales. Si l'exigence d'une grammaire explicite est généralement admise, le choix des unités grammaticales (Syntagme nominal, Article, Substantif, etc.) paraît de prime abord gratuit et contestable. En fait, sur ce point aussi, tout tient à la conception générale de la démarche scientifique et à la manière d'en définir les éléments.

Le problème, d'ailleurs, n'est pas nouveau ; la définition des parties du discours constituait déjà le principal point de rupture entre les grammaires traditionnelle et structurale.

Wayne A. O'Neil note pertinemment que l'erreur des grammairiens traditionnels consiste à donner une définition des éléments en dehors du domaine du langage ; ainsi, par exemple, ils définissent le nom par le type d'objet ou d'être qu'il représente dans l'univers (*Kernels and Transformations*, 4). Or, comme le relève O. Thomas, après R. B. Lees, « no other discipline, including mathematics, physics, and chemistry, even makes a pretense of defining its basic elements *except in terms of each other* » (*Transformational Grammar and the Teacher of English*, 28).

Les structuralistes ont bien saisi que les définitions, pour être valables, devaient être formulées dans le cadre même de la grammaire, mais ils ont commis aussi une erreur. Ils se sont efforcés d'élaborer une définition précise des notions de phonème, de morphème ou de constituant à partir des éléments concrets du discours : les phonèmes sont définis comme certaines classes de sons, les morphè-

mes comme certaines classes de séquences de phonèmes, les constituants comme certaines classes de séquences de morphèmes (Chomsky, *Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 40). Une telle définition, basée sur la relation d'appartenance, présente de sérieuses difficultés, par exemple dans le traitement des constituants discontinus (o. c., 46-47). De toute manière, si l'on se réfère encore une fois aux sciences exactes, on constate que le physicien ne définit pas les notions d'atome ou d'électron à partir des éléments concrets de la matière ; ces notions ont été retenues pour leur valeur explicative et définies dans le cadre de la théorie physique générale (R. B. Lees, c. r. de *Syntactic Structures*, 380).

Telle est bien la conception de Chomsky : « Notre but étant maintenant de construire une grammaire, et non plus de suivre une règle de procédure pour construire un inventaire d'éléments, nous n'avons plus aucune raison de tenir les symboles SN, Phrase, SV, etc., qui apparaissent dans ces règles, pour les noms de certaines classes, séquences, ou séquences de classes, etc., d'éléments concrets. *Ce sont là simplement des éléments dans un système de représentation construit pour nous permettre de caractériser efficacement l'ensemble des phrases anglaises d'une manière qui soit linguistiquement significative* » (*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 46 ; c'est nous qui soulignons). Il n'est plus question de définir les unités grammaticales par induction, en utilisant des procédés plus ou moins systématiques de segmentation et de classification ; peu importe la manière dont le grammairien a identifié ou posé telle unité si celle-ci contribue à la valeur explicative et à l'élégance de la description. Pour Chomsky, définir les phonèmes et les morphèmes d'une langue, c'est se donner les éléments qui, tout bien considéré, permettront d'élaborer la grammaire la plus simple (*Syntactic Structures*, 57).

Quant aux termes ou aux symboles utilisés pour désigner ces unités grammaticales, ils n'ont qu'une valeur mnémotechnique et pourraient être remplacés sans inconvénient par des chiffres. Quand nous utilisons, dans nos exemples simplifiés, le terme Syntagme nominal ou, dans notre syntaxe de la proposition nucléaire, pour abréger l'énoncé des règles, le symbole SN, nous ne nous référons pas à la définition plus ou moins technique qu'en a donnée tel ou tel linguiste. *La seule définition valable d'un terme ou d'un symbole est fournie par sa place dans le système formel.* M. Bierwisch l'affirme clairement : « Die Bedeutung der Symbole wird durch die Regeln eindeutig festgelegt und an den Stellen erläutert, an denen sie eingeführt werden »

(*Grammatik des deutschen Verbs*, 28). D'ailleurs, Bierwisch utilise, pour désigner les symboles de l'alphabet non terminal, le terme *Hilfsvokabular*, qui en indique parfaitement le rôle (*o. c.*, 26).

On retrouve ainsi, par un autre biais, le problème de la validation des grammaires. En effet, si l'on adopte la thèse de Chomsky, la théorie linguistique générale ne doit plus élaborer une méthode inductive d'analyse et de définition des unités linguistiques, mais une méthode d'évaluation permettant, entre différentes hypothèses, de choisir la meilleure : « this technique does not build categories step by step, but rather provides a procedure for evaluating a completed solution » (*The Logical Structure*, 136). En d'autres termes, ce n'est plus la définition des éléments qui justifie l'ensemble de la description grammaticale, mais la simplicité et la cohérence de l'ensemble qui déterminent le choix des éléments.

Si Chomsky n'admet pas qu'on érige une méthode inductive d'analyse en théorie linguistique, il ne conteste pas l'utilité de méthodes préliminaires heuristiques pour guider les recherches du grammairien. Dans son premier ouvrage, en 1955, il consacre sept pages à l'exposé des critères — dont trois sont d'ordre inductif — qui déterminent le choix des constituants immédiats de la phrase anglaise (*o. c.*, 270-276).

En particulier, il justifie la première division de la phrase en deux constituants (Syntagme nominal + Syntagme prédicatif : *My friend / enjoyed the book*) au lieu de trois (Syntagme nominal + Syntagme verbal + Syntagme nominal : *My friend / enjoyed / the book*) par les critères suivants :

(a) la coordination ; on peut écrire :

- (1) *My friend liked the play and enjoyed the book* ; mais non :
- (2) *My friend enjoyed and my family liked the book* ;

(b) l'insertion de syntagmes comme « *in my opinion* », « *as it turned out* », « *however* », etc. ; on peut écrire :

- (1) *My friend, as you can see, enjoyed the book* ; mais non :
- (2) *My friend enjoyed, as you can see, the book* ;

(c) les règles d'accentuation et d'intonation ;

(d) les conséquences du choix des constituants sur le degré de complexité des transformations.

Mais Chomsky précise aussitôt que ces critères n'ont qu'une va-

leur heuristique préliminaire : « The ultimate criterion is total systematic simplicity, and to this there are no exceptions » (*o. c.*, 272).

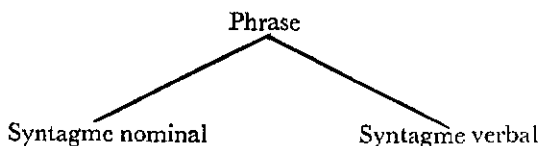
Nous avons tenu à citer cet exemple pour montrer que la théorie de Chomsky n'exclut pas le recours à des méthodes heuristiques d'investigation, à condition qu'on ne leur attribue pas plus de pouvoir qu'elles n'en ont.

4.3.3.5. *Expression des fonctions grammaticales.*

La grammaire syntagmatique que nous avons présentée ne permet pas seulement d'expliciter la notion de constituant, elle propose une définition formelle d'une notion qui, malgré son imprécision, joue un rôle important dans les grammaires traditionnelle et tagmémique : la notion de *fonction grammaticale*. Chomsky a traité une première fois ce problème dans le texte de 1955, *The Logical Structure of Linguistic Theory*, et ne l'a développé dans une publication qu'en 1965 : *Aspects of the Theory of Syntax*.

Chomsky établit une distinction stricte entre ce qu'il appelle une catégorie grammaticale (Syntagme nominal, Substantif) et une fonction grammaticale (Sujet, Objet), car celle-ci a un caractère essentiellement *relationnel*, comme nous l'avons relevé en 2.3.9.2. La distinction est d'autant plus importante qu'elle est souvent obscurcie, dans la pratique, par l'emploi d'un seul terme (Verbe) pour exprimer les deux. A propos de la phrase *sincerity may frighten the boy*, Chomsky note : « We say, in traditional terms, that sincerity is an NP (not that it is the NP of the sentence), and that it is (functions as) the *Subject-of* the sentence (not that it is a subject) » (*Aspects*, 68).

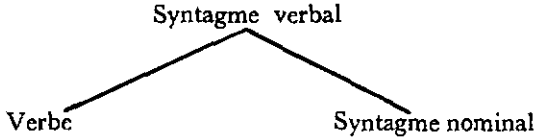
Il montre ensuite qu'il est possible de définir les fonctions grammaticales en termes de parties (subconfigurations) d'indicateur syntagmatique (*o. c.*, 71). Ainsi, on peut distraire de l'indicateur syntagmatique de la suite *le concierge salue la propriétaire*, au chapitre 4.3.3.2, la partie suivante :



et définir la notion de Sujet en ces termes :

Sujet : [Syntagme nominal, Phrase]

Pour définir la notion d'Objet, on se réfère à une autre partie de l'indicateur syntagmatique :



Objet : [Syntagme nominal, Syntagme verbal]

On peut définir ainsi explicitement toutes les relations entre les constituants de la phrase, même celles qui n'ont pas retenu l'attention des grammairiens traditionnels.

Notons, pour conclure ce chapitre, que la définition formelle des fonctions relève de la théorie générale car elle fait partie de l'algorithme qui permet d'attribuer à toute phrase une description structurale (*Aspects*, 71-72).

4.3.3.6. *Les limites du modèle syntagmatique.*

Chomsky s'était proposé de formaliser la grammaire de constituants immédiats afin d'en mesurer la validité. Il constate que le modèle obtenu a une capacité générative plus puissante que le modèle de Markov ; en effet, pour ne prendre qu'un exemple, la grammaire syntagmatique

$$\begin{aligned} Z &\rightarrow ab \\ Z &\rightarrow aZb \end{aligned}$$

peut engendrer les suites $a^n b^n$ qui dépassaient les possibilités des grammaires à ensemble fini d'états (*Syntactic Structures*, 30).

Cependant, le modèle syntagmatique présente un certain nombre de lacunes :

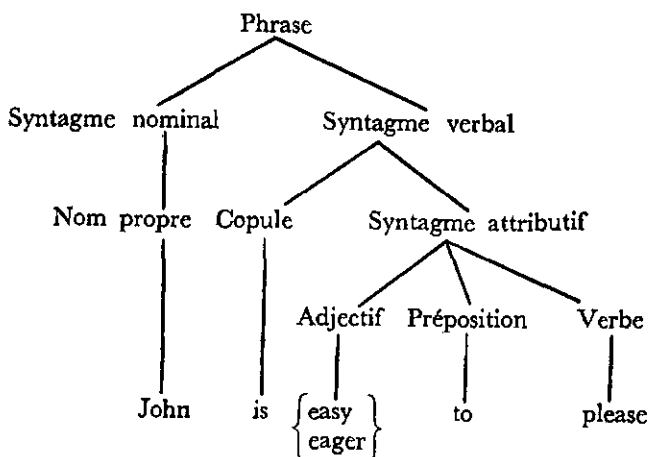
- (a) comme nous l'avons signalé au chapitre 4.2.3.1, il ne permet pas de rendre compte formellement des relations entre tournures de phrases : actif-passif, affirmatif-interrogatif-négatif, etc. qui sont perçues intuitivement par les sujets parlants (*The Logical Structure*, 366-367) ;
- (b) il ne permet pas de poser des règles valables de coordination (*o. c.*, 349) ; Chomsky a montré qu'une règle de coordination ne pouvait s'appliquer à une suite que si on en connaissait la structure ; or, une règle syntagmatique s'applique à une suite, quel qu'en soit l'indicateur (*Syntactic Structures*, 37) ;

(c) il ne permet pas de traiter certains cas d'homonymie syntaxique (*The Logical Structure*, 360) ; les phrases

(1) John is easy to please

(2) John is eager to please

présentent la même structure syntagmatique :



Pourtant, ces deux phrases supposent des interprétations toutes différentes, *John* étant, dans la première, l'objet du verbe *please* et, dans la seconde, le sujet (*Current Issues*, 34) ;

(d) comme nous l'avons relevé dans notre analyse tagmémique (3.5), le modèle syntagmatique ne propose pas de solution satisfaisante au traitement des constituants discontinus (*Syntactic Structures*, 41) ;

(e) il propose des descriptions souvent contraires à l'intuition des sujets parlants (*The Logical Structure*, 719) ;

(f) il est incapable de formuler nombre de généralisations et de régularités, ainsi que de rendre compte de nombreux faits de structure qui sont intuitivement perçus par les sujets parlants (*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 53) ;

(g) mais, de l'aveu même de Chomsky, « la raison fondamentale pour laquelle la théorie de la grammaire esquissée ci-dessus ne peut pas être acceptée tient à son échec, dans la pratique, à rendre possible la construction de grammaires simples et révélatrices » (*La notion de « règle de grammaire »*, 93 ; c'est nous qui soulignons). En effet, dès que l'on applique le modèle syntagmatique à des fragments de gram-

maire importants, on aboutit à des descriptions redondantes et extrêmement complexes.

En conclusion, le modèle syntagmatique est adéquat seulement jusqu'à un certain point :

« Our main conclusion has been that familiar linguistic theory has only a limited adequacy on the syntactic level — i. e. that it is attempting to do too much with too little theoretical equipment. The specific deficiencies of familiar linguistic theory are explored by making this theory (or one form of it) explicit and investigating the empirical consequences of rigorous application of the devices available in this theory. It appears that the theory is adequate up to a point » (*The Logical Structure*, 718).

Pour combler les lacunes que nous avons énumérées, Chomsky estime qu'il est vain d'essayer d'élargir la base distributionnelle de la grammaire en recourant à des données sémantiques, statistiques ou contextuelles, comme certains l'ont tenté. Il propose d'introduire un nouveau niveau, plus élevé, de structure linguistique : le niveau transformationnel (*o. c.*, 719).

4.3.4. LA COMPOSANTE TRANSFORMATIONNELLE

Chomsky explique ainsi la genèse de la composante transformationnelle de sa grammaire : « The central idea behind transformational analysis is that it will be profitable to select among grammatical sentences a certain *kernel* of basic sentences for which a simple phrase structure can be described, and in which all grammatical relations and selectional relations can be discovered » (*The Logical Structure*, 420). En d'autres termes, il propose de limiter l'application des règles syntagmatiques à la génération d'un nombre fini de suites terminales sous-jacentes aux phrases déclaratives actives les plus simples et d'ajouter à la grammaire des règles de transformation qui permettront d'engendrer, à partir de ces phrases noyaux, les autres phrases grammaticales de la langue.

La notion de transformation grammaticale n'est pas nouvelle. Elle apparaît chez Jespersen (*The Philosophy of Grammar*), chez Bally (*Linguistique générale et linguistique française*), chez Tesnière (*Éléments de syntaxe structurale*) et, dans la linguistique structurale américaine, chez Z. S. Harris (*Co-occurrence and Transformation in Linguistic Structure*), dont les travaux ont joué un rôle important dans la genèse de la théorie de Chomsky. Par ailleurs, nombre de maîtres enseignent depuis longtemps la construction des phrases passives ou interroga-

tives comme des transformations des phrases déclaratives actives correspondantes. L'apport capital de Chomsky réside dans le fait qu'il a réussi à expliciter la notion de transformation grammaticale et à l'intégrer dans un système formel.

4.3.4.1. Les règles de transformation.

La composante transformationnelle de la grammaire de Chomsky est caractérisée par un nouveau type de règles, dites *règles de transformation*. Une règle de transformation permet de modifier l'arrangement des symboles d'une suite dérivée de la base syntagmatique par ellipse, substitution, permutation ou adjonction d'un ou plusieurs symboles (*The Logical Basis*, 384).

Chomsky précise : « On peut caractériser une transformation en décrivant le type d'*arbre* auquel elle s'applique, et en décrivant le changement qu'elle effectue » (*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 53). Ainsi, une transformation est spécifiée par

- (a) un *schéma structural* : une séquence de symboles syntagmatiques qui définissent son domaine, c'est-à-dire le type d'indicateur syntagmatique auquel elle peut être appliquée ;
- (b) un *changement structural* : une opération, exprimée par le signe \Rightarrow et par une série de chiffres et, éventuellement, de morphèmes, qui définit l'effet de la transformation sur la suite et sur l'indicateur syntagmatique de départ. Le signe + n'indique pas ici la simple concaténation, comme dans les règles syntagmatiques, mais le rattachement d'un élément à un embranchement de l'indicateur syntagmatique dérivé. Nous y reviendrons aux chapitres 4.3.4.2 et 4.4.4.3.

Par exemple, la transformation passive peut être formulée par la règle suivante, que nous simplifions à dessein :

X, Syntagme nominal, Verbe, Syntagme nominal, Y \Rightarrow
 1 2 3 4 5

1, 4, être + 3, par + 2, 5

Le schéma structural, à gauche de la flèche, indique que la transformation ne peut être appliquée qu'aux suites *analysables*, dans l'ordre, en un élément quelconque éventuellement nul (X), un Syntagme nominal, un Verbe, un autre Syntagme nominal et un autre élément quelconque éventuellement nul (Y). R. Langacker explique ainsi la notion d'analysable :

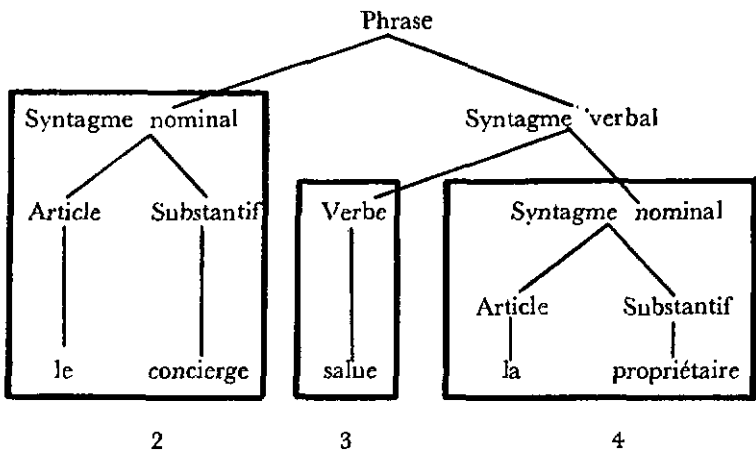
« A transformation T may apply to a P-marker PM just in case PM meets a (Boolean) condition of analyzability. For instance, if we wish to state a rule that inverts the order of a sequence PRONOUN + VERB, we impose the condition that, for the rule to apply, the terminal strings of a P-marker must be analyzable into two terms such that the first term is dominated by the category symbol — or « node » — PRONOUN and the second by the category symbol VERB » (*A Transformational Syntax*, 4-5).

En d'autres termes, on dit qu'une suite est analysable en certains symboles quand, dans son indicateur syntagmatique, on peut remonter des éléments terminaux aux embranchements qui portent ces symboles.

La notion d'analysable sera plus claire si nous l'illustrons par quelques exemples. Reprenons tout d'abord la phrase engendrée en 4.3.3.1 :

(1) le concierge salue la propriétaire

Elle est représentée par l'indicateur syntagmatique :

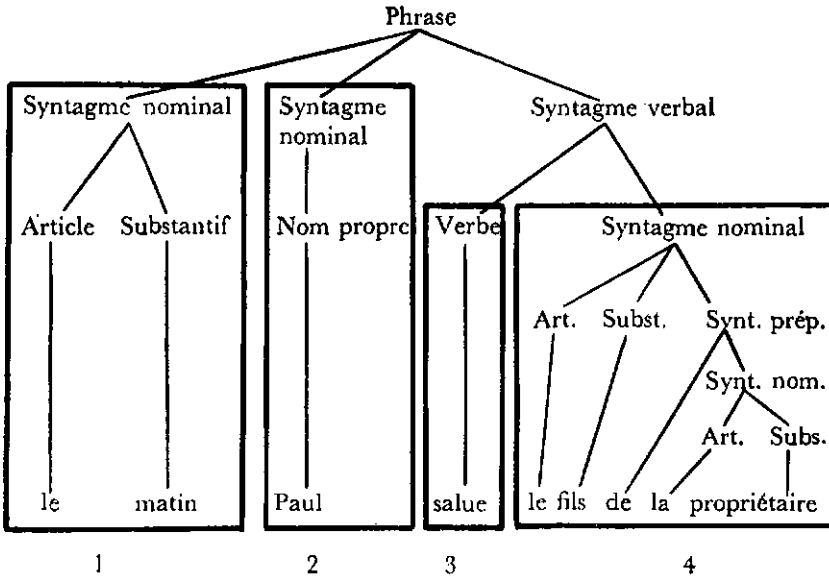


Comme X et Y peuvent être nuls, nous retrouvons bien dans l'indicateur syntagmatique de cette phrase les conditions d'analyse 2 (Syntagme nominal), 3 (Verbe) et 4 (Syntagme nominal) qui autorisent l'application de la transformation passive.

Examinons maintenant la phrase

(2) le matin, Paul salue le fils de la propriétaire

qui peut être engendrée par une grammaire syntagmatique un peu plus complexe que la grammaire du chapitre précité. La structure de cette phrase est donnée par l'indicateur syntagmatique



Bien que cet indicateur syntagmatique soit assez différent de celui de la phrase (1), il remplit aussi les conditions d'application de la transformation passive.

Ces exemples mettent en évidence trois différences importantes entre règles syntagmatiques et règles de transformation :

- (a) une règle syntagmatique touche seulement une suite déterminée alors qu'une règle de transformation s'applique à toute une classe de suites définies par un certain type d'indicateur syntagmatique. Wayne O'Neil note : « Each phrase structure rule is a step toward the specification of a particular kernel sentence. A transformational rule, however, attempts to explain a structural change that may or must take place for a great number of sentences (kernels and transforms) by virtue of the general structure that the sentences have » (*Kernels and Transformations*, 68 ; c'est nous qui soulignons). Les règles de transformation apparaissent ainsi comme un facteur important de généralisation et, par conséquent, de simplification dans la description grammaticale. Le degré de généralisation d'une règle de transformation dépend du niveau que les symboles qui figurent dans le schéma structural occupent dans l'indicateur syntagmatique initial (A. Koutsoudas, *Writing Transformational Grammars*, 25). Une transformation spécifiée par le schéma structural [Syntagme nominal, Syntagme verbal] touche davantage d'indicateurs

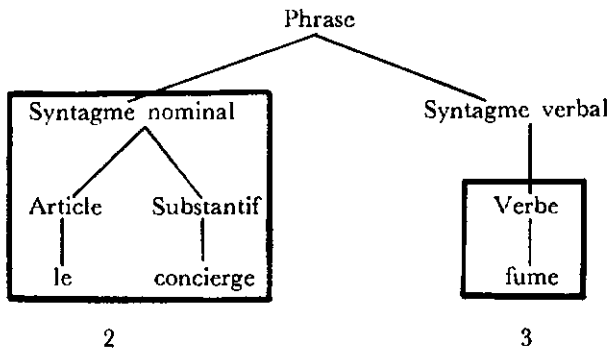
syntagmatiques qu'une transformation dont le domaine est [Article, Substantif, Verbe, Article, Substantif] ;

- (b) dans les règles syntagmatiques, les symboles sont traités comme des *constantes* alors que, dans les règles de transformation, ils sont traités comme des *variables* : « when elements like Noun Phrase, Verb Phrase, or other constituents or sequences of constituents appear in phrase structure rules, they refer to constant parts of strings ; but when they occur in the structure indices of transformations, they are variables over sets of distinct parts of strings » (J. J. Katz et P. M. Postal, *An Integrated Theory*, 10). Dans les deux exemples ci-dessus, le symbole Syntagme nominal est traité de la même manière, qu'il soit représenté, à l'échelon inférieur, par Nom propre ou par Article + Substantif ;
- (c) les règles de transformation proposent une représentation plus *abstraite* de la structure des phrases. Au niveau transformationnel, une phrase n'est plus représentée comme une suite, ordonnée de gauche à droite, d'éléments, mais par une série d'opérations (Chomsky, *The Logical Structure*, 745).

Pour que les modalités d'application des règles de transformation soient bien claires, examinons encore deux exemples négatifs. La phrase

(3) le concierge fume

est représentée par l'indicateur syntagmatique

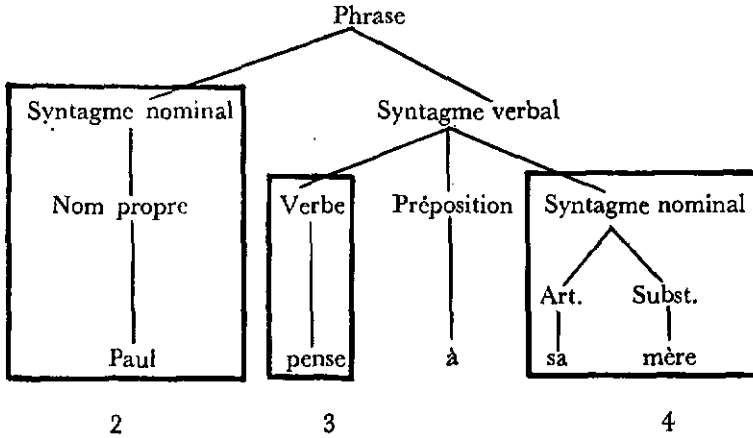


On constate que cet indicateur syntagmatique ne remplit pas la condition 4 et que, par conséquent, la transformation passive ne peut être appliquée à la phrase (3).

La phrase

(4) Paul pense à sa sœur

présente un cas plus subtil. Voici son indicateur syntagmatique



Comme, dans le schéma structural, aucun élément facultatif n'a été prévu entre Verbe et Syntagme nominal, la présence de *à*, qui remonte à l'embranchement Préposition, interdit l'application de la transformation passive à cette suite, bien qu'elle remplisse les conditions 2, 3 et 4.

4.3.4.2. Les divers types de transformations.

La transformation passive est dite *facultative* : qu'on l'applique ou non à une suite engendrée par la base syntagmatique (par exemple : *le concierge salue la propriétaire*), cette suite est une phrase grammaticale. D'autres transformations, comme celle qui assure la mise en place de *pas* dans une grammaire plus complexe englobant la négation, sont *obligatoires*. En effet, *ne pas* est engendré par la base comme un constituant unique, ce qui donne la suite

* le concierge ne pas salue la propriétaire

L'application de la règle de transformation « mise en place de *pas* » est nécessaire à la formation d'une phrase grammaticale.

Une phrase formée par la seule application de règles obligatoires est appelée *phrase noyau* (kernel sentence) ; une phrase formée par l'application de règles facultatives est une *phrase dérivée* (Chomsky, *Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 54). Quant à déterminer si telle phrase doit être engendrée comme noyau ou dérivée d'une

autre phrase, Chomsky estime qu'il faut prendre en considération la simplicité globale de la grammaire obtenue (*The Logical Basis*, 504) (1).

La transformation passive est aussi dite *singulière*, parce qu'elle change un indicateur syntagmatique en un autre. Les transformations qui s'appliquent à un couple d'indicateurs syntagmatiques sont dites *généralisées* (Chomsky, *La notion de « règle de grammaire »*, 99) ; elles permettent de former des phrases complexes par coordination ou subordination. Les transformations généralisées jouent un rôle important dans la première version de la grammaire de Chomsky : elles assurent la *fonction réursive*, source de la capacité de génération infinie de la grammaire (*The Logical Structure*, 652). Nous ne nous y arrêterons pas, car ce type de transformation a disparu de la dernière version de la théorie transformationnelle (*Aspects*, 134-137).

4.3.4.3. Problèmes posés par l'application de plusieurs transformations.

Certaines phrases sont produites à partir d'une ou de plusieurs suites par l'application successive de plusieurs transformations de divers types. Dans *Topics in the Theory of Generative Grammar* (52-54), Chomsky cite une phrase

(1) I expected the man who quit work to be fired

formée à partir des trois suites

(2) I expected it

(3) Someone fired the man

(4) The man quit work

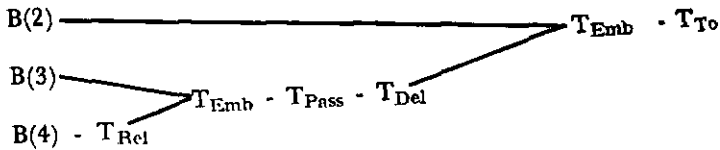
par l'application de six transformations (quatre singulières et deux généralisées).

L'application successive de plusieurs transformations pose d'abord le problème de l'*indicateur syntagmatique dérivé* ; Chomsky l'énonce en ces termes : « Comme les règles de transformation doivent pouvoir s'appliquer à nouveau aux produits de transformations (transforms), il s'ensuit que le résultat de l'application doit de nouveau être un Indicateur syntagmatique, l'Indicateur syntagmatique dérivé, qui est celui de la suite terminale résultant de la transformation » (*La notion de « règle de grammaire »*, 97). La définition d'un algorithme permettant de rattacher de manière univoque un indicateur syntagmatique dérivé à toute suite issue d'une transformation soulève

(1) Voir aussi P. SCHACHTER, *Kernel and Non-Kernel Sentences in Transformational Grammar*.

des problèmes délicats, qui relèvent de la théorie générale. Comme ils n'ont été traités que partiellement dans la première version de la grammaire de Chomsky, nous y reviendrons dans l'examen de la théorie de 1965, en même temps que nous étudierons en détail les différents cas de transformations : ellipse, substitution et adjonction.

D'autre part, il faut trouver un moyen de représenter l'histoire transformationnelle d'une phrase (c'est-à-dire la séquence des opérations) de manière analogue à la structure syntagmatique des suites terminales (*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 72). Chomsky propose de la représenter par un *indicateur transformationnel* : un schéma qui, de bas en haut et de gauche à droite, énumère les opérations nécessaires à la formation de cette phrase. Voici l'indicateur transformationnel de la phrase (1) :



Il donne les indications suivantes :

- (a) appliquer la transformation relative à l'indicateur syntagmatique de (4) ;
- (b) appliquer une transformation généralisée d'enchâssement à l'indicateur dérivé par (a) et à l'indicateur de (3) ;
- (c) appliquer la transformation passive à l'indicateur dérivé par (b) ;
- (d) appliquer la transformation ellipse à l'indicateur dérivé par (c) ;
- (e) appliquer une transformation généralisée d'enchâssement à l'indicateur dérivé par (d) et à l'indicateur syntagmatique de (2) ;
- (f) appliquer la transformation To à l'indicateur dérivé par (e) (*Topics*, 52-54).

Enfin, R. B. Lees constate que l'ordre d'application des transformations n'est pas défini strictement par les règles mêmes, comme dans la base syntagmatique (*The Grammar of English Nominalizations*, 53). Il estime qu'il faudrait introduire dans la théorie, en plus de la définition formelle des types de règles autorisés, des lois générales régissant l'ordre d'application des divers types de transformations (traffic laws ; *o. c.*, 55), mais le problème ne sera étudié de manière approfondie qu'en 1963 par Charles J. Fillmore (*The Position of Embedding Transformations in a Grammar*).

4.3.5. SCHEMA GÉNÉRAL D'UNE GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE

Outre une base syntagmatique et une partie transformationnelle, la première version de la grammaire de Chomsky comprend une *partie morphophonémique*, qui utilise des règles de remplacement analogues à celles de la base ; elles convertissent les suites de morphèmes engendrées par la grammaire en suites de phonèmes, donnant aux phrases leur forme définitive (Chomsky, *Syntactic Structures*, 46). En voici trois exemples :

- (a) walk \rightarrow /wɔk/
- (b) take + past \rightarrow /tuk/
- (c) hit + past \rightarrow /hit/ (*o. c.*, 32).

Ainsi, la première version de la grammaire générative transformationnelle a une structure tripartite, que Chomsky représente par le schéma suivant (*o. c.*, 46) :

S : Phrase		
$X_1 \rightarrow Y_1$	}	
. . . .		
$X_n \rightarrow Y_n$		
T_1	}	
. . . .		
T_j		
$Z_1 \rightarrow W_1$	}	
. . . .		
$Z_m \rightarrow W_m$		

Partant du symbole initial, on engendre une suite terminale en appliquant les règles syntagmatiques de la base ; cette suite est alors soumise, s'il y a lieu, à des règles de transformation obligatoires et, éventuellement, facultatives ; enfin, les règles morphophonémiques donnent à la phrase sa forme définitive (1).

(1) Comme exemples d'application de la première version de la théorie générative transformationnelle, on consultera les fragments de grammaire anglaise proposés par CHOMSKY (*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 56-72) et R. B. LEES (*The Grammar of English Nominalizations*).

4.4. LA DEUXIÈME VERSION DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE (1964-1965)

Pour la commodité de l'exposé, nous distinguons schématiquement deux versions de la théorie générative transformationnelle en nous référant à la publication des œuvres majeures de Chomsky. En fait, dès 1957, de nombreux linguistes ont appliqué la grammaire générative transformationnelle à d'autres langues que l'anglais et développé de nouveaux secteurs de la théorie comme la phonologie et la sémantique ; ils ont ainsi été amenés à proposer des modifications de plus en plus importantes. Certaines datent de 1958, mais c'est seulement en 1965 que Chomsky a esquissé, dans *Aspects of the Theory of Syntax*, une synthèse de ces diverses propositions. Nous nous contenterons de relever succinctement les principales modifications touchant la syntaxe.

4.4.1. SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA NOUVELLE THÉORIE

La nouvelle version de la théorie générative transformationnelle couvre un domaine plus étendu de l'étude du langage, mais elle conserve une structure tripartite. Elle comprend :

- (a) une composante syntaxique
- (b) une composante phonologique
- (c) une composante sémantique

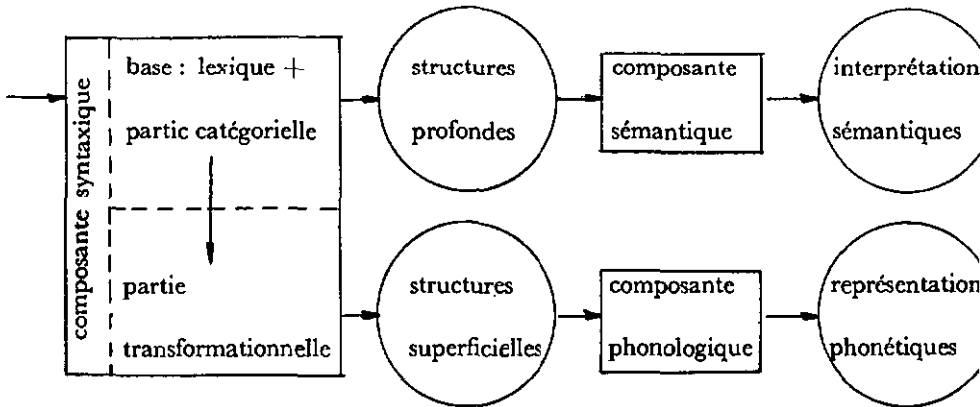
La composante syntaxique, qui occupe une place centrale dans la théorie, consiste en une base et une partie transformationnelle. La base est formée d'un lexique et d'une partie catégorielle (categorical subcomponent) ; elle engendre des suites abstraites et des indicateurs syntagmatiques qui définissent les catégories et les fonctions grammaticales ainsi qu'un ordre sous-jacent des éléments ; elle engendre ce que Chomsky appelle la *structure profonde* (deep structure) des phrases. La partie transformationnelle modifie l'ordre des éléments des suites abstraites engendrées par la base ; elle attribue aux phrases une *structure superficielle* (surface structure) (*Aspects*, 141-143).

Toutes les informations nécessaires à l'interprétation sémantique et à la représentation phonétique des phrases sont données par la composante syntaxique ; les deux autres n'ont qu'une fonction interprétative (*Current Issues*, 9). La composante sémantique donne un

sens aux structures profondes engendrées par la base, la composante phonologique une forme phonétique aux structures superficielles issues de la partie transformationnelle (*Topics*, 16) (1).

Le système peut être représenté par le schéma du tableau X.

TABLEAU X



Ainsi la grammaire, au sens le plus large du terme, associe des représentations phonétiques à des interprétations sémantiques par l'intermédiaire de la composante syntaxique (2).

4.4.2. LE LEXIQUE

Une des grandes faiblesses de la première version de la grammaire de Chomsky résidait dans la manière d'introduire les lexèmes. Rappelons que les différentes sous-catégories d'adjectifs, de substantifs et de verbes étaient introduites par des règles de remplacement de forme analogue à celle des règles syntagmatiques (cf. 4.3.3.1, règles (e) et (f)). En voici quatre exemples empruntés à R. B. Lees (*The Grammar of English Nominalizations*, 22-23) :

- (a) $A_a \rightarrow \{\text{mysterious, nice, obvious, understandable, ...}\}$
- (b) $A_d \rightarrow \{\text{green, long, old, sad, wise, ...}\}$
- (c) $A_p \rightarrow \{\text{afraid, aware, ready, ...}\}$
- (d) $A_s \rightarrow \{\text{best, first, last, ...}\}$

L'introduction des lexèmes par de longues listes, généralement à peine esquissées, est inadéquate. G. H. Matthews a montré dès

(1) Le lecteur se référera pour la première à M. HALLE, *Phonology in Generative Grammar* et au numéro 8 de *Langages*; pour la seconde à J. A. FODOR et J. J. KATZ, *The Structure of a Semantic Theory* ainsi que J. J. KATZ et P. M. POSTAL, *An Integrated Theory*.

(2) Cette médiation, selon KATZ et POSTAL, fournirait une explication formelle à la théorie saussurienne de l'arbitraire du signe (*An Integrated Theory*, 2).

1958 qu'il était erroné d'utiliser des règles de remplacement pour introduire les catégories lexicales, parce que celles-ci ne présentent pas une structure hiérarchisée comme les catégories grammaticales, mais une structure matricielle (cross-classification) analogue à celle des phonèmes (relevé par Chomsky, *Aspects*, 79-80).

Chomsky suggère d'ajouter à la base syntagmatique un lexique. Chaque terme en est défini par un faisceau de traits qu'il appelle syntaxiques (syntactic features), de la même manière qu'un phonème est caractérisé par un faisceau de traits acoustiques. Voici trois exemples (*Aspects*, 107) :

- (a) (sincerity, [+ N, + Det—, - Count, + Abstract, ...])
- (b) (boy, [+ N, + Det—, + Count, + Animate, + Human, ...])
- (c) (frighten, [+ V, + —NP, + [+ Abstract] Aux—Det [+ Animate], + Object-deletion, ...])

Ces traits définissent la catégorie grammaticale (+ V = verbe), la sous-catégorie (- Count, + Abstract = substantif non quantifiable, abstrait) et le contexte syntaxique (+ —NP indique que ce verbe peut se construire avec un objet direct, Aux —Det [+ Animate] que celui-ci doit être un substantif animé précédé d'un déterminant).

L'énoncé des traits syntaxiques peut être abrégé selon des conventions spécifiées par la théorie linguistique générale et des règles de redondance propres à la langue étudiée (*Aspects*, 164-170). Outre ses traits syntaxiques, chaque terme du lexique doit être spécifié par des traits phonologiques et sémantiques (*o. c.*, 142). « In general, écrit Chomsky, all properties of a formative that are essentially idiosyncratic will be specified in the lexicon » (*o. c.*, 87). Cela permet de simplifier l'appareil des règles syntagmatiques.

Pour introduire dans le système génératif les lexèmes ainsi définis, Chomsky propose de remplacer les règles qui introduisaient de longues listes de mots par les règles suivantes, qui touchent seulement les catégories dites lexicales (*o. c.*, 74) :

- (a) Substantif → Δ
- (b) Adjectif → Δ
- (c) Verbe → Δ

La base engendre ainsi des suites *pré-terminales* et des indicateurs syntagmatiques qui comprennent un certain nombre de Δ . L'insertion des lexèmes adéquats à la place des Δ transforme les suites pré-

terminales en suites terminales (*Topics*, 70) : une règle de substitution lexicale (définie, comme toutes les règles de transformation, en termes d'analysable) autorise le remplacement de Δ par tout lexème dont les traits syntaxiques s'accordent avec l'indicateur syntagmatique de la suite (*Aspects*, 122).

4.4.3. LA PARTIE CATÉGORIELLE

La création du lexique et l'emploi de règles de substitution lexicales permettent à Chomsky d'éviter l'introduction de règles syntagmatiques dépendantes du contexte dans la base, comme il l'avait envisagée un instant (*Aspects*, 112-113). La nouvelle partie catégorielle conserve, dans les grandes lignes, la structure de l'ancienne base syntagmatique ; elle s'en distingue seulement par trois points importants :

- (a) la suppression des règles de remplacement lexicales et l'introduction du symbole Δ , modifications que nous avons présentées au chapitre précédent ;
- (b) l'introduction des morphèmes de l'interrogation, de la négation, de l'impératif et du passif dans la base ;
- (c) l'attribution de la fonction récursive à la base.

4.4.3.1. *Le traitement des morphèmes interrogatifs, négatifs, etc.*

Dans la première version de la grammaire de Chomsky, les morphèmes interrogatifs et négatifs étaient introduits par des règles de transformation facultatives (*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 60). R. B. Lees a montré en 1960 qu'il valait mieux introduire *not* comme morphème facultatif dans les règles syntagmatiques de la base (*The Grammar of English Nominalizations*, 19). A la même époque, E. S. Klima proposait un traitement analogue pour le morphème interrogatif *wh* ; il posait comme première règle syntagmatique de sa grammaire (*Negation in English*, 316) :

(a) $S \rightarrow (wh) (neg) (Adv (neg)) (Adv) \text{Nominal} - \text{Predicate}$

Ces propositions ont été corroborées en 1964 par la publication des recherches de J. J. Katz et de P. M. Postal sur les rapports entre les composantes syntaxique et sémantique de la théorie (*An Integrated Theory*). Ces auteurs ont montré qu'on pouvait simplifier la théorie en admettant comme principe général que les transformations — qu'elles soient singulières ou généralisées — n'apportent aucun élé-

ment sémantique nouveau dans l'interprétation des phrases. Il s'ensuit que les règles de transformation ne peuvent introduire les morphèmes de l'interrogation, de la négation, du passif et de l'impératif, mais que ceux-ci doivent figurer dans les règles syntagmatiques. S'il subsiste des transformations interrogatives et négatives, comme dans notre syntaxe de la proposition nucléaire, elles n'ont plus pour fonction d'introduire de nouveaux morphèmes, mais seulement de modifier l'enchaînement des éléments engendrés par la partie catégorielle ; corollairement, ces règles de transformation ne sont plus facultatives, comme dans la première version, mais obligatoires. Chomsky résume la modification en ces termes : « many of the optional singular transformations must be reformulated as obligatory transformations, whose applicability to a string is determined by presence or absence of a certain marker in the string » (*Aspects*, 132).

Cette modification dissipe un malentendu qui pouvait subsister dans la première version. On croit souvent que la grammaire transformationnelle est un système qui, permet, à partir des phrases déclaratives actives les plus simples, de former d'autres phrases de tournures différentes ou plus complexes. Ce n'est pas exact, comme l'ont relevé T. G. Bever, J. A. Fodor et W. Weskel : « *It is not true that the base form is the simple declarative sentence. The kernel grammar does not produce simple declarative sentences ; it does not produce any sentences. Rather, the kernel grammar produces abstract structures that are transformed into a variety of different sentence types of which the simple declarative is one* » (*On the Acquisition of Syntax*, 471).

4.4.3.2. Introduction de la fonction récursive dans la base.

Dans la première version de la grammaire de Chomsky, la fonction récursive, qui permet à la grammaire d'engendrer un nombre infini de phrases, était assurée par la composante transformationnelle, plus précisément par les transformations généralisées, comme nous l'avons indiqué au chapitre 4.3.4.2. A la suite des travaux de C. J. Fillmore (*The Position of Embedding Transformations in a Grammar*) et de J. J. Katz et P. M. Postal (*An Integrated Theory*) sur l'ordre des transformations et la manière d'enchâsser une suite dans une autre, Chomsky propose de supprimer les transformations généralisées : « We can, in fact, dispense with generalized transformations entirely. Instead of introducing constituent phrase-markers by

embedding transformations, we can permit the rewriting rules of the base to introduce the initial category symbol S, i. e. we can permit rewriting rules of the form $A \rightarrow \dots S \dots$ » (*Topics*, 63). En d'autres termes, la fonction récursive est assurée par la réintroduction du symbole initial à droite des règles syntagmatiques.

Prenons comme exemple une base syntagmatique très simplifiée, comprenant trois règles de remplacement :

- (a) Phrase \rightarrow Syntagme nominal₁ + Syntagme verbal
- (b) Syntagme verbal \rightarrow Verbe + Syntagme nominal
- (c) Syntagme nominal \rightarrow $\left\{ \begin{array}{l} \text{Phrase} \\ \text{Article + Substantif} \end{array} \right\}$

Elle peut engendrer la suite

- (1) Article + Substantif + Verbe + Article + Substantif

et un indicateur syntagmatique analogue à celui de la phrase *le concierge salue le propriétaire* au chapitre 4.3.3.2.

Elle peut engendrer aussi, si l'on choisit, la première fois, de remplacer *Syntagme nominal* par *Phrase* et si l'on applique à nouveau les trois règles, la suite

- (2) Article + Substantif + Verbe + Article + Substantif + Verbe + Article + Substantif

et un indicateur syntagmatique dit généralisé, qui remplace l'indicateur transformationnel de la première version : « The notion of Transformation-marker disappears, as does the notion of generalized transformation. The base rules form generalized Phrase-markers that contain just the information contained in the basis and the generalized transformations of the earlier version » (*Aspects*, 135). L'indicateur syntagmatique généralisé correspondant à la suite (2) est donné au tableau XI.

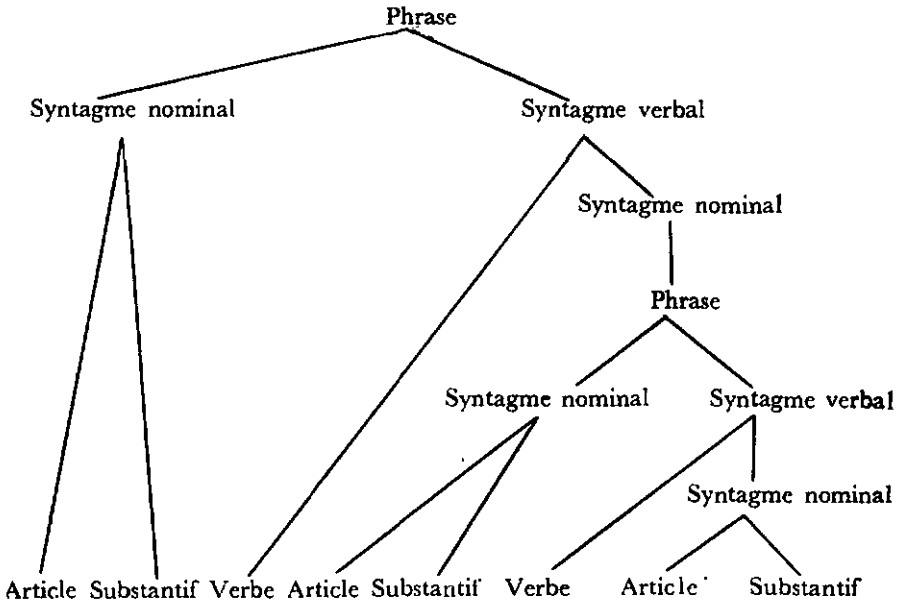
Cet indicateur syntagmatique généralisé exprime la structure profonde (qui, dans un exemple aussi simplifié, n'est pas très différente de la structure superficielle) d'une phrase comme

- (3) les grévistes demandent que le gouvernement augmente les salaires

4.4.3.3. Rôle de la base d'une grammaire générative transformationnelle.

En résumé, la base d'une grammaire générative transformationnelle remplit les fonctions suivantes :

TABLEAU XI



- (a) le lexique définit les traits syntaxiques, sémantiques et phonétiques des lexèmes qui sont insérés dans les indicateurs syntagmatiques à la place du symbole Δ (*Aspects*, 142) ;
- (b) la partie catégorielle définit les catégories grammaticales (*o. c.*, 136) ;
- (c) elle caractérise explicitement un système de relations grammaticales (*o. c.*, 123) ;
- (d) elle définit un ordre sous-jacent abstrait des éléments, appelé structure profonde, qui servira de base à l'application des règles de transformation (*o. c.*, 136) (1) ;

(1) Pour éviter toute référence à l'ordre des éléments dans la structure profonde, S. K. ŠAUMJAN a proposé de modifier la théorie générative transformationnelle en substituant aux suites concaténées de Chomsky des ensembles (cf. *Concerning the Logical Basis of Linguistic Theory* et *La cybernétique et la langue*). Chomsky repousse cette proposition : « Proponents of set-systems have argued that such systems are more 'abstract' than concatenation-systems and can lead to a study of grammatical relations that is independent of order, this being a phenomenon that belongs only to surface structure. The greater abstractness of set-systems, so far as grammatical relations are concerned, is a myth » (*Aspects*, 124).

- (e) elle assure, par la réintroduction, en cours de dérivation, du symbole initial, la capacité de génération infinie de la grammaire (*o. c.*, 137) ;
- (f) elle fournit toutes les informations nécessaires à l'interprétation des phrases par la composante sémantique (*o. c.*, 132).

4.4.4. LA COMPOSANTE TRANSFORMATIONNELLE

La nouvelle composante transformationnelle diffère de celle de la première version par la suppression des transformations généralisées et des indicateurs transformationnels, ainsi que nous l'avons déjà relevé. D'autre part, Chomsky a proposé d'éliminer des transformations les permutations : « It appears that permutations can be eliminated from the set of elementary transformations in favor of substitutions, deletions and adjunctions (...). Elimination of permutations from the base set would greatly simplify the theory of derived constituent structure » (*Aspects*, 144). Seuls restent trois types de transformations : l'ellipse (deletion), la substitution et l'adjonction. Les modalités d'application devraient en être fixées par la théorie linguistique générale ; les recherches sont en cours. Pour notre part, nous reprenons les conventions proposées récemment par R. W. Langacker (*A Transformational Syntax of French*).

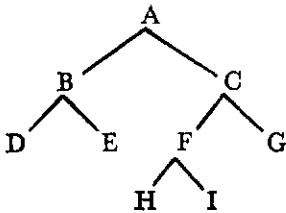
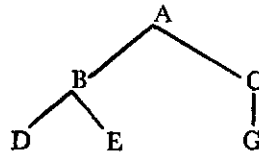
4.4.4.1. *Ellipse.*

Cette transformation permet de supprimer, provisoirement ou définitivement, un ou plusieurs éléments d'une suite et de l'indicateur syntagmatique correspondant. Langacker définit l'opération ainsi :

Formulation de la règle : si un terme qui occupe la place n dans le schéma structural doit être supprimé, le n^{me} terme de la suite dérivée est représenté par \emptyset (*o. c.*, 10).

Modification de l'indicateur syntagmatique : toutes les branches de l'arbre qui remontent au nœud \emptyset et celle qui remonte au nœud dominant \emptyset sont supprimées.

Exemple : $\begin{matrix} B, & F, & G \\ 1 & 2 & 3 \end{matrix} \Rightarrow 1, \emptyset, 3$

indicateur syntagmatique initial*indicateur syntagmatique dérivé*

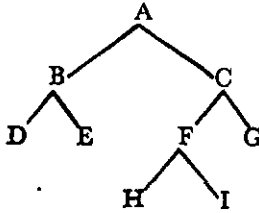
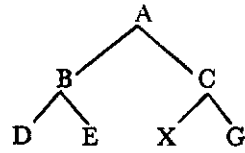
Si l'on admet l'hypothèse de Katz et Postal suivant laquelle les transformations ne changent rien au contenu sémantique des suites, l'opération d'ellipse soulève un problème. En effet, la suppression de certains éléments peut modifier l'interprétation sémantique d'une suite ; au moins faudrait-il, si un élément important doit être supprimé, comme le sujet dans la phrase impérative, qu'il puisse être recouvré ultérieurement. C'est pourquoi Chomsky a posé récemment un certain nombre de conditions à l'application de l'ellipse : « We are proposing the following convention to guarantee recoverability of deletion : a deletion operation can eliminate only a dummy element, or a formative explicitly mentioned in the structure index (for example, *you* in imperatives), or the designated representative of a category (for example, the *wh*-question transformations that delete Noun Phrases are in fact limited to indefinite Pronouns), or an element that is otherwise represented in the sentence in a fixed position » (*Aspects*, 144-145).

4.4.4.2. *Substitution.*

Formulation de la règle : si un terme m du schéma structural (ou une constante c) doit être substitué à un terme n , le n^{me} terme de la suite dérivée est représenté par m (ou par c).

Modification de l'indicateur syntagmatique : quand un embranchement ou une série d'embranchements M (ou une constante c) est substitué à un embranchement N , celui-ci est éliminé avec tous les termes qu'il domine et M (ou c) est rattaché à l'embranchement qui dominait N (*o. c.*, 11).

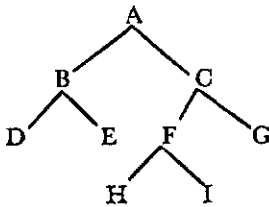
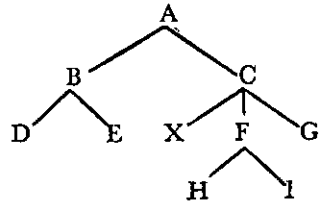
Exemple : $\begin{matrix} B, & F, & G \\ 1 & 2 & 3 \end{matrix} \Rightarrow 1, X, 3$

indicateur syntagmatique initial*indicateur syntagmatique dérivé***4.4.4.3. Adjonction.**

Formulation de la règle : si un terme m du schéma structural (ou une constante c) doit être rattaché à gauche du n^{me} terme du schéma structural, le n^{me} terme de la suite dérivée est représenté par $m + n$ (ou $c + n$) ; si m (ou c) doit être rattaché à droite de n , le n^{me} terme de la suite dérivée est représenté par $n + m$ (ou $n + c$) (o. c., 12).

Modification de l'indicateur syntagmatique : quand un terme m (ou c) est adjoint à un embranchement N , il est rattaché (à droite ou à gauche de N selon la règle) à l'embranchement qui domine N .

Exemple : B, F, G \Rightarrow $1, X + 2, 3$
 1 2 3

indicateur syntagmatique initial*indicateur syntagmatique dérivé***4.4.4.4. Déplacement.**

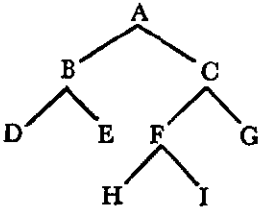
On effectue fréquemment dans une grammaire transformationnelle une opération de déplacement, qui consiste en une ellipse suivie d'une adjonction ou d'une substitution. Excepté dans les cas de substitution mutuelle (A prenant la place de B et B celle de A), on remplace tout d'abord le terme à déplacer par \emptyset , puis on le substitue à un autre terme.

Pour éviter toute erreur dans l'application des opérations de déplacement et dans la construction de l'indicateur syntagmatique dérivé, nous proposons la convention supplémentaire suivante : quand un terme de l'indicateur syntagmatique initial doit être dé-

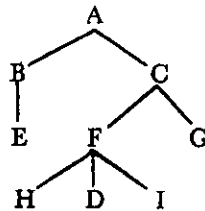
placé sans être substitué à un autre terme, la place qu'il occupait dans le schéma structural est marquée par \emptyset et sa nouvelle position dans l'indicateur syntagmatique dérivé est indiquée par l'adjonction à droite ou à gauche d'un autre terme.

Exemple : D, E, H, I, G \Rightarrow $\emptyset, 2, 3 + 1, 4, 5$
 1 2 3 4 5

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette convention permet de vérifier systématiquement qu'une opération de transformation est bien posée : il suffit de contrôler que les termes séparés par des virgules sont en nombre égal de part et d'autre de l'opérateur de transformation.

4.4.4.5. Rôle de la composante transformationnelle.

Rappelons que, dans la deuxième version de la théorie, la composante transformationnelle n'assure plus la capacité de génération infinie de la grammaire, ni la production des phrases complexes, ni l'introduction des morphèmes de la négation et de l'interrogation. Elle remplit principalement les trois fonctions suivantes :

- (a) elle transforme la structure profonde abstraite engendrée par la base syntagmatique, qui exprime le contenu de la phrase, en une structure superficielle concrète, qui exprime sa forme (*Aspects*, 136) ;
- (b) de même que les suites engendrées par la base syntagmatique servent de base à l'interprétation de la composante sémantique, les suites dérivées de la composante transformationnelle servent de base à la représentation élaborée par la composante phonologique (*o. c.*, 141) ;
- (c) la composante transformationnelle joue un rôle de *filtre* ; on constate, en effet, que tous les indicateurs syntagmatiques généralisés qui peuvent être engendrés par la base ne sous-tendent pas nécessairement des phrases et qu'il existe, par conséquent, des structures sous-jacentes auxquelles ne correspond aucune

structure superficielle, aucun énoncé. C'est à la composante transformationnelle d'éliminer les structures inutiles. « The transformational rules, écrit Chomsky, act as a « filter » that permits only certain generalized Phrase-markers to qualify as deep structures » (*o. c.*, 138-139).

4.5. REMARQUES SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE LA THÉORIE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE

Aspects of the Theory of Syntax ne constitue pas un exposé systématique et définitif de la deuxième version de la théorie générative transformationnelle. Chomsky examine plusieurs hypothèses, qu'il n'hésite pas à modifier en cours de rédaction, sur la structure de la base syntagmatique et de la composante transformationnelle ; certaines solutions sont juste esquissées, si bien qu'il est difficile de se faire une idée précise et définitive de l'état présent de la théorie. De plus, nous n'en connaissons pas d'application à un fragment important de syntaxe d'une langue donnée, sinon, en partie seulement, la thèse de Ronald W. Langacker, *A Transformational Syntax of French*.

Chomsky lui-même n'a jamais considéré sa théorie comme achevée ; il est parfaitement conscient de ses limites actuelles et des développements nécessaires : « It goes without saying that any theory of grammar that can be formulated today must be highly tentative. Many questions remain totally open, many partially so. In general, the empirical assumptions about the form of language that can currently be formulated will undoubtedly be refined and improved, and, no doubt revised in essential ways as new critical evidence accumulates and deeper theoretical insights are achieved. Changes in linguistic theory are inevitable in coming years » (*Topics*, 92). Nous avons lu récemment la version hectographiée d'un article inédit de Chomsky, *Remarks on Nominalization*, qui esquisse des modifications importantes à la deuxième version de la théorie ; ces nouvelles propositions ne sont pas suffisamment développées pour que nous les incorporions dans notre étude.

Quelles que soient les limites du modèle actuel, les résultats obtenus et les progrès réalisés en dix ans justifient la poursuite des recherches. Il importe, en particulier, d'appliquer la théorie à des descriptions plus étendues de langues très diverses, pour mettre en évidence les lacunes du modèle actuel et les combler (Chomsky, *Aspects*, 116-117).

5. SYNTAXE TRANSFORMATIONNELLE DE LA PROPOSITION NUCLÉAIRE EN FRANÇAIS PARLÉ

Le plan de cette étude transformationnelle diffère de celui de l'analyse tagmémique présentée au chapitre 3. Comme nous l'avons signalé en 4.2.3.4, nous n'avons pas à décrire pas à pas la procédure suivie pour élaborer notre syntaxe transformationnelle. Nous commencerons par l'énoncé des règles, puis, afin d'en montrer la validité, nous produirons quelques exemples de génération de divers types de propositions nucléaires françaises.

5.1. PRÉSENTATION DE LA BASE SYNTAGMATIQUE

La base syntagmatique d'une grammaire générative transformationnelle comprend une partie catégorielle et un lexique (4.4.1). Nous ne traitons pas celui-ci dans notre étude syntaxique ; relevons seulement que les sous-classes de distribution de notre analyse tagmémique (3.4.6.5/6) fournissent, sur les traits syntaxiques des lexèmes, des informations qui pourraient servir à l'élaboration du lexique tel qu'il a été présenté en 4.4.2.

Quant à la partie catégorielle, pour une langue donnée, elle doit remplir deux conditions en partie opposées :

- 1° fournir, avec la composante transformationnelle, une description syntaxique correcte et aussi simple que possible de la langue étudiée ; dans cette optique, c'est le critère de la simplicité qui détermine si telle structure doit être engendrée directement par la partie catégorielle ou dérivée par des règles de transformation (*The Logical Structure*, 504) ;
- 2° présenter une structure aussi proche que possible des parties catégorielles élaborées pour d'autres langues, si, comme le suppose Chomsky, « much of the structure of the base is common to all languages » (*Aspects*, 117) ; dans cette optique, on s'abstiendra d'introduire dans la base des morphèmes qui sont propres

à une langue particulière (par exemple, les présentatifs *voici* et *voilà* ou la double négation *ne... pas* pour le français).

Alors que les descriptions taxinomiques mettaient en évidence de grandes différences de structure entre les langues du monde, les études transformationnelles de langues apparemment aussi différentes que l'anglais et le hidatsa (une langue sioux décrite par G. H. Matthews) révèlent de grandes analogies entre les bases syntagmatiques. Aussi Chomsky a-t-il émis l'hypothèse que toutes les langues présentent la même structure profonde et ne diffèrent que par la structure superficielle (*o. c.*, 118) ; cela implique naturellement une définition universelle des catégories et des relations de la base syntagmatique dans la théorie linguistique générale (*o. c.*, 142).

Si nous admettons l'hypothèse de Chomsky, nous devons chercher à élaborer une partie catégorielle qui ne fournisse pas seulement, avec la composante transformationnelle, une représentation simple et correcte de la syntaxe française, mais qui concorde autant que possible avec les parties catégorielles élaborées pour d'autres langues. C'est ce qu'exprime E. Bach, prenant le contre-pied de la théorie de Pike : « In other words, far from trying to describe each language 'in terms of its own structure alone', we must try to describe each language in terms of the structure of all other languages » (*On Some Recurrent Types of Transformations*, 10).

Dans la présentation des règles de notre syntaxe, nous examinerons trois cas où les deux critères de la simplicité et de l'universalité s'opposent dans la répartition des tâches entre la partie catégorielle et la composante transformationnelle.

5.1.1. RÈGLES SYNTAGMATIQUES

$$S1 \quad \text{PHR} \rightarrow (\text{NEG}) \left\{ \begin{array}{c} \text{D} \\ \text{I} \\ \text{O} \\ \text{E} \end{array} \right\} \text{NOY (CIRC) (PHR)}$$

$$S2 \quad \text{NOY} \rightarrow \text{SN} + \text{SV} \left\{ \begin{array}{l} (\text{SN}) (\text{PR} + \text{SN}) (\text{PR} + \text{SN}) \\ \text{SA} \end{array} \right\}$$

$$S3 \quad \text{SV} \rightarrow \text{TM (AUX) V (PAS)}$$

$$S4 \quad \left[\begin{array}{c} \text{SN} \\ \text{SA} \end{array} \right] \rightarrow \left(\left\{ \begin{array}{c} \text{P} \\ \text{Q} \\ \text{S} \end{array} \right\} \right) \left[\begin{array}{c} \text{SNOM} \\ \text{SADJ} \end{array} \right]$$

Ces quatre règles syntagmatiques suffisent puisque nous n'étudions pas la structure interne des syntagmes, excepté le syntagme verbal dont les constituants jouent un rôle important dans les transformations interrogatives, négatives et pronominales. Les morphèmes E, CIRC et PHR, à droite de S1, débordent le cadre de notre étude, puisque nous avons écarté les tournures exclamatives, les compléments disjoints (ou périphériques) et les phrases complexes. Ils ont été prévus en fonction d'une étude globale de la phrase française, qui comprendrait sans doute les règles suivantes, données à titre indicatif ⁽¹⁾ :

S5	SNOM	→	}	DET + SF	{
			{	NP	}
			{	PHR	}
S6	DET	→			
S7	SADJ	→		...A...	
S8	V	→		Δ	
S9	SF	→		Δ	
S10	A	→		Δ	

Aux quatre premières règles correspond l'indicateur syntagmatique général du tableau XII.

5.1.2. LISTE DES SYMBOLES SYNTAGMATIQUES

Rappelons que les symboles utilisés, comme nos commentaires, n'ont qu'une valeur mnémotechnique ; la signification de chaque symbole est donnée par le système des règles syntagmatiques (4.3.3.4).

A	adjectif
AUX	auxiliaire
CIRC	circonstanciels (= compléments disjoints de Guiraud, tagmèmes périphériques de Pike)
D	déclaration
DET	déterminant
E	exclamation
I	interrogation
NEG	négation
NOY	noyau (= sujet + verbe + compléments conjoints, ou tagmèmes nucléaires)
NP	nom propre

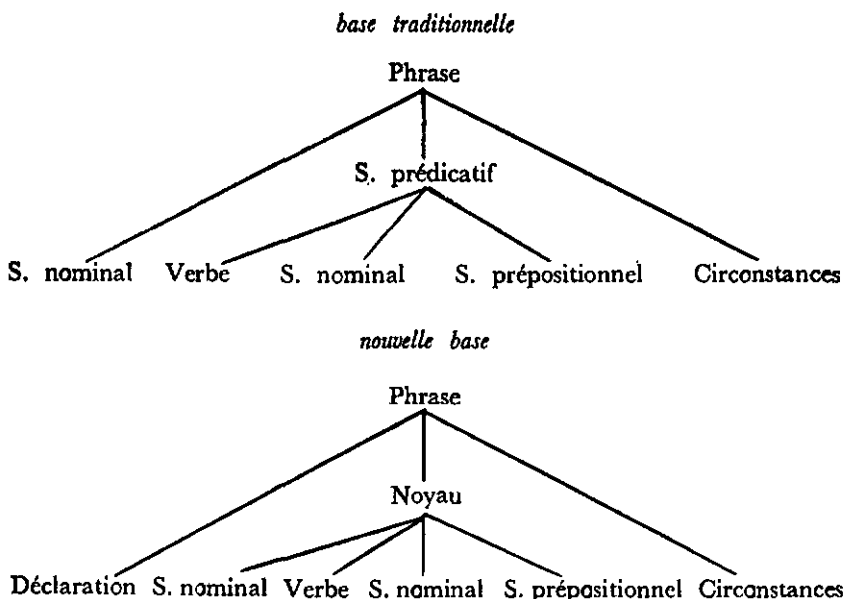
(1) Pour le développement de S6, on trouvera des propositions intéressantes dans la thèse de R. W. LANAOCKER, *A Transformational Syntax of French*.

O	ordre (impératif)
P	négation nucléaire
PAS	passif
PHR	phrase
PR	préposition
Q	question nucléaire
S	substitut (pronominalisation)
SA	} syntagme adjectif (la distinction établie ici n'a pas de correspondance dans la grammaire traditionnelle ; se référer aux règles syntagmatiques)
SADJ	
SN	} syntagme nominal (même remarque)
SNOM	
SF	substantif
SV	syntagme verbal (par quoi nous entendons le groupe verbal sans les compléments conjoints, contrairement à Ruwet, <i>Introduction</i> , 361, et à Langacker, <i>Les verbes faire, laisser, voir, etc.</i> , 89)
TM	temps
V	verbe

5.1.3. COMMENTAIRES

La partie catégorielle de notre syntaxe présente quatre différences importantes avec les bases syntagmatiques des grammaires transformationnelles publiées ces dix dernières années : descriptions de l'anglais (Chomsky, Lees, Klima, Rosenbaum), du hidatsa (Matthews), de l'allemand (Bierwisch) et du français (Langacker, Ruwet) :

- (a) Nous avons abandonné la division traditionnelle de la phrase en sujet et prédicat (en anglais : NP + VP ; en français : SN + Spréd), qui caractérise toutes les autres grammaires transformationnelles ; l'embranchement VP (ou Spréd) ne nous est apparu à aucun moment nécessaire au fonctionnement de la partie catégorielle ou de la composante transformationnelle.
- (b) En revanche, nous avons introduit un embranchement NOY (noyau), qui n'avait encore jamais été formulé explicitement, excepté pour la distinction entre compléments conjoints et disjoints (Chomsky, *Aspects*, 102, règle 52ii). La différence entre les deux formulations de la base syntagmatique apparaît clairement dans les indicateurs syntagmatiques, simplifiés ici :

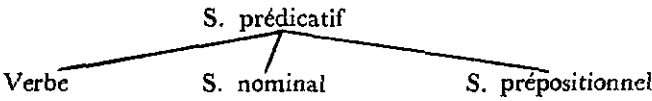


Notons que ce nouvel indicateur syntagmatique reprend, sous une autre forme, les grands traits de notre analyse tagmémique de la proposition : tagmèmes globaux (représentés ici par Déclaration), nucléaires (Syntagme nominal + Verbe + Syntagme nominal + Syntagme prépositionnel) et périphériques (Circonstances). Cependant, nous ne pouvons affirmer que cela justifie l'introduction de l'embranchement Noyau, car le symbole NOY n'apparaît dans le schéma structural d'aucune règle de transformation. Cet embranchement nous paraît nécessaire pour une raison qui tient au nouveau mode d'insertion des lexèmes (4.4.2).

Rappelons qu'un terme du lexique ne peut être inséré à la place du symbole Δ que si ses traits syntaxiques s'accordent avec l'indicateur syntagmatique de la suite. Or, il est évident que le choix de telle ou telle sous-catégorie de verbe ne dépend pas de tous les constituants de la phrase : seuls importent le sujet et les compléments conjoints (Chomsky, *Aspects*, 102). C'est pourquoi Chomsky propose d'insérer certains lexèmes au moyen de règles de transformation *locales*, qu'il définit ainsi : « By a *local transformation* (*with respect to A*) I mean one that affects only a substring dominated by the single category symbol *A* » (*o. c.*, 215, n. 18).

Dans la base traditionnelle, si nous définissons la transformation

de substitution locale qui introduit le verbe par rapport au Syntagme prédicatif, on obtient le schéma suivant :



On n'indique pas ainsi que le choix du verbe dépend aussi du sujet : * *les feuilles neigent* et * *la table réfléchit* seront généralement considérées, à des degrés divers, comme agrammaticales.

Si nous définissons la même transformation par rapport à l'embranchement Phrase (voir l'indicateur syntagmatique de la base traditionnelle), nous faisons dépendre le choix du verbe des compléments disjoints (circonstanciels), ce qui est incorrect.

En revanche, une transformation de substitution locale définie par rapport à l'embranchement NOY délimite exactement les constituants qui déterminent le choix du verbe.

(c) Nous avons renoncé à distinguer dans la base syntagmatique les phrases construites avec *être* des autres phrases. Dans les premières grammaires transformationnelles, les constructions avec *être* faisaient l'objet d'un traitement distinct, comme en témoigne la règle suivante, proposée par Chomsky pour l'anglais :

$$\text{SV} \rightarrow \text{Aux} \left\{ \begin{array}{l} \text{be} \\ \text{SV}_1 \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{Pred} \\ \text{Adv}_1 \end{array} \right\}$$

(*Une conception transformationnelle de la syntaxe*, 56). Cette distinction compliquait l'appareil des règles syntagmatiques et dissimulait la parenté entre les phrases avec *être* et les autres phrases (*il est riche* // *il semble riche* ; *elle est à ma sœur* // *elle appartient à ma sœur* ; *ils sont à la maison* // *ils vont à la maison*). La solution proposée par Langacker pour le français est plus satisfaisante :

$$\text{VP} \rightarrow \text{AUX} \left\{ \begin{array}{l} \text{V} \\ \text{être} \end{array} \right\} ((\text{P})\text{NP}) \left(\left\{ \begin{array}{l} (\text{P} + \text{NP}) \quad (\text{AG}) \\ \# \text{ S} \# \end{array} \right\} \right)$$

(*A Transformational Syntax*, 278). Mais, si l'on admet l'hypothèse de Chomsky suivant laquelle les différentes sous-catégories de verbes sont introduites par des transformations de substitution locales, on peut supprimer la distinction entre V et *être* ; elle ne nous est apparue nécessaire dans aucune des règles syntagmatiques et transformationnelles.

- (d) A la suite des travaux de Lees, Klima, Katz et Postal cités en 4.4.3.1 et de Bierwisch (*Grammatik des deutschen Verbs*, 38), nous avons introduit dans la base la négation, la déclaration, l'interrogation, l'exclamation, l'impératif et le passif. Dans une première version de notre grammaire, les quatre premiers étaient dominés par un constituant C analogue à celui de Bierwisch ; la règle S1 était remplacée par les deux règles suivantes :

$$\text{PHR} \rightarrow \text{C} + \text{NOY} \text{ (CIRC) (PHR)}$$

$$\text{C} \rightarrow (\text{NEG}) \begin{Bmatrix} \text{D} \\ \text{I} \\ \text{O} \\ \text{E} \end{Bmatrix}$$

Nous avons finalement renoncé à C, car il n'est utile dans aucune règle de transformation.

D et E ne sont pas du tout développés dans notre étude, alors que I et O le sont partiellement. Dans une description plus complète, ils pourraient remplir les fonctions suivantes :

- (1) introduire les schémas intonatifs propres aux phrases déclaratives, interrogatives, impératives et exclamatives ⁽¹⁾ ;
- (2) introduire, au début des subordonnées, des éléments de liaison comme *que* (*je vois que vous vous amusez*), *si* (*je me demande s'il fera beau*) ou *de* (*je vous demande de sortir*).

Reste le problème de l'interrogation et de la négation nucléaires ; Katz et Postal (*An Integrated Theory*, 89) et Langacker (*French Interrogatives*, 590) avaient déjà introduit dans leurs descriptions un élément de question nucléaire *wh* analogue à notre Q. Ce qui constitue l'originalité de notre base syntagmatique, c'est l'introduction, en distribution complémentaire avec Q, de la négation nucléaire P et de la pronominalisation S dans un syntagme nominal ou adjectif élargi (SN ou SA).

5.1.4. DÉFINITION FORMELLE DE LA PROPOSITION NUCLÉAIRE

Nous pouvons donner maintenant de la proposition nucléaire une définition formelle, plus précise que la définition tagmémique proposée en 3.4.5.

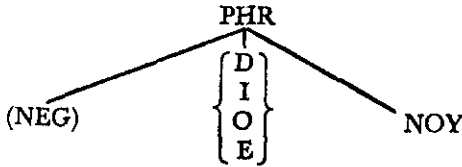
(1) Voir l'article de R. P. STOCKWELL, *The Place of Intonation in a Generative Grammar of English*.

Nous appelons proposition nucléaire toute suite dérivée de

$$(NEG) \left\{ \begin{array}{c} D \\ I \\ O \\ E \end{array} \right\} NOY$$

dans laquelle le symbole PHR n'a pas été réintroduit par S5.

Toute proposition nucléaire est donc dominée par l'indicateur syntagmatique :



5.2. COMPOSANTE TRANSFORMATIONNELLE

La composante transformationnelle de notre syntaxe compte 18 règles. Pour en rendre la lecture plus aisée, nous ferons suivre chaque règle d'un commentaire et de deux indicateurs syntagmatiques indiquant l'effet de la transformation, s'il est important (1).

5.2.1. RÈGLES DE TRANSFORMATION

Les 18 règles se répartissent en 9 groupes de transformations : impersonnelle (1), passives (2), négatives (3), impératives (2), voici/voilà (1), auxiliaire (1), pronominales (3), inversion des compléments (1) et interrogatives (4).

Selon la convention transformationnelle, chaque règle porte un numéro d'ordre et une étiquette mnémotechnique. Les transformations obligatoires sont marquées d'un astérisque, placé entre parenthèses si l'obligation est conditionnelle.

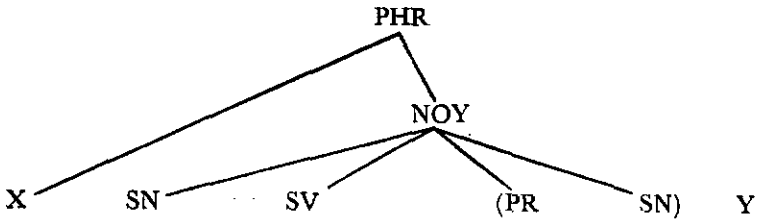
5.2.1.1. Transformation impersonnelle.

T1: T-IL

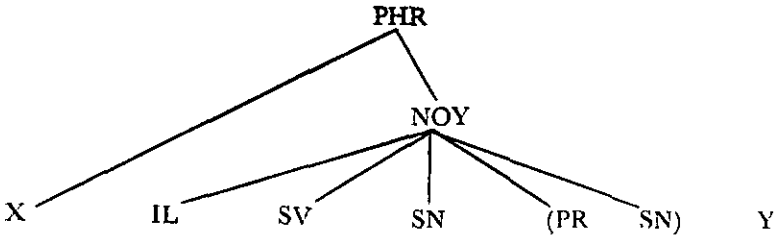
$$\begin{array}{cccccc} X, & SN, & SV, & (PR, & SN), & Y \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 \end{array} \Rightarrow 1, IL, 3 + 2, 4, 5, 6$$

(1) Dans les indicateurs syntagmatiques, nous n'indiquons pas le rattachement des suites quelconques, éventuellement nulles, W, X, Y ou Z s'il peut varier d'une application de la transformation à l'autre.

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette règle permet d'engendrer les tournures impersonnelles comme *il manque un bouton à mon manteau* [13S19] ou *il est tombé quelques gouttes*. Elle est placée au début de la série parce que les suites auxquelles elle a été appliquée peuvent être soumises encore à d'autres transformations (négative, interrogative, etc.).

5.2.1.2. Transformations passives.

T2: T-AG (ellipse anticipée de l'agent)

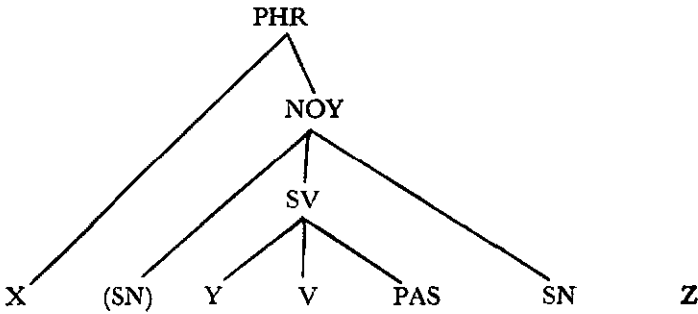
X, SN, Y, PAS, SN, Z
 1 2 3 4 5 6 => 1, ∅, 3, 4, 5, 6

J. Dubois note pertinemment que « les phrases achevées passives [c.-à-d. avec complément d'agent, E. R.] sont très peu nombreuses dans la langue parlée usuelle, au contraire des phrases non-achevées » (*Grammaire structurale du français : le verbe*, 87). On peut donc supposer que la transformation qui engendre la phrase passive non-achevée s'applique à une suite dont le sujet est ∅. C'est pourquoi, dans notre grammaire, T-AG précède T-PAS.

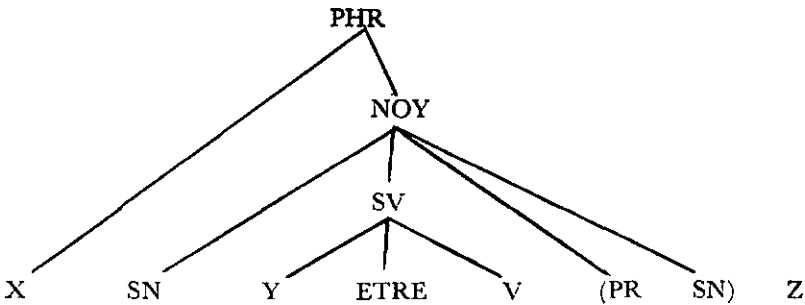
* T3: T-PAS (transformation passive)

X, (SN), Y, V, PAS, SN, Z \Rightarrow 1, 6, 3, ETRE + 4, \emptyset ,
 1 2 3 4 5 6 7 \Rightarrow PR + 2, 7

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette règle permet d'engendrer les propositions :

*il est attendu par ses amis ce tableau est vendu
 elle a été arrêtée par la police*

On peut se demander pourquoi nous ne traitons pas la forme *être* du passif comme un auxiliaire, en plaçant le nouveau symbole ETRE sous la domination de AUX. D'une part, l'algorithme que nous avons adopté ne permet pas d'effectuer une telle opération dans la

composante transformationnelle. D'autre part, la structure du syntagme verbal de la tournure passive : TM (AUX) ETRE + V, opposée à celle de l'active TM (AUX) V rend bien compte du fait relevé par E. Benveniste que « l'auxiliation de diathèse commence un degré plus haut que l'auxiliation de temporalité » (*Structure des relations d'auxiliarité*, 9).

5.2.1.3. Transformations négatives.

* T4: T-NEG (introduction de la double négation)

$$\begin{array}{c} \text{NEG, X} \\ 1 \quad 2 \end{array} \Rightarrow (\text{N}) \text{ P, 2}$$

Il aurait été plus simple d'introduire la double négation dans la base par une règle syntagmatique supplémentaire :

$$\text{NEG} \rightarrow (\text{N}) \text{ P}$$

Nous y avons renoncé au nom du critère d'universalité (5.1, 2°), estimant que la double négation est un trait propre au français ou, du moins, à un nombre limité de langues.

Nous avons placé N entre parenthèses puisque $n(\emptyset)$ disparaît peu à peu de la langue parlée et peut être considéré aujourd'hui comme facultatif.

* T5: T-P (ellipse de *pas* dans les cas de négation nucléaire)

$$\begin{array}{c} (\text{N}), \text{P, X, P, Y} \\ 1 \quad 2 \quad 3 \quad 4 \quad 5 \end{array} \Rightarrow 1, \emptyset, 3, 4, 5$$

Cette règle supprime *pas* dans une proposition où figurent *rien*, *personne*, *nulle part*, etc. Exemples :

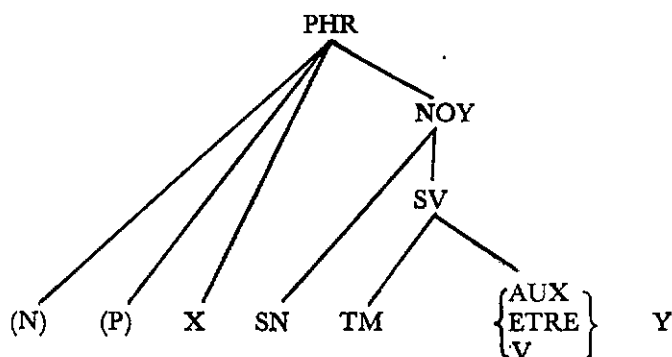
personne ne dit rien [29S22] *je ne fais rien* [17M11]

* T6: T-NP (mise en place de la négation)

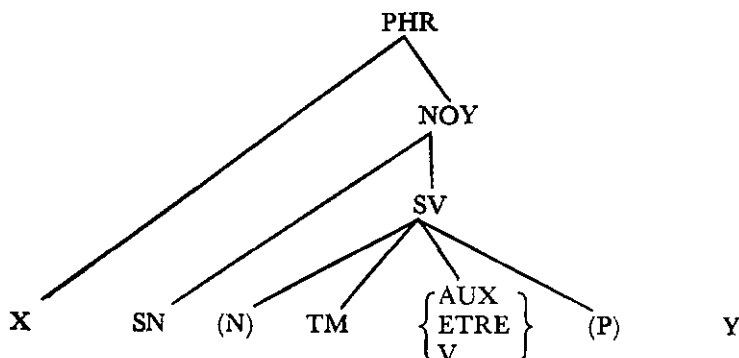
$$\begin{array}{c} (\text{N}), (\text{P}), \text{X, SN, TM, } \left\{ \begin{array}{c} \text{AUX} \\ \text{ETRE} \\ \text{V} \end{array} \right\}, \text{Y} \\ 1 \quad 2 \quad 3 \quad 4 \quad 5 \quad 6 \quad 7 \end{array} \Rightarrow \emptyset, \emptyset, 3, 4, 1+5, 6+2, 7$$

si $1+2 \neq \emptyset$

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette règle place les deux éléments de la négation de part et d'autre du premier élément du syntagme verbal qui porte la marque du temps : le verbe s'il est à un temps simple, l'auxiliaire aux temps composés. Elle permet d'engendrer les propositions : *je ne vois pas leur ballon* [8M8] ou *je n'ai pas pris le train*. N est entre parenthèses parce qu'il est facultatif dans la langue parlée (*j'ai pas vu Suzanne*), P parce qu'il a pu être supprimé par T-P dans un cas de négation nucléaire (*je n'ai parlé de cette affaire à personne*).

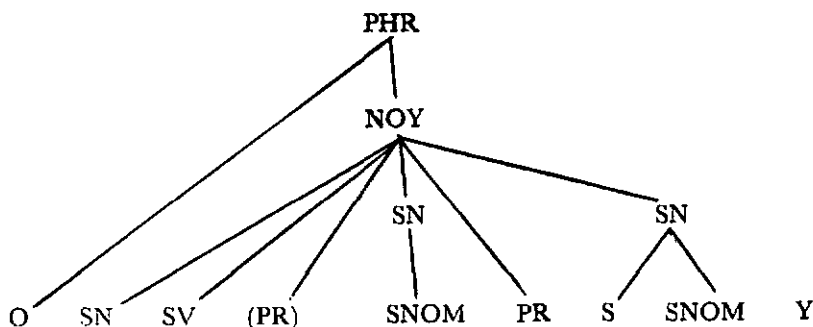
5.2.1.4. *Transformations impératives.*

* T7: T-OS (mise en place du second complément pronominal dans la proposition impérative)

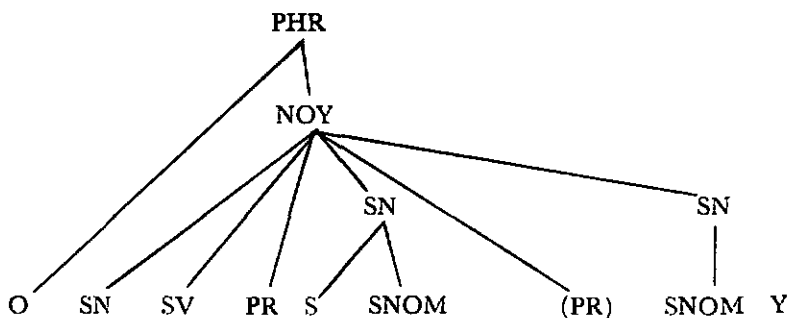
O, SN, SV, (PR), SNOM, PR, S, SNOM, Y
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 =>

1, 2, 3, 6, 7 + 8, 4, ø, 5, 9

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette règle opère l'inversion du premier et du second complément conjoint, si ce dernier est pronominal, dans la proposition impérative. Elle prépare la génération des propositions du type *donne-moi ton livre* [18M23].

* T8: T-O (ellipse du sujet à l'impératif)

O, S, SNOM, SV, Y
 1 2 3 4 5 $\Rightarrow \emptyset, \emptyset, \emptyset, 4, 5$

si 2 = $\left\{ \begin{array}{l} 2^{\text{e}} \text{ pers.} \\ 1^{\text{e}} \text{ pers. pl.} \end{array} \right\}$

Cette transformation opère l'ellipse du sujet dans la proposition impérative s'il est représenté par *ty*, *nu* ou *vu*. Elle permet d'engendrer les propositions du type *ne bouge pas* [13S23] et *enlevez votre manteau* [5P2]. Nous ne traitons pas ici les propositions du type *qu'il sorte*, qui ont quasi disparu de la langue parlée.

5.2.1.5. Transformation *voici/voilà*.

T9: T-VOI

$$\begin{array}{cccc} \text{TM, V, SN, X} \\ 1 \quad 2 \quad 3 \quad 4 \end{array} \Rightarrow 1, \text{VOI}, 3, 4$$

si 4 n'est pas dominé par NOY

Cette règle assure la génération des propositions introduites par *voici* et *voilà*, qui sont très courantes dans la langue parlée (elles représentent le 5 % des propositions nucléaires de VIF I). Elle ne peut être appliquée qu'à une suite dont le sujet a été supprimé par la transformation impérative. Nous avons conservé TM devant VOI afin que les suites issues de T-VOI puissent encore être soumises à la transformation pronominale T-STM (*voici les enfants* \Rightarrow *les voici* parallèlement à *je promène les enfants* \Rightarrow *je les promène*). Le schéma structural exclut du domaine de T-VOI les propositions interrogatives (si l'on considère *est-ce que voilà votre train?* comme agrammatical) et négatives (* *ne voilà pas les enfants*).

Dans une première version de notre grammaire, VOI était introduit dans la base syntagmatique par la règle :

$$\text{NOY} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{VOI} \\ \text{SN} + \text{SV} \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} (\text{SN}) (\text{PR} + \text{SN}) (\text{PR} + \text{SN}) \\ \text{SA} \end{array} \right\}$$

Nous avons finalement reporté l'introduction de VOI à la composante transformationnelle, estimant que cette construction, comme la double négation, est propre au français.

5.2.1.6. Transformation de l'auxiliaire.

* T10: T-AUX

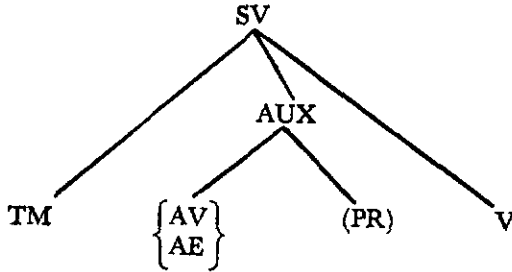
$$\begin{array}{ccc} \text{X, AUX, Y} \\ 1 \quad 2 \quad 3 \end{array} \Rightarrow 1, \left\{ \begin{array}{l} \text{AE} \\ \text{AV (PR)} \end{array} \right\} 3$$

Cette règle introduit la distinction entre les auxiliaires *avoir-être* (AE) et *aller-venir de* (AV), qui joue un rôle important dans la mise en place des pronoms.

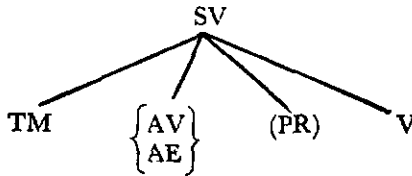
Elle présente un cas précis où les deux critères de simplicité et d'universalité mentionnés en 5.1 s'opposent. Il aurait été plus simple, et sans doute intuitivement plus juste, d'introduire la distinction dans la base syntagmatique par une règle supplémentaire :

$$\text{AUX} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{AE} \\ \text{AV (PR)} \end{array} \right\}$$

On aurait obtenu l'indicateur syntagmatique suivant, simplifié :



Nous avons renoncé à cette solution parce que la distinction entre les deux types d'auxiliaire n'est pas universelle. Mais la formulation que nous avons adoptée présente un autre inconvénient, qui va à l'encontre du critère de simplicité. En effet, selon la convention des transformations de substitution (4.4.4.2), la règle T-AUX supprime l'embranchement AUX et le remplace par AE ou par AV (PR) ; on obtient l'indicateur suivant, simplifié :



On n'indique plus ainsi que les deux types de verbes sont des auxiliaires. Cela pourrait avoir pour conséquence pratique de nous obliger, dans le schéma structural d'une transformation ultérieure, à poser :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{AE} \\ \text{AV (PR)} \end{array} \right\} \quad \text{au lieu de, simplement : AUX}$$

Pour éviter cet inconvénient, on pourrait, avec G. H. Matthews, définir la transformation de substitution différemment : conserver l'embranchement qui figure dans le schéma structural (ici, AUX) et placer l'élément à substituer (AE ou AV (PR)) sous la domination du premier (*Hidatsa Syntax*, 39-40). Mais, comme cet algorithme ne s'applique pas à tous les cas, on serait amené à distinguer deux types de transformations de substitution. Notre fragment de syn-

taxe française ne le justifie pas ; seules des études plus poussées de nombreuses langues permettront de trancher le débat. Nous nous en tenons ici à l'algorithme défini en 4.4.4.2.

5.2.1.7. Transformations pronominales.

* T11: T-SPR (inversion des pronoms)

X, (SN), (N), TM, Y, (PR), S, SNOM, PR, S, SNOM, Z
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 =>

1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 6, 7, 8, 12

si 10 = $\left\{ \begin{matrix} 1^{re} \text{ pers.} \\ 2^e \end{matrix} \right\}$ et $2 + 3 \neq 0$

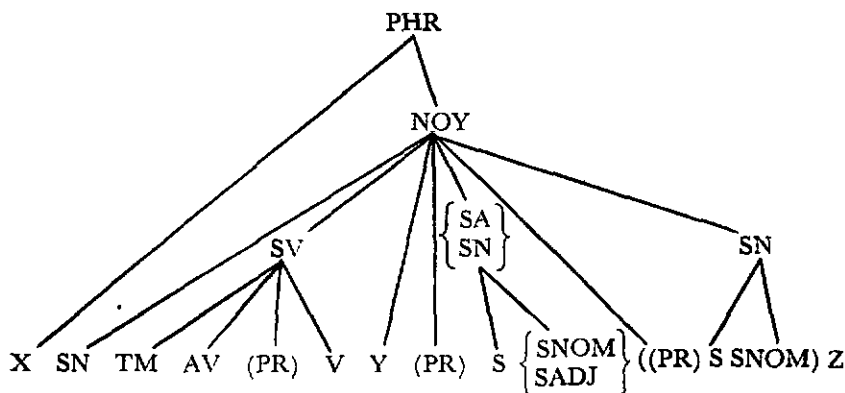
Cette règle introduit la distinction entre *il me le donne* et *il le lui donne*. Elle ne s'applique que si le second pronom est *m(o)*, *t(o)*, *nu* ou *vu*, et si la proposition compte un sujet ou la négation *n(o)*. Cette dernière condition interdit la génération de * *donne-me-le* au lieu de *donne-le-moi*.

* T12: T-SAV (mise en place des pronoms dans le syntagme verbal comprenant les auxiliaires *aller* ou *venir de*)

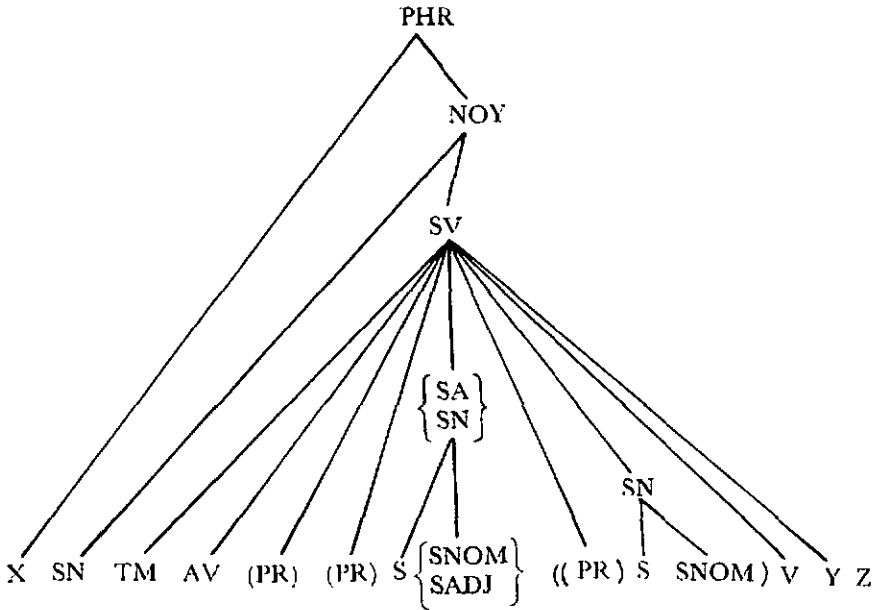
X, SN, TM, AV, (PR), V, Y, (PR), S, $\left\{ \begin{matrix} \text{SNOM} \\ \text{SADJ} \end{matrix} \right\}$, ((PR), S,
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 SNOM), Z
 13 14 =>

1, 2, 3, 4, 5, 8 + 9 + 10 + 11 + 12 + 13 + 6, 7, ø, ø, ø, ø, ø, ø, 14

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



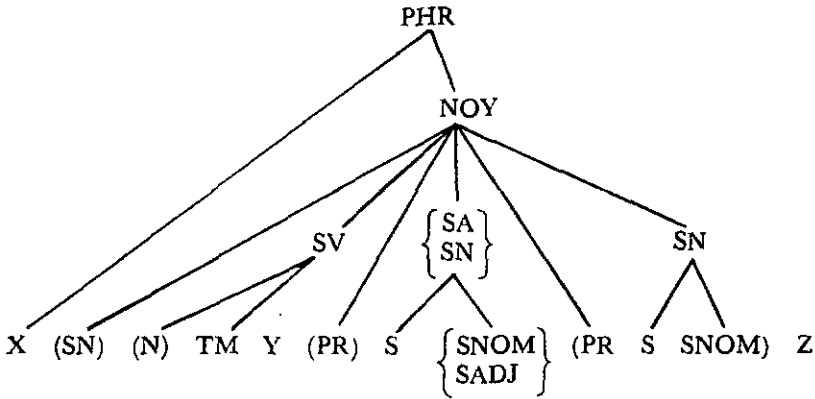
Cette règle opère l'antéposition des pronoms ou, plus précisément, leur insertion dans le syntagme verbal avant le verbe à l'infinif, quand la proposition comprend les auxiliaires *aller* ou *venir de*. Elle permet d'engendrer des propositions comme *jeva is le réparer* [14S13], *je vais vous le remplacer* [21S21] ou *je vais lui téléphoner* [20P7].

Le schéma structural est complexe (14 symboles) parce que la règle s'applique seulement à un type de proposition bien déterminé : construction avec les auxiliaires *aller* ou *venir de*, excluant la négation (* *je ne viens pas de le rencontrer*) et l'impératif (* *allons te le dire*). Notons que cette règle, qui traite un cas particulier, précède la règle générale.

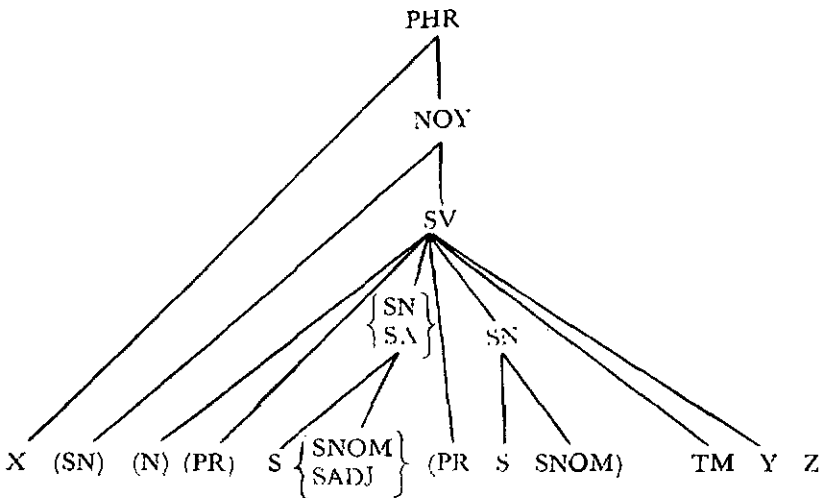
* T13: T-STM (mise en place des pronoms)

X, (SN), (N), TM, Y, (PR), S, {SNOM}, (PR, S, SNOM), Z
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 ⇒ 1, 2, 3, 6 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11 + 4, 5, ø, ø, ø, ø, ø, ø, 12
 si 2 + 3 ≠ ø ou 5 = ...VOI...

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette règle opère l'insertion des pronoms dans le syntagme verbal, même s'il est représenté par *voici* ou *voilà*. Elle permet d'engendrer les propositions suivantes :

- | | |
|---|---------------------------------|
| <i>tu m'étonnes</i> [26M14] | <i>il ne l'aime pas</i> [28M11] |
| <i>elle le lui rendra</i> | <i>mon voisin l'a vu</i> [31P6] |
| <i>je les vendrai à l'épicier</i> [30S13] | <i>les voilà</i> [7S5] |
| <i>tu me donneras les timbres</i> [19S29] | <i>ne le prends pas</i> |
| <i>Henri m'a emmené au café</i> [23M11] | |

La première condition exclut du domaine de cette transformation les propositions impératives affirmatives: *prends-en* [19M11] ou *donne-moi ton livre* [18M23].

Il est intéressant de noter que, si l'on admet la chute du premier élément de la négation, $n(\varnothing)$, de plus en plus fréquente dans la langue parlée, notre grammaire produit correctement les propositions *prends-les pas* ou *vas-y pas* (au lieu de * *les prends pas* ou * *y va pas*, qui sont agrammaticales à tous les niveaux de langue).

5.2.1.8. Transformation de l'ordre des compléments conjoints.

T14: T-SNOM (inversion des compléments nominaux conjoints)

X, SV, (PR), (P), SNOM, PR, (P), SNOM, Y \Rightarrow
 1 2 3 4 5 6 7 8 9

1, 2, 6, 7, 8, 3, 4, 5, 9

Cette règle modifie l'ordre des compléments défini par la base syntagmatique pour engendrer des propositions comme *elle montre aux petits garçons les jouets des petites filles* [4M27] ou *il n'a parlé à personne de cette affaire*.

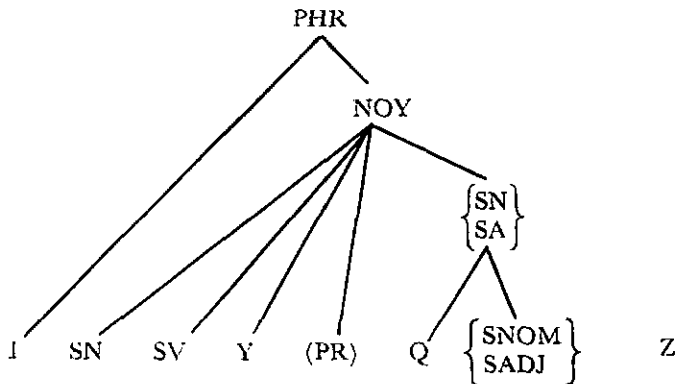
5.2.1.9. Transformations interrogatives.

T15: T-Q (antéposition de la question nucléaire)

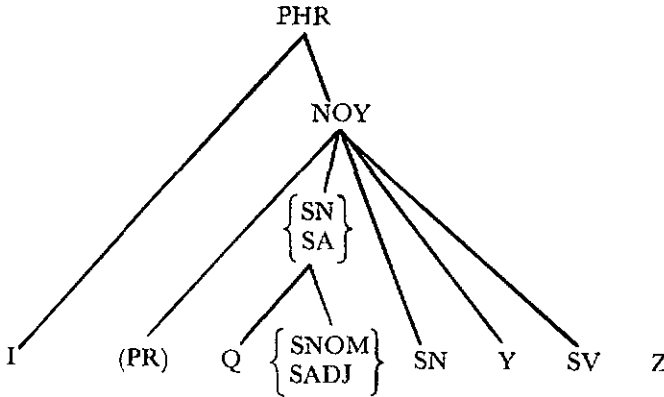
I, SN, SV, Y, (PR), Q, {SNOM}, Z \Rightarrow
 1 2 3 4 5 6 7 8

1, 5 + 6 + 7 + 2, 3, 4, \emptyset , \emptyset , \emptyset , 8

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette règle place les éléments de question nucléaire au début de la proposition. Elle prépare la génération de questions telles que

- quelle liqueur préférez-vous?* [28S15]
- qu'est-ce que tu veux?* [18M19]
- où est-ce que tu vas?* [9M5]
- par où passons-nous?* [32S8]
- que dis-tu?* [29M11]
- à qui est cette serviette?* [16M8]
- où est Paul?* [9M1]

Il suffit d'admettre que l'application de cette règle est facultative pour engendrer des questions comme *tu vas où?* ou *elle a téléphoné à qui?*, qui sont de plus en plus courantes dans la langue parlée.

(*) T16: T-ESK (interrogation par *esk(ø)* ou par la seule intonation)

$$I, ((PR), Q, \left\{ \begin{matrix} \text{SNOM} \\ \text{SADJ} \end{matrix} \right\}), SN, SV, Y$$

$$1 \quad 2 \quad 3 \quad 4 \quad 5 \quad 6 \quad 7 \Rightarrow \left\{ \begin{matrix} \text{ESK} \\ \text{INT} \end{matrix} \right\}, 2, 3, 4, 5, 6, 7$$

obligatoire si 5 = (P)SNOM et 4 = \emptyset ou 6 = ... $\left\{ \begin{matrix} \text{AE} \\ \text{AV} \\ \text{ETRE} \end{matrix} \right\}$...

Cette règle permet de former les questions par *esk(ø)* : *est-ce que vous prenez votre chapeau?* [13M14] ou par la seule intonation : *tu prends de la viande?* [21P2]. Elle est généralement facultative puisqu'on peut poser les mêmes questions différemment (voir T-I) : *prenez-vous votre chapeau?* ou *prends-tu de la viande?* Elle est obligatoire si le sujet d'une question globale est un syntagme nominal (pour éviter * *aiment vos parents la glace?*) ou un élément de négation nu-

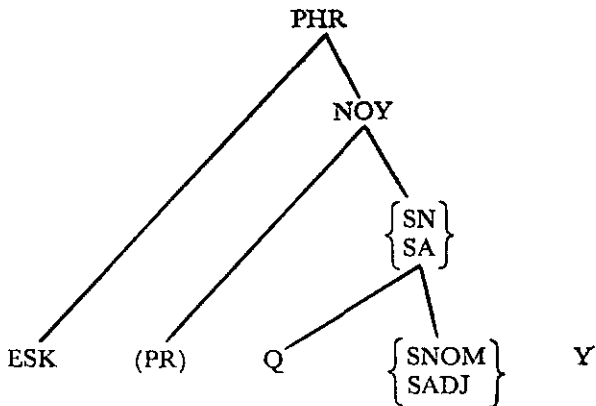
cléaire (* ne part personne ce soir ?). Elle l'est aussi si le sujet d'une question nucléaire est un syntagme nominal et que le verbe soit construit avec un auxiliaire, pour éviter des questions telles que où ont habité vos parents ?, ou qu'a dit Jean ?, qui ne sont pas courantes et, selon A. Valdman, « guère acceptables » (*Norme pédagogique : les structures interrogatives du français*, 6).

Notons que Langacker, dans son étude transformationnelle de l'interrogation française (*French Interrogatives*, 595-600), a émis une hypothèse ingénieuse, qui a été reprise par Valdman (*o. c.*, 7) : il propose de dériver les questions en *est-ce que* de phrases complexes introduites par *c'est que* ; par exemple : *est-ce que cette femme est folle* de *c'est que cette femme est folle* et *est-ce que son auto lui a coûté cher* de *c'est que son auto lui a coûté cher*. Nous ne pouvons retenir cette hypothèse parce qu'elle est contraire à l'intuition des sujets parlants et que rien ne la justifie dans notre description. D'ailleurs, Langacker est revenu sur sa première hypothèse dans son étude de 1966 (*A Transformational Syntax*, 74-75). Mais nous ne pourrons prendre une décision définitive, en nous fondant sur le critère de la simplicité de l'ensemble, qu'après avoir étendu notre étude aux phrases complexes.

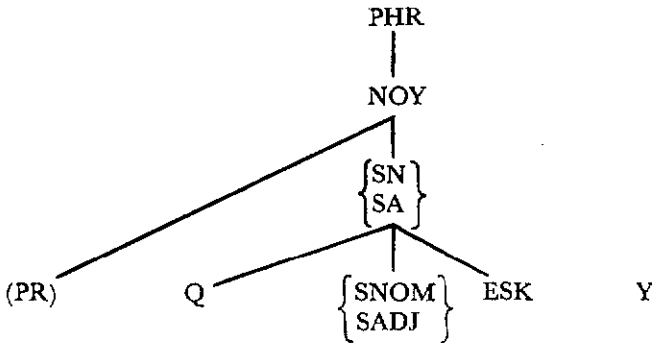
* T17: T-QESK (interrogation nucléaire avec *esk(ø)*)

$$\begin{array}{cccccc}
 \text{ESK, (PR), Q, } & \left\{ \begin{array}{l} \text{SNOM} \\ \text{SADJ} \end{array} \right\}, & \text{Y} & \Rightarrow & \emptyset, 2, 3, 4 + 1, 5 \\
 1 & 2 & 3 & 4 & 5
 \end{array}$$

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette règle place *esk(∅)* après les éléments de question nucléaire pour engendrer des propositions telles que :

- qu'est-ce que vous prendrez?* [25M7]
- dans quel quartier est-ce que vous habitez?* [3S25]
- où est-ce que vous m'emmenez?* [32M23]

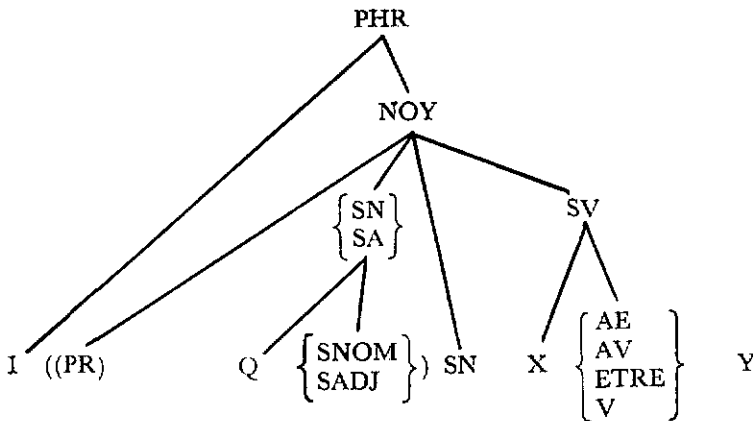
* T18: T-I (interrogation par inversion)

$$I, ((PR), Q, \left\{ \begin{matrix} SNOM \\ SADJ \end{matrix} \right\}), SN, X, \left\{ \begin{matrix} AE \\ AV \\ ETRE \\ V \end{matrix} \right\}, Y \Rightarrow$$

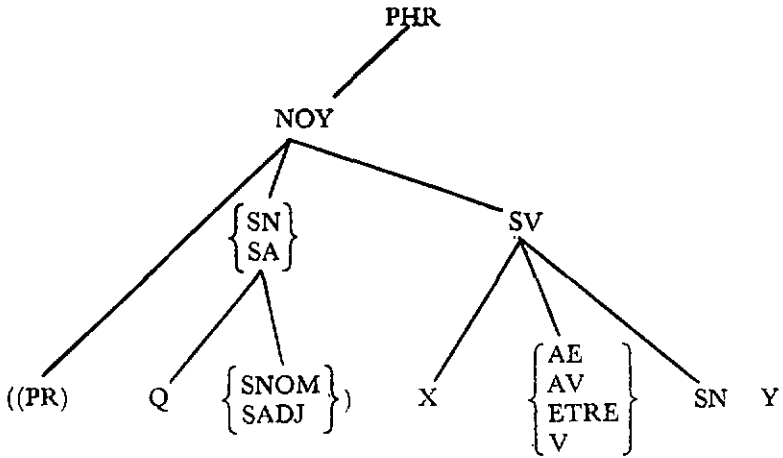
1 2 3 4 5 6 7 8

∅, 2, 3, 4, ∅, 6, 7 + 5, 8

indicateur syntagmatique initial



indicateur syntagmatique dérivé



Cette transformation permet de former les questions globales par inversion du sujet pronominal :

voulez-vous une tarte aux prunes? [28P1] *va-t-elle sortir?*
est-il attendu par ses amis? *avez-vous acheté du pain?*

et de placer le sujet, qu'il soit nominal ou pronominal, après le verbe dans les questions nucléaires :

qui est cet artiste? [31S14] *que disent les journaux?* [22P9]
où est l'appartement de M. Thibaut? [2S17]
d'où venez-vous? [26M1] *que vont-ils faire?*

5.2.2. LISTE DES SYMBOLES NOUVEAUX UTILISÉS DANS LA COMPOSANTE TRANSFORMATIONNELLE

AE	auxiliaires <i>être</i> et <i>avoir</i>
AV	auxiliaires <i>aller</i> et <i>venir de</i>
ESK	interrogation par <i>est-ce que</i>
ETRE	auxiliaire du passif
IL	<i>il</i> impersonnel
INT	interrogation par la seule intonation
N	particule négative <i>ne</i>
P	particule négative <i>pas</i>
VOI	présentatifs <i>voici</i> et <i>voilà</i>

5.2.3. APPLICATION DES RÈGLES DE TRANSFORMATION

Selon Chomsky, « the singular transformations are linearly ordered (perhaps only partially ordered) » (*Aspects*, 133). Les rè-

gles de transformation doivent donc être appliquées dans l'ordre où nous les avons présentées. On pourrait, dans certains cas, admettre des variantes mais, pour simplifier, nous nous en tiendrons strictement à l'ordre que nous avons adopté.

Toute suite terminale dont l'indicateur syntagmatique correspond au schéma structural d'une règle doit être soumise à la transformation, sauf si celle-ci est facultative. La dérivation est terminée quand on a appliqué à une suite engendrée par la base syntagmatique toutes les transformations obligatoires (et, éventuellement, facultatives) possibles.

On peut se demander pourquoi telle règle est formulée de telle manière et occupe tel rang dans la série. Ici encore, aucune méthode d'investigation n'est déterminante ; seules comptent l'adéquation et la simplicité de la description proposée. Nous avons élaboré une vingtaine de bases syntagmatiques et de composantes transformationnelles, sans compter les nombreux essais dans la formulation de chaque règle ; nous avons finalement retenu la grammaire qui engendre les divers types de propositions nucléaires françaises avec le minimum de moyens, c'est-à-dire la grammaire qui utilise le moins de symboles et de règles (Chomsky, *Aspects*, 42).

5.3. EXEMPLES DE GÉNÉRATION DE PROPOSITIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES

Pour montrer la validité de notre grammaire, nous allons produire des exemples de génération de différentes propositions nucléaires françaises. Dans le premier exemple, nous donnerons l'indicateur syntagmatique correspondant à chaque stade de la génération, puisque cet indicateur joue un rôle déterminant dans l'application de la transformation suivante (4.3.4.1). Dans les autres exemples, pour abrégé notre exposé, nous donnerons seulement la suite issue de chaque transformation.

Pour rendre la tâche du lecteur plus aisée, nous donnerons entre crochets droits, pour chaque suite de symboles, une transcription *approximative* en mots. On n'en conclura pas qu'une grammaire générative transformationnelle est un système qui transforme des phrases formées de mots en d'autres phrases. Notre syntaxe engendre seulement des *suites sous-jacentes abstraites* qui seront transformées

en propositions françaises par les composantes sémantique et phonologique.

A l'exception du premier exemple, plus complexe, que nous avons choisi pour mettre en évidence le fonctionnement et la capacité du système, toutes les propositions nucléaires sont tirées du corpus VIF I.

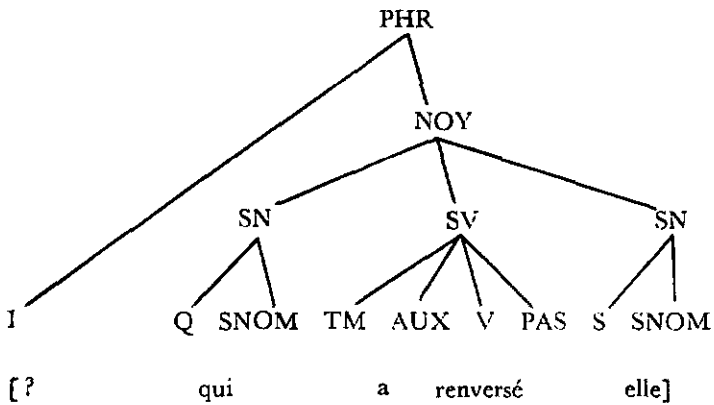
5.3.1. GÉNÉRATION DE DEUX PROPOSITIONS NUCLÉAIRES (EXEMPLE DÉTAILLÉ)

a) *par qui est-ce qu'elle a été renversée ?*

base syntagmatique :

- PHR
 S1 I + NOY
 S2 I + SN + SV + SN
 S3 I + SN + TM + AUX + V + PAS + SN
 S4 I + Q + SNOM + TM + AUX + V + PAS + S + SNOM

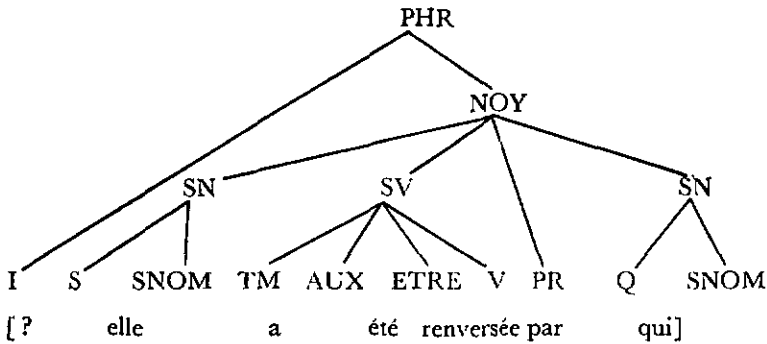
indicateur syntagmatique initial



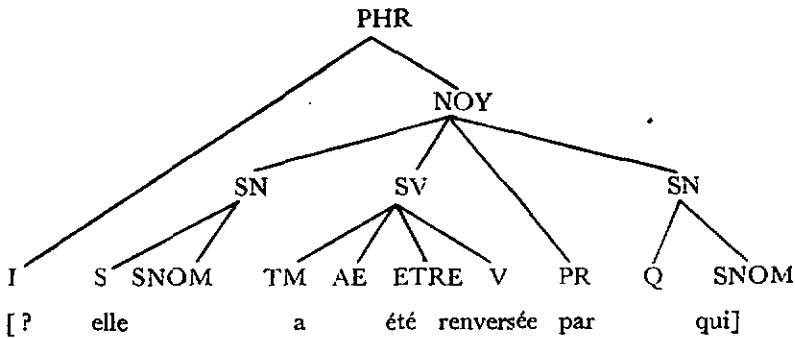
composante transformationnelle :

- T1 ne peut être appliquée, puisque le second SN est précédé de PR qui ne figure pas dans l'indicateur initial ;
 T2 facultative ; nous ne l'appliquons pas ;
 T3 l'indicateur syntagmatique ci-dessus correspond au schéma structural de cette règle, qui est obligatoire ; la transformation engendre la suite et l'indicateur dérivés suivants :

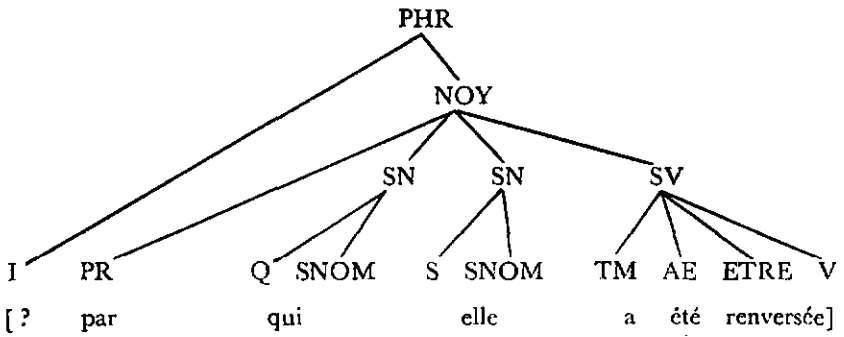
I + S + SNOM + TM + AUX + ETRE + V + PR + Q + SNOM



- T4 ne peut être appliquée à l'indicateur syntagmatique dérivé, puisqu'il n'a pas d'embranchement NEG ;
- T5 même remarque : pas d'embranchement P ;
- T6 même remarque : pas d'embranchement N ou P ;
- T7 même remarque : pas d'embranchement O ;
- T8 même remarque : pas d'embranchement O ;
- T9 ne peut être appliquée à l'indicateur syntagmatique dérivé, puisqu'il a des embranchements à gauche de TM ;
- T10 la règle doit être appliquée, puisque AUX figure dans l'indicateur syntagmatique ci-dessus ; on obtient la suite et l'indicateur suivants :
I + S + SNOM + TM + AE + ETRE + V + PR + Q + SNOM



- T11 ne s'applique pas à l'indicateur syntagmatique ci-dessus, puisqu'il n'a pas de S à droite de TM ;
- T12 idem ;
- T13 idem ;
- T14 ne s'applique pas à l'indicateur ci-dessus, puisqu'il ne compte qu'un SNOM à droite de SV ;
- T15 la règle doit être appliquée, car l'indicateur ci-dessus correspond à son schéma structural ; on obtient la suite et l'indicateur dérivés :
I + PR + Q + SNOM + S + SNOM + TM + AE + ETRE + V

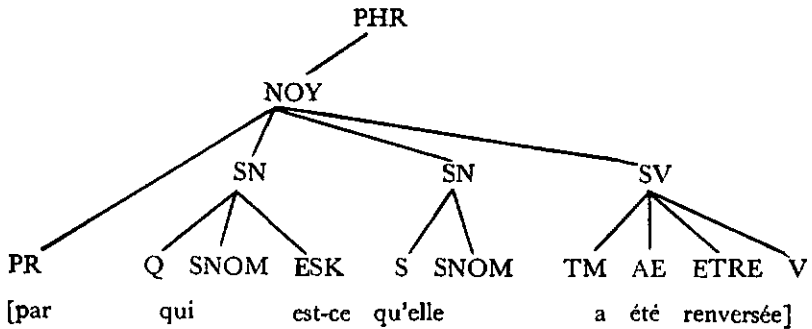


T16 la règle peut être appliquée à cet indicateur syntagmatique, mais elle est facultative ; si on l'applique, on obtient la suite :

ESK + PR + Q + SNOM + S + SNOM + TM + AE + ETRE + V
 et un indicateur syntagmatique identique au précédent, à l'exception de l'embranchement I, remplacé par ESK ;

T17 s'applique obligatoirement à cette suite ; on obtient :

PR + Q + SNOM + ESK + S + SNOM + TM + AE + ETRE + V



T18 ne peut être appliquée à cette suite puisqu'elle ne comprend plus le symbole I.

La dérivation est terminée. L'indicateur ci-dessus est l'indicateur syntagmatique terminal.

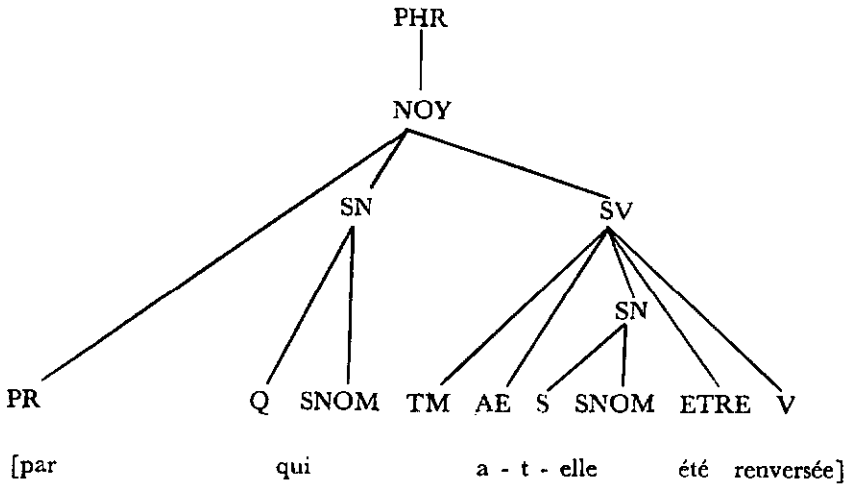
b) *par qui a-t-elle été renversée ?*

La génération de cette proposition est identique à la précédente jusqu'à la suite et à l'indicateur syntagmatique dérivés de T15.

T16 la règle peut être appliquée, elle est facultative ; contrairement à l'exemple précédent, nous renonçons à appliquer la transformation ;

T17 ne peut être appliquée, puisque l'indicateur dérivé de T15 ne comprend pas le symbole ESK ;

T18 nous pouvons cette fois appliquer T-I, puisque le symbole I figure encore dans l'indicateur syntagmatique ; on obtient la suite et l'indicateur terminaux suivants :



Les deux propositions engendrées ci-dessus présentent une excellente illustration de la différence entre structure superficielle et structure profonde (4.4.1). En effet, toutes deux ont la même structure profonde, engendrée par la base syntagmatique et représentée par l'indicateur syntagmatique initial ; cette identité correspond bien à notre intuition que les deux questions ont le même sens. En revanche, les deux propositions présentent des structures superficielles différentes, produites par la composante transformationnelle et représentées par les deux indicateurs syntagmatiques terminaux ; cette représentation rend bien compte du fait que les deux questions sont de formes différentes.

5.3.2. GÉNÉRATION DE PROPOSITIONS AFFIRMATIVES

a) *je viens de sortir du bureau* [29M4]

- PHR
 - S1 D + NOY
 - S2 D + SN + SV + PR + SN
 - S3 D + SN + TM + AUX + V + PR + SN
 - S4 D + S + SNOM + TM + AUX + V + PR + SNOM
 - T10 D + S + SNOM + TM + AV + PR + V + PR + SNOM
- [je viens de sortir du bureau]

b) *elle montre aux petits garçons les jouets des petites filles* [4M27]

PHR

- S1 D + NOY
 S2 D + SN + SV + SN + PR + SN
 S3 D + SN + TM + V + SN + PR + SN
 S4 D + S + SNOM + TM + V + SNOM + PR + SNOM
 [elle montre les jouets... aux petits garçons]
 T14 D + S + SNOM + TM + V + PR + SNOM + SNOM
 [elle montre aux petits garçons les jouets...]

c) *il manque un bouton à mon manteau* [13S19]

PHR

- S1 D + NOY
 S2 D + SN + SV + PR + SN
 S3 D + SN + TM + V + PR + SN
 S4 D + SNOM + TM + V + PR + SNOM
 [un bouton manque à mon manteau]
 T1 D + IL + TM + V + SNOM + PR + SNOM
 [il manque un bouton à mon manteau]

d) *les voilà* [7S5]

PHR

- S1 O + NOY
 S2 O + SN + SV + SN
 S3 O + SN + TM + V + SN
 S4 O + S + SNOM + TM + V + S + SNOM
 T8 TM + V + S + SNOM
 T9 TM + VOI + S + SNOM
 [voilà les]
 T13 S + SNOM + TM + VOI
 [les voilà]

e) *je t'ai cherché* [25S21]

PHR

- S1 D + NOY
 S2 D + SN + SV + SN
 S3 D + SN + TM + AUX + V + SN
 S4 D + S + SNOM + TM + AUX + V + S + SNOM
 T10 D + S + SNOM + TM + AE + V + S + SNOM
 [je ai cherché te]
 T13 D + S + SNOM + S + SNOM + TM + AE + V
 [je t' ai cherché]

f) *je vais vous le remplacer* [21S21]

	PHR
S1	D + NOY
S2	D + SN + SV + SN + PR + SN
S3	D + SN + TM + AUX + V + SN + PR + SN
S4	D + S + SNOM + TM + AUX + V + S + SNOM + PR + S + SNOM
T10	D + S + SNOM + TM + AV + V + S + SNOM + PR + S + SNOM
	[je vais remplacer le vous]
T11	D + S + SNOM + TM + AV + V + PR + S + SNOM + S + SNOM
	[je vais remplacer vous le]
T12	D + S + SNOM + TM + AV + PR + S + SNOM + S + SNOM + V
	[je vais vous le remplacer]

g) *tu me donneras les timbres* [16S29]

	PHR
S1	D + NOY
S2	D + SN + SV + SN + PR + SN
S3	D + SN + TM + V + SN + PR + SN
S4	D + S + SNOM + TM + V + SNOM + PR + S + SNOM
	[tu donneras les timbres me]
T13	D + S + SNOM + PR + S + SNOM + TM + V + SNOM [tu me donneras les timbres]

h) *Henri m'a emmené au café* [23M11]

	PHR
S1	D + NOY
S2	D + SN + SV + SN + PR + SN
S3	D + SN + TM + AUX + V + SN + PR + SN
S4	D + SNOM + TM + AUX + V + S + SNOM + PR + SNOM
T10	D + SNOM + TM + AE + V + S + SNOM + PR + SNOM [Henri a emmené me au café]
T13	D + SNOM + S + SNOM + TM + AE + V + PR + SNOM [Henri m' a emmené au café]

5.3.3. GÉNÉRATION DE PROPOSITIONS DÉCLARATIVES NÉGÉTIVES

a) *les nouvelles ne sont pas bonnes* [22S10]

	PHR
S1	NEG + D + NOY
S2	NEG + D + SN + SV + SA
S3	NEG + D + SN + TM + V + SA
S4	NEG + D + SNOM + TM + V + SADJ
T4	N + P + D + SNOM + TM + V + SADJ [ne pas les nouvelles sont bonnes]
T6	D + SNOM + N + TM + V + P + SADJ [les nouvelles ne sont pas bonnes]

b) *il ne l'aime pas* [28M11]

	PHR
S1	NEG + D + NOY
S2	NEG + D + SN + SV + SN
S3	NEG + D + SN + TM + V + SN
S4	NEG + D + S + SNOM + TM + V + S + SNOM
T4	N + P + D + S + SNOM + TM + V + S + SNOM [ne pas il aime le]
T6	D + S + SNOM + N + TM + V + P + S + SNOM [il n' aime pas le]
T13	D + S + SNOM + N + S + SNOM + TM + V + P [il ne l' aime pas]

c) *personne ne dit rien* [29S22]

	PHR
S1	NEG + D + NOY
S2	NEG + D + SN + SV + SN
S3	NEG + D + SN + TM + V + SN
S4	NEG + D + P + SNOM + TM + V + P + SNOM
T4	N + P + D + P + SNOM + TM + V + P + SNOM [ne pas personne dit rien]
T5	N + D + P + SNOM + TM + V + P + SNOM [ne personne dit rien]
T6	D + P + SNOM + N + TM + V + P + SNOM [personne ne dit rien]

5.3.4. GÉNÉRATION DE PROPOSITIONS IMPÉRATIVES

a) *n'oublie pas le pour oire* [31S26]

	PHR
S1	NEG + O + NOY
S2	NEG + O + SN + SV + SN
S3	NEG + O + SN + TM + V + SN
S4	NEG + O + S + SNOM + TM + V + SNOM
T4	N + P + O + S + SNOM + TM + V + SNOM [ne pas tu oublies le pourboire]
T6	O + S + SNOM + N + TM + V + P + SNOM [tu n' oublies pas le pourboire]
T8	N + TM + V + P + SNOM [n' oublie pas le pourboire]

b) *prends-en* [19M11]

	PHR
S1	O + NOY
S2	O + SN + SV + SN
S3	O + SN + TM + V + SN
S4	O + S + SNOM + TM + V + S + SNOM [tu prends en]
T8	TM + V + S + SNOM [prends - en]

c) *donne-moi le livre* [18M23]

	PHR
S1	O + NOY
S2	O + SN + SV + SN + PR + SN
S3	O + SN + TM + V + SN + PR + SN
S4	O + S + SNOM + TM + V + SNOM + PR + S + SNOM [tu donnes le livre moi]
T7	O + S + SNOM + TM + V + PR + S + SNOM + SNOM [tu donnes moi le livre]
T8	TM + V + PR + S + SNOM + SNOM [donne - moi le livre]

5 3.5. GÉNÉRATION DE PROPOSITIONS INTERROGATIVES : QUESTIONS GLOBALES

a) *voulez-vous une cigarette?* [28P8]

PHR

S1	I + NOY
S2	I + SN + SV + SN
S3	I + SN + TM + V + SN
S4	I + S + SNOM + TM + V + SNOM [? vous voulez une cigarette]
T18	TM + V + S + SNOM + SNOM [voulez - vous une cigarette]

b) *est-ce que tu as entendu le tonnerre?* [30P6]

PHR

S1	I + NOY
S2	I + SN + SV + SN
S3	I + SN + TM + AUX + V + SN
S4	I + S + SNOM + TM + AUX + V + SNOM
T10	I + S + SNOM + TM + AE + V + SNOM [? tu as entendu le tonnerre]
T16	ESK + S + SNOM + TM + AE + V + SNOM (est-ce que tu as entendu le tonnerre)

c) *vous ne savez pas?* [6M19]

PHR

S1	NEG + I + NOY
S2	NEG + I + SN + SV
S3	NEG + I + SN + TM + V
S4	NEG + I + S + SNOM + TM + V
T4	N + P + I + S + SNOM + TM + V [ne pas ? vous savez]
T6	I + S + SNOM + N + TM + V + P [? vous ne savez pas]
T7	INT + S + SNOM + N + TM + V + P [? vous ne savez pas]

d) *vous me donnez mon journal?* [22S8]

PHR

S1	I + NOY
S2	I + SN + SV + SN + PR + SN
S3	I + SN + TM + V + SN + PR + SN

S4	I + S + SNOM + TM + V + SNOM + PR + S + SNOM
	[? vous donnez mon journal me]
T13	I + S + SNOM + PR + S + SNOM + TM + V + SNOM
	[? vous me donnez mon journal]
T16	INT + S + SNOM + PR + S + SNOM + TM + V + SNOM
	[? vous me donnez mon journal]

5.3.6. GÉNÉRATION DE PROPOSITIONS INTERROGATIVES : QUESTIONS NUCLEAIRES

a) *d'où venez-vous ?* [26M1]

PHR

S1	I + NOY
S2	I + SN + SV + PR + SN
S3	I + SN + TM + V + PR + SN
S4	I + S + SNOM + TM + V + PR + Q + SNOM
	[? vous venez d' où]
T15	I + PR + Q + SNOM + S + SNOM + TM + V
	[? d' où vous venez]
T18	PR + Q + SNOM + TM + V + S + SNOM
	[d' où venez - vous]

b) *à quel cinéma êtes-vous allés ?* [29M13]

PHR

S1	I + NOY
S2	I + SN + SV + PR + SN
S3	I + SN + TM + AUX + V + PR + SN
S4	I + S + SNOM + TM + AUX + V + PR + Q + SNOM
T10	I + S + SNOM + TM + AE + V + PR + Q + SNOM
	[? vous êtes allés à quel cinéma]
T15	I + PR + Q + SNOM + S + SNOM + TM + AE + V
	[? à quel cinéma vous êtes allés]
T18	PR + Q + SNOM + TM + AE + S + SNOM + V
	[à quel cinéma êtes - vous allés]

c) *que disent les journaux ?* [22P9]

PHR

S1	I + NOY
S2	I + SN + SV + SN
S3	I + SN + TM + V + SN
S4	I + SNOM + TM + V + Q + SNOM
	[? les journaux disent que]

- T15 I + Q + SNOM + SNOM + TM + V
 [? que les journaux disent]
 T18 Q + SNOM + TM + V + SNOM
 [que disent les journaux]

d) *qu'est-ce qu'il t'a dit ?* [23M6]

- PHR
 S1 I + NOY
 S2 I + SN + SV + SN + PR + SN
 S3 I + SN + TM + AUX + V + SN + PR + SN
 S4 I + S + SNOM + TM + AUX + V + Q + SNOM + PR +
 S + SNOM
- T10 I + S + SNOM + TM + AE + V + Q + SNOM + PR + S + SNOM
 [? il a dit que te]
 T13 I + S + SNOM + PR + S + SNOM + TM + AE + V + Q + SNOM
 [? il t' a dit que]
 T15 I + Q + SNOM + S + SNOM + PR + S + SNOM + TM + AE + V
 [? que il t' a dit]
 T16 ESK + Q + SNOM + S + SNOM + PR + S + SNOM + TM
 + AE + V
 [est-ce que que il t' a dit]
 T17 Q + SNOM + ESK + S + SNOM + PR + S + SNOM + TM
 + AE + V
 [qu' est-ce qu' il t' a dit]

5.4. REMARQUES SUR LA VALIDITÉ D'UNE GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE TRANSFORMATIONNELLE

Il est difficile de contrôler la capacité générative d'un système, même relativement simple, comme notre syntaxe de la proposition nucléaire française, car il permet d'engendrer un nombre très élevé de suites ; E. Bach note qu'il faudrait recourir à un ordinateur pour les énumérer toutes (*An Introduction*, 182). Nous avons dû nous contenter de produire sur le papier un échantillon important de suites et de vérifier qu'elles correspondaient toutes à des propositions nucléaires françaises. Ces sondages attestent la valeur globale du système proposé, mais ils ne permettent pas d'exclure l'éventualité de rares suites aberrantes engendrées à notre insu.

Il est aussi possible que notre grammaire n'engendre pas une proposition nucléaire considérée comme correcte par tous les locuteurs français. On a souvent reproché aux descriptions génératives transformationnelles de ne pas couvrir tous les faits observables (surtout

les cas particuliers, les exceptions) aussi bien que les grammaires traditionnelles et taxinomiques. Chomsky répond à cette critique : « Comprehensiveness of coverage does not seem to me to be a serious or significant goal in the present stage of linguistic science. (...) Listing of innumerable examples is neither difficult nor very interesting ; it is quite another matter to find rules that account for them, or a general theory of such rules » (*Current issues*, 53-54). En d'autres termes, le problème aujourd'hui n'est plus d'allonger la liste des faits particuliers observés, mais d'élaborer des grammaires qui révèlent explicitement les mécanismes fondamentaux de la construction de la phrase. On pourra toujours, par la suite, affiner la description pour tenir compte des cas particuliers.

Notons enfin que notre description n'a qu'une validité provisoire. Nous avons déjà relevé, à propos de la génération des questions en *est-ce que* (5.2.1.9), que nous ne pourrions déterminer la solution la plus simple qu'après étude des phrases introduites par *c'est que*. Il est donc probable que l'extension de notre étude aux syntagmes et aux phrases complexes entraînera quelques modifications destinées à améliorer la simplicité et l'efficacité de l'ensemble.

De toute manière, une description générative transformationnelle présente l'avantage sur les autres grammaires d'être formulée si explicitement qu'il est toujours possible de localiser la source d'une erreur, d'une lacune ou d'une complication éventuelles et de les corriger.

6. CONCLUSION

Notre étude de la proposition nucléaire française nous a amené à examiner deux modèles de grammaire récents qui, s'ils sont encore trop peu connus dans les pays de langue française, offrent un intérêt certain : outre leur valeur intrinsèque, ils sont très discutés aujourd'hui et représentent deux conceptions opposées de la démarche scientifique (4.2.3.4).

Malgré les lacunes que nous avons relevées sur le plan théorique (2.3.9), l'analyse tagmémique de Pike présente une méthode heuristique efficace pour entreprendre un premier inventaire des structures grammaticales d'un corpus. Elle nous a permis d'établir un classement nouveau des divers types de propositions nucléaires françaises et de leurs constituants immédiats. Les informations ainsi obtenues, quoique insuffisantes sur certains points (3.5), ont servi à l'élaboration de la description générative transformationnelle. C'est pourquoi nous estimons que les deux méthodes, sur le plan pratique, ne sont pas incompatibles, mais se complètent heureusement.

Beaucoup plus satisfaisante sur le plan théorique que l'analyse tagmémique, la grammaire de Chomsky présente l'inconvénient pratique d'être encore inachevée et soumise à de fréquents remaniements. Cependant, les résultats obtenus ces dix dernières années attestent les progrès réalisés sur les grammaires traditionnelle et taxinomique. Notre fragment de syntaxe du français parlé met en évidence trois avantages déterminants du modèle génératif transformationnel :

- 1) il propose une progression et une organisation systématique des structures grammaticales qui contrastent avec le cloisonnement et la dispersion des informations dans les autres grammaires ;
- 2) il met l'accent sur la construction de la phrase et sur la compétence commune à tous les sujets parlants de produire un nombre infini de phrases souvent inédites ;
- 3) les règles sont formulées de manière si explicite qu'elles ne laissent place à aucune erreur d'interprétation.

Quant aux applications pédagogiques, elles ne sont pas aussi immédiates que nous l'avions imaginé au départ, du moins pour la grammaire générative transformationnelle. En effet, la version de 1965 propose une représentation si abstraite des phrases et un traitement si complexe de leurs transformations successives qu'on ne pourrait les appliquer directement à l'élaboration d'exercices structuraux. De plus, les applications pédagogiques supposent de bonnes connaissances de la performance, domaine que les psycholinguistes commencent seulement à défricher. Néanmoins, les expériences menées dans l'enseignement de l'anglais, langue maternelle, laissent bien augurer de l'avenir (1).

(1) Voir en particulier l'article d'Owen THOMAS, *Generative Grammar: toward Unification and Simplification*.

BIBLIOGRAPHIE

Nous indiquons seulement les ouvrages et les articles que nous avons utilisés ou cités dans notre travail. On trouvera une bibliographie plus complète dans *I42* pour la théorie tagmémique et dans *101* pour la théorie transformationnelle.

Les références à cette bibliographie, données dans le texte, concernent généralement la première édition d'un ouvrage ou d'un article ; si nous nous référons à une publication ultérieure, plus accessible, celle-ci est marquée d'un astérisque.

Nous utilisons les sigles suivants :

<i>BSL</i>	<i>Bulletin de la Société linguistique de Paris</i> , Paris
<i>CILA</i>	Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée
<i>FL</i>	<i>Foundations of Language, International Journal of Language and Philosophy</i> , Dordrecht
<i>IJAL</i>	<i>International Journal of American Linguistics</i> , Bloomington
<i>IRAL</i>	<i>International Review of Applied Linguistics in Language Teaching</i> , Heidelberg
<i>IRE</i>	Institute of Radio Engineers, New York
<i>MIT</i>	Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, Mass.
<i>MSLL</i>	<i>Monograph Series on Languages and Linguistics</i> , Washington
<i>PMLA</i>	<i>Publications of the Modern Language Association</i> , New York
<i>PUF</i>	Presses universitaires de France, Paris

1. *Acquisition of Language (The)*, Report of the Fourth Conference Sponsored by the Committee on Intellectual Processes Research of the Social Science Research Council, éd. par U. BELLUGI et R. BROWN. Lafayette, Child Development Publications, 1964.
2. ALLEN, Harold B., éd. — *Readings in Applied English Linguistics*. New York, Appleton-Century-Crofts, 1958 ; * 2^e éd. rev., 1964.
3. BACH, Emmon W. — *An Introduction to Transformational Grammars*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1964.
4. — *Subcategories in Transformational Grammar* : 149, 1964, 672-678.
5. — *Linguistique structurale et philosophie des sciences*, dans *Diogenes*, 51, 1965, 117-136.
6. — *On Some Recurrent Types of Transformations*, dans *MSLL*, 18, 1965, 3-18.
7. BALLY, Charles. — *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke, 1932 ; 4^e éd. rev., 1965.
8. BARRUTIA, Richard. — *A Neglected Classic*. C. r. de H. E. PALMER, *The Scientific Study and Teaching of Languages*, dans *IRAL*, 3, 1965, 63-74.
9. BELASCO, Simon. — *Tagmemics and Transformational Grammar in Linguistic Analysis*, dans *Linguistics*, 10, 1964, 5-15.

10. — *Les structures grammaticales orales*, dans *Le français dans le monde*, 41, 1966, 37-46.
11. BENVENISTE, Émile. — *La phrase nominale*, dans *BSL*, 46/1, 1950, 19-36 ; = 14, 151-167.
12. — *Les niveaux de l'analyse linguistique* : 149, 1964, 266-293 ; = 14, 119-131.
13. — *Structure des relations d'auxiliarité*, dans *Acta linguistica Hafniensia*, 9/1, 1965, 1-15.
14. — *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard, 1966.
15. BEVER, T. G., FODOR, J. A. et WESKEL, W. — *On the Acquisition of Syntax, a Critique of « Contextual Generalization »*, dans *Psychological Review*, 72, 1965, 467-482 ; = 93, 257-273.
16. — *Is Linguistics Empirical?*, dans *Psychological Review*, 72, 1965, 493-500 ; = 93, 285-293.
17. BIERWISCH, Manfred. — *Grammatik des deutschen Verbs*. Berlin, Akademie Verlag, 1963.
18. BLINKENBERG, Andreas. — *Le problème de la transitivité en français moderne, essai syntactico-sémantique*. Copenhague, Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk, 38/1, 1960.
19. BLOCH, Bernard. — *Studies in Colloquial Japanese*, II, *Syntax*, dans *Language*, 22, 1946, 200-248 ; = 151, 154-185.
20. BLOOMFIELD, Leonard. — *Language*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1933.
21. BOLINGER, Dwight. — *Linguistic Science and Linguistic Engineering, Discussion*, dans *Word*, 16, 1960, 374-391.
22. BRAINE, Martin D. S. — *On the Basis of Phrase Structure, a Reply to Bever, Fodor and Weskel* [cf. 15], dans *Psychological Review*, 72, 1965, 483-492 ; = 93, 274-284.
23. CARSTENSEN, Broder. — *Die « neue » Grammatik und ihre praktische Anwendung im Englischen, Forschungsbericht, Bemerkungen, Bibliographie*. Frankfurt, Moritz Diesterweg, 1966.
24. CHAFE, W. L. — C. r. de R. E. LONGACRE, *Grammar Discovery Procedures*, dans *Language*, 41, 1965, 640-647.
25. CHOMSKY, Noam A. — *The Logical Structure of Linguistic Theory, Preliminary Draft*. Cambridge, Mass., MIT, 1955, mimeo.
26. — *Three Models for the Description of Language*. IRE *Transactions on Information Theory*, IT-2, 1956, 113-124 ; = 152, 105-124 ; trad. franç. — *Trois modèles de description du langage*, dans *Langages*, 9, 1968, 51-76.
27. — *Syntactic Structures*. La Haye, Mouton, 1957.
28. — *On the Notion « Rule of Grammar »* : 173, 1961, 6-24 ; = 55, 119-136 ; trad. franç. — *La notion de « règle de grammaire »*, dans *Langages*, 4, 1966, 81-104.
29. — *Some Methodological Remarks on Generative Grammar*, dans *Word*, 17, 1961, 219-239 ; = 2, 173-192 ; = *Degrees of Grammaticalness* : 55, 384-389.
30. — *A Transformational Approach to Syntax* : 177, 1962, 124-148 ; = 55, 211-245 ; trad. franç. — *Une conception transformationnelle de la syntaxe*, dans *Langages*, 4, 1966, 39-80.
31. — *The Logical Basis of Linguistic Theory* : 149, 1964, 914-975.

32. — *Current Issues in Linguistic Theory*. La Haye, Mouton, 1964 (version remaniée de 31) ; = 55, 51-118.
33. — *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1965.
34. — *De quelques constantes de la théorie linguistique*, dans *Diogène*, 51, 1965, 14-21.
35. — *Cartesian Linguistics, a Chapter in the History of Rationalist Thought*. New York, Harper and Row, 1966.
36. — *Topics in the Theory of Generative Grammar* : 43, 1966, 1-60 ; publié à part, La Haye, Mouton, 1966.
37. — *The Current Scene in Linguistics, Present Directions*, dans *English Teaching Forum*, 5/2, 1967, 3-9.
38. — *Remarks on Nominalization* (à paraître).
39. — et MILLER, George A. — *Introduction to the Formal Analysis of Natural Languages* : 78, 1963, 269-321 ; trad. franç. — *Introduction à l'analyse formelle des langues naturelles* : 40, 1-58.
40. — *L'analyse formelle des langues naturelles* (trad. des chap. 11 et 12 de 78). Paris, Gauthier-Villars et Mouton, 1968.
41. COOK, Walter A. — *On Tagmemes and Transforms*. Washington, Georgetown Univ. Press, 1964.
42. COOPER, W. S. — *Set Theory and Syntactic Description*. La Haye, Mouton, 1964.
43. *Current Trends in Linguistics, 3 : Theoretical Foundations*, éd. par Thomas A. SEBEOK. La Haye, Mouton, 1966.
44. DE BOER, C. — *Syntaxe du français moderne*, 2^e éd. rev., Leyde, Universitaire Pers, 1954.
45. DELUZE-MOMMEJA, F. B. — *Un algorithme d'analyse de la structure des phrases*, dans *Études de linguistique appliquée*, 4, Besançon, 1966, 79-93.
46. DESSAINTE, M. — *Éléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français*. Namur, La Procure, 1960.
47. DINGWALL, William ORT. — *Transformational Grammar, Form and Theory. A Contribution to the History of Linguistics*, dans *Lingua*, 12, 1963, 233-275.
48. — *Generative Transformational Grammar, a Bibliography*. Washington, Center for Applied Linguistics, 1965.
49. DUBOIS, Jean. — *Grammaire transformationnelle et morphologie*, dans *Le français moderne*, 33, 1965, 81-96, 178-187.
50. — *Grammaire structurale du français, nom et pronom*. Paris, Larousse, 1965.
51. — *Grammaire structurale du français, le verbe*. Paris, Larousse, 1967.
52. DUCROT, O. — *Logique et linguistique*, dans *Langages*, 2, 1966, 3-30.
53. ELSON, Benjamin et PICKETT, Velma B. — *An Introduction to Morphology and Syntax*. Santa Ana, Calif., Summer Institute of Linguistics, 1962 ; * 2^e éd., 1964.
54. FILLMORE, Charles J. — *The Position of Embedding Transformations in a Grammar*, dans *Word*, 19, 1963, 208-231.
55. FODOR, Jerry A. et KATZ, Jerrold J., éd. — *The Structure of Language, Readings in the Philosophy of Language*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1964.

56. FRANCIS, W. Nelson. — *Revolution in Grammar*, dans *Quarterly Journal of Speech*, 40, 1954, 299-312 ; = * 2, 69-85.
57. FRIES, Charles C. — *The Structure of English, an Introduction to the Construction of English Sentences*. New York, Harcourt, Brace and Co, 1952.
58. GARVIN, Paul L., éd. — *Natural Language and the Computer*. New York, Mc Graw-Hill, 1963.
59. GLEASON Jr, H. A. — *An Introduction to Descriptive Linguistics*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1955 ; 2^e éd. rev., 1961 ; trad. franç. — *Introduction à la linguistique*. Paris, Larousse, 1969.
60. — *Linguistics and English Grammar*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1965.
61. *Grammaire générative (La)*, éd. par N. RUWET, *Langages*, 4, 1966.
62. *Grammaire Larousse du français contemporain*, éd. par J.-Cl. CHEVALIER, C. BLANCHE-BENVENISTE, M. ARRIVÉ et J. PEYTARD. Paris, 1964.
63. GREVISSE, Maurice. — *Le bon usage, grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 8^e éd. rev., Gembloux, Duculot, 1964.
64. — *Précis de grammaire française*, 27^e éd., Gembloux, Duculot, s.d.
65. — *La réédition de la « Syntaxe du français moderne » de G. et R. Le Bidois*, dans *Sélection hebdomadaire du Monde*, 968, 4-10.5.67, 10.
66. GRIZE, Jean-Blaise. — *Possibilité et légitimité d'une formalisation du langage*. Exposé présenté au 1^{er} cours de la CILA, Neuchâtel, 14.10.1966.
67. — *Historique, logique des classes et des propositions, logique des prédicats, logiques modales* : 120, 1967, 135-289.
68. GROSS, Maurice et LENTIN, André. — *Notions sur les grammaires formelles*. Paris, Gauthier-Villars, 1967.
69. GRUNIG, Blanche. — *Les théories transformationnelles, exposé critique*, dans *La linguistique*, 1965/2, 1-24 ; 1966/1, 31-55.
70. GUIRAUD, Pierre. — *La grammaire*. Paris, PUF, 1958 (*Que sais-je?*, n° 788).
71. — *La syntaxe du français*. Paris, PUF, 1962 (*Que sais-je?*, n° 984).
72. HALL Jr, Robert A. — *Introductory Linguistics*. Philadelphie, Chilton, 1964.
73. — *Fact and Fiction in Grammatical Analysis*, dans *FL*, 1, 1965, 337-345.
74. HALLE, Morris. — *Phonology in Generative Grammar*, dans *Word*, 18, 1962, 54-72 ; = 55, 334-352 ; trad. franç. — *Place de la phonologie dans la grammaire générative*, dans *Langages*, 8, 1967, 13-36.
75. HALLIDAY, M. A. K. — *Categories of the Theory of Grammar*, dans *Word*, 17, 1961, 241-292.
76. — *Class in Relation to the Axes of Chain and Choice in Language*, dans *Linguistics*, 2, 1963, 5-15.
77. — MC INTOSH, Angus et STREVEENS, Peter. — *The Linguistic Sciences and Language Teaching*. Londres, Longmans Green and Co, 1964.
78. *Handbook of Mathematical Psychology*, 2, éd. par R. Duncan LUCE, Robert R. BUSH et Eugene GALANTER. New York, John Wiley and Sons, 1963.

79. HARRIS, Zellig S. — *Methods in Structural Linguistics*. Chicago, Univ. Press, 1951 ; nouv. éd. — *Structural Linguistics*, 1960.
80. — *Co-occurrence and Transformation in Linguistic Structure*, dans *Language*, 33, 1957, 283-340.
81. — *String Analysis of Sentence Structure*, dans *Papers on Formal Linguistics*, 1, La Haye, Mouton, 1962.
82. — *Discourse Analysis Reprints*, dans *Papers on Formal Linguistics*, 2, La Haye, Mouton, 1963.
83. HARSH, Wayne. — *Three Approaches: Traditional Grammar, Descriptive Linguistics, Generative Grammar*, dans *English Teaching Forum*, 6/4, 1968, 2-10.
84. HART, Helen. — *Hierarchical Structuring of Amuzgo Grammar*, dans *IJAL*, 23, 1957, 141-164.
85. HARTUNG, Charles V. — *The Persistence of Tradition in Grammar*, dans *Quarterly Journal of Speech*, 48, 1962, 174-186 ; = * 2, 16-31.
86. HILL, Archibald A. — *Introduction to Linguistic Structures, from Sound to Sentence in English*. New York, Harcourt, Brace and World, 1958.
87. — *Grammaticality*, dans *Word*, 17, 1961, 1-10 ; = 2, 163-172.
88. HJELMSLEV, Louis. — *Le langage, une introduction*. Paris, Éditions de Minuit, 1966.
89. HOCKETT, Charles F. — *Two Models of Grammatical Description*, dans *Word*, 10, 1954, 210-231 ; = 151, 386-399.
90. — *A Course in Modern Linguistics*. New York, Macmillan, 1958.
91. — *Language, Mathematics and Linguistics* : 43, 1966, 155-304 ; publié à part, La Haye, Mouton, 1967.
92. HOUSEHOLDER Jr, F. W. — *On Linguistic Terms* : 162, 1961, 15-25.
93. JAKOBOVITS, Leon A. et MIRON, Murray, S., éd. — *Readings in the Psychology of Language*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1967.
94. JESPERSEN, Otto. — *The Philosophy of Grammar*. Londres, Allen and Unwin, 1924.
95. KATZ, Jerrold J. — *Mentalism in Linguistics*, dans *Language*, 40, 1964, 124-137 ; = 93, 73-84.
96. — et FODOR, Jerry A. — *The Structure of a Semantic Theory*, dans *Language*, 39, 1963, 170-210 ; = 55, 479-518 ; = 93, 398-431 ; trad. franç. — *La structure d'une théorie sémantique*, dans *Cahiers de lexicologie*, 9, Besançon, 1966, 39-72 et 10, 1967, 47-66.
97. — et POSTAL, Paul M. — *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1964.
98. KLIMA, Edward S. — *Negation in English* : 55, 1964, 246-323.
99. — *Relatedness between Grammatical Systems*, dans *Language*, 40, 1964, 1-20.
100. KOUTSOUDAS, Andreas. — *Writing Transformational Grammars, an Introduction*. New York, Mc Graw-Hill, 1966.
101. KRENN, Horwig et MÜLLNER, Klaus. — *Bibliographie zur Transformationsgrammatik*. Heidelberg, Winter, 1968.
102. KUKENHEIM, Louis. — *Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*, 2^e éd. rev., Leyde, Universitaire Pers, 1966.
103. LADRIÈRE, Jean. — *Les limites de la formalisation* : 120, 1967, 312-333.

104. LAMB, Sydney M. — *Outline of Stratificational Grammar*. Washington, Georgetown Univ. Press, 1966.
105. LANGACKER, Ronald W. — *French Interrogatives, a Transformational Description*, dans *Language*, 41, 1965, 587-600.
106. — *A Transformational Syntax of French*. Urbana, Univ. of Illinois, 1966, mimeo.
107. — *Les verbes faire, laisser, voir, etc.*, dans *Langages*, 3, 1966, 72-89.
108. LEES, Robert B. — C. r. de N. CHOMSKY, *Syntactic Structures*, dans *Language*, 33, 1957, 375-408.
109. — *A Multiply Ambiguous Adjectival Construction in English*, dans *Language*, 36, 1960, 207-221.
110. — *Some Neglected Aspects of Parsing*, dans *Language Learning*, 11, 1960, 171-181 ; = * 2, 146-155.
111. — *The Grammar of English Nominalizations*. La Haye, Mouton, 1960 ; * 4^e éd., 1965 ; = *IJAL*, 26/3, 1960, part 2.
112. — *Transformation Grammars and the Fries Framework* : 2, 137-146.
113. — *Two Views of Linguistic Research*, dans *Linguistics*, 11, 1965, 21-29.
114. — et KLIMA, Edward S. — *Rules for English Pronominalization*, dans *Language*, 39, 1963, 17-28.
115. LEPSCHY, Giulio C. — *La grammatica trasformazionale, nota introduttiva e bibliografia*, dans *Studi e saggi linguistici*, 4, Pise, 1964, 87-114.
116. LEVIN, Samuel R. — *Comparing Traditional and Structural Grammar*, dans *College English*, 21, 1960, 260-265 ; = 2, 46-53.
117. — *Langue et Parole in American Linguistics*, dans *FL*, 1, 1965, 83-94.
118. *Linguistique française, le verbe et la phrase*, éd. par A. J. GREIMAS et J. DUBOIS, *Langages*, 3, 1966.
119. *Linguistique française, théories grammaticales*, éd. par M. ARRIVÉ et J.-Cl. CHEVALIER, *Langages*, 7, 1967.
120. *Logique et connaissance scientifique*, éd. par J. PIAOET. Paris, Gallimard, 1967.
121. *Logique et linguistique*, éd. par E. COUMET, O. DUCROT et J. GATTEGNO, *Langages*, 2, 1966.
122. LONGACRE, Robert E. — *String Constituent Analysis*, dans *Language*, 36, 1960, 62-88.
123. — C. r. de Z. S. HARRIS, *String Analysis of Sentence Structure*, dans *Language*, 39, 1963, 473-478.
124. — *Grammar Discovery Procedures*. La Haye, Mouton, 1964.
125. — *Prolegomena to Lexical Structure*, dans *Linguistics*, 5, 1964, 5-24.
126. — *Some Fundamental Insights of Tagmemics*, dans *Language*, 41, 1965, 65-76.
127. — *Transformational Parameters in Tagmemic Field Structures*, dans *MSLL*, 18, 1965, 43-58.
128. MARTINET, André. — *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin, 1960 ; nouv. éd., 1967.
129. MATTHEWS, G. H. — *Hidatsa Syntax*. La Haye, Mouton, 1965.
130. *Modèles en linguistique (Les)*, éd. par M. GROSS, *Langages*, 9, 1968.
131. MONTGOMERY, C. A. — C. r. de E. BACH, *An Introduction to Transformational Grammars*, dans *Language*, 41, 1965, 632-640.

132. MOTSCH, Wolfgang. — *Grammar and Semantics*, dans *FL*, 1, 1965, 122-128.
133. MYERS, L. M. — *Two Approaches to Language*, *PMLA*, 77/4, part 2, 6-10 ; = 2, 423-431.
134. O'NEIL, Wayne A. — *Kernels and Transformations, a Modern Grammar of English*. New York, Mc Graw-Hill, 1965.
135. PALMER, F. R. — C. r. de P. M. POSTAL, *Constituent Structure*, dans *FL*, 1, 1965, 346-353.
136. PALMER, Harold E. — *The Scientific Study and Teaching of Languages*. New York, World Book Company, 1917 ; nouv. éd., Londres, Oxford Univ. Press, 1968.
137. PIAGET, Jean. — *Le structuralisme*. Paris, PUF, 1968 (*Que sais-je?*, n° 1311).
138. PICKETT, Velma B. — *The Grammatical Hierarchy of Isthmus Zapotec, Language Dissertation*, 56, Baltimore, 1960.
139. PIKE, Kenneth L. — *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*. Glendale, Summer Institute of Linguistics, 1954-1960 ; * 2° éd. rev., La Haye, Mouton, 1967.
140. — *Dimensions of Grammatical Constructions*, dans *Language*, 38, 1962, 221-244.
141. — *On Systems of Grammatical Structure* : 149, 1964, 145-153.
142. — *A Guide to Publications related to Tagmemic Theory* : 43, 1966, 365-394.
143. POSTAL, Paul M. — *Constituent Structure, a Study of Contemporary Models of Syntactic Description*, dans *IJAL*, 30/1, 1964, part 2 ; * nouv. éd., Bloomington, Indiana Univ., 1967.
144. — *Limitations of Phrase-structure Grammars* : 55, 1964, 137-151.
145. — *Underlying and Superficial Linguistic Structure*, dans *Harvard Educational Review*, 34, 1964, 246-266.
146. POTTIER, B. — *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales*. Nancy, Publications linguistiques de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1962.
147. — *Présentation de la linguistique, fondements d'une théorie*. Paris, Klincksieck, 1967.
148. *Problèmes du langage*, *Diogène*, 51, Paris, 1965 ; nouv. éd., Gallimard, 1966.
149. *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, éd. par Horace G. LUNT. La Haye, Mouton, 1964.
150. PUTNAM, Hilary. — *Some Issues in the Theory of Grammar* : 173, 1961, 25-42.
151. *Readings in Linguistics*, 1, *The Development of Descriptive Linguistics in America 1925-1956*, éd. par M. JOOS. Chicago, Univ. Press, 1957.
152. *Readings in Mathematical Psychology*, 2, éd. par R. Duncan LUCE, Robert R. BUSH et Eugene GALANTER. New York, John Wiley and Sons, 1965.
153. ROBERTS, Paul. — *English Syntax, Alternate Edition. A Programmed Introduction to Transformational Grammar*. New York, Harcourt, Brace and World, 1964.
154. ROSENBAUM, Peter S. — *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1967.

155. ROULET, Eddy. — C. r. de J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français, nom et pronom*, dans *Bulletin CILA*, 1, Neuchâtel, 1966, 61-62.
156. — C. r. de J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français, le verbe*, dans *Bulletin CILA*, 3, Neuchâtel, 1967, 34-35.
157. — *Quelques grammaires utiles à l'élaboration d'exercices structuraux pour le laboratoire de langues*, dans *Bulletin CILA*, 4, Neuchâtel, 1967, 4-20 ; repris dans *Contact*, 12, Berne, 1969, 12-21.
158. — C. r. de N. RUWET, *Introduction à la grammaire générative*, dans *Kratylos*, 13, 1968 (sous presse).
159. RUWET, Nicolas. — *Le constituant auxiliaire en français moderne*, dans *Langages*, 4, 1966, 105-121.
160. — *Introduction à la grammaire générative*. Paris, Plon, 1967.
161. SAPIR, Edward. — *Language*. New York, Harcourt, Brace and World, 1921 ; trad. franç. — *Le langage, introduction à l'étude de la parole*. Paris, Payot, 1953 ; trad. rev., 1967.
162. SAPORTA, Sol, éd. — *Psycholinguistics, a Book of Readings*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1961.
163. ŠAUMJAN, Sebastian K. — *Concerning the Logical Basis of Linguistic Theory* : 149, 1964, 155-160.
164. — *La cybernétique et la langue*, dans *Diogène*, 51, 1965, 137-152.
165. — *Outline of the Applicational Generative Model for the Description of Language*, dans *FL*, 1, 1965, 189-222.
166. SAUSSURE, Ferdinand DE. — *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot, 1916 ; 3^e éd. rev., 1931 ; éd. critique de R. Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1967-1968 (3 fasc. parus).
167. SCHACHTER, Paul. — *Kernel and Non-Kernel Sentences in Transformational Grammar* : 149, 1964, 692-696.
168. SCHANE, Sanford A. — *French Phonology and Morphology*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1968.
169. SHANNON, C. et WEAVER, W. — *The Mathematical Theory of Communication*. Urbana, Univ. of Illinois, 1949.
170. SIERTSEMA, B. — *A Study of Glossematics, Critical Survey of its Fundamental Concepts*. La Haye, Martinus Nijhoff, 1955.
171. STOCKWELL, Robert P. — *The Place of Intonation in a Generative Grammar of English*, dans *Language*, 36, 1960, 360-367 ; = 2, 192-200.
172. — *The Transformational Model of Generative or Predictive Grammar* : 58, 1963, 23-46.
173. *Structure of Language and its Mathematical Aspects, Proceedings of the Twelfth Symposium in Applied Mathematics*, éd. par R. JAKOBSON. Providence, American Mathematical Society, 1961.
174. TEETER, Karl V. — *Descriptive Linguistics in America, Triviality vs. Irrelevance*, dans *Word*, 20, 1964, 197-206.
175. — *Grammar and Generative Grammar*, dans *English Teaching Forum*, 5/4, 1967, 3-7.
176. TESNIÈRE, Lucien. — *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck, 1959.
177. *Third Texas Conference on Problems of Linguistic Analysis in English*, éd. par Archibald A. HILL. Austin, Univ. of Texas, 1962.

178. THOMAS, Owen. — *Generative Grammar, toward Unification and Simplification*, dans *The English Journal*, 51, 1962, 94-99 ; = 2, 405-414.
179. — *Transformational Grammar and the Teacher of English*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1965.
180. TOGEBY, Knud. — *Structure immanente de la langue française*. Copenhague, Nordisk og Kulturforlag, 1951 ; * 2^e éd. rev., Paris, Larousse, 1965.
181. *Transformation Theory (The): Advantages and Disadvantages* dans *MSLL*, 15, 1962, 3-50.
182. VALDMAN, Albert. — *La progression pédagogique dans les exercices structuraux*, dans *Le français dans le monde*, 41, 1966, 22-29.
183. — *Norme pédagogique, les structures interrogatives du français*, dans *IRAL*, 5, 1967, 3-10.
184. *Voix et images de France, méthode rapide de français, cours de débutants adultes 1^{er} degré, livre du maître*. Paris, Didier, 1962.
185. WATERHOUSE, Viola. — *The Grammatical Structure of Oaxaca Chontal*. Bloomington, Indiana Univ., 1962.
186. WELLS, Rulon S. — *Immediate Constituents*, dans *Language*, 23, 1947, 81-117 ; = 151, 186-207.
187. ZWANENBURG, Wiecher. — *Recherches sur la prosodie de la phrase française*. Leyde, Universitaire Pers, 1964.

TABLE DES SYMBOLES UTILISÉS

Nous indiquons par [ta] les symboles utilisés dans l'analyse tagmémique pour les distinguer des symboles de la syntaxe générative transformationnelle. Référence est donnée à la page (aux pages) où le symbole est introduit et expliqué.

A	adjectif	132
AE	auxiliaires <i>être</i> et <i>avoir</i>	143, 152
AUX	auxiliaire	130, 132
AV	auxiliaires <i>aller</i> et <i>venir de</i>	143, 152
C	fonction complémentaire [ta]	54
c	hyperclasse de fonction complémentaire [ta]	66
c...	classe de fonction complémentaire [ta]	66
CIRC	compléments circonstanciels	130, 132
D	déclaration	130, 132
DET	déterminant	132
E	fonction globale exclamative [ta]	63
E	exclamation	130, 132
el	fonction impérative marquée par l'ellipse de Cl [ta]	69
ESK	interrogation par <i>est-ce que</i>	149, 152
ETRE	auxiliaire du passif	139, 152
g	hyperclasse de fonction globale [ta]	66
l	fonction globale interrogative [ta]	62
J	interrogation	130, 132
i	classe de fonction globale interrogative [ta]	69
IL	<i>il</i> impersonnel	137, 152
INT	interrogation par l'intonation	149, 152
int	interrogation par l'intonation [ta]	69
inv	interrogation par l'inversion [ta]	69
IP	proposition nucléaire interrogative [ta]	65
N	fonction nodale [ta]	55
N	particule négative <i>ne</i>	140, 152
n	hyperclasse de fonction nodale [ta]	66
n...	classe de fonction nodale [ta]	68
NEG	négation	130, 132
NOY	noyau	130, 132
NP	nom propre	132
O	fonction globale impérative [ta]	63
O	ordre (impératif)	130, 133
o	classe de fonction globale impérative [ta]	69
OP	proposition nucléaire impérative [ta]	65
P	proposition nucléaire déclarative [ta]	61

P	<i>pas</i> ou négation nucléaire	130, 133, 140, 152
PAS	passif	130, 133
PHR	phrase	130, 133
PR	préposition	130, 133
Q	question nucléaire	130, 133
S	substitut (pronominalisation)	130, 133
SA	} syntagme adjectif	130, 133
SADJ		
SN	} syntagme nominal	130, 133
SNOM		
SF	substantif	132, 133
SV	syntagme verbal	130, 133
TM	temps	130, 133
U	fonction globale négative [<i>ta</i>]	63
u	classe de fonction globale négative [<i>ta</i>]	69
UIP	proposition nucléaire interrogative négative [<i>ta</i>]	67
UOP	proposition nucléaire impérative négative [<i>ta</i>]	67
UP	proposition nucléaire déclarative négative [<i>ta</i>]	67
V	verbe	130, 133
VOI	présentatifs <i>voici</i> et <i>voilà</i>	143, 152
W, X, Y, Z	suites quelconques, éventuellement nulles, d'éléments	101
:	corrélacion fonction-classe [<i>ta</i>]	29
+	obligatoire [<i>ta</i>]	29
+	concaténation (base syntagmatique)	101
+	adjonction (composante transformationnelle)	109, 126
±	facultatif [<i>ta</i>]	29
→	opérateur de remplacement	96, 101
⇒	opérateur de transformation	109
{	classe ou sous-classe [<i>ta</i>]	68, 70
{	enclosent des éléments entre lesquels on doit choisir	102
[] → []	relation de remplacement univoque entre les éléments de même niveau	102
()	facultatif	101
#	limite de phrase	101
*	phrase agrammaticale (ou mal formée)	56
* T	transformation obligatoire	137
Δ	indique la place où doit être inséré un lexème	119

LEXIQUE

Nous indiquons la page (les pages) où le terme est introduit et défini.

adjonction	126
analysable	109-110
base (syntagmatique)	95-97, 122-124, 129-130
behaviorème	16
catégorielle, partie	117, 120
changement structural	109
classe	13, 19
classe émique	32, 66
classe étique	26
classement émique	33-34
classement étique	30
combinaison exponentielle	37
compétence	86-87
composante phonologique	117-118
composante sémantique	117-118
composante syntaxique	117
composante transformationnelle	108, 124, 127-128
déplacement	126-127
ellipse	124-125
émique, classe	32, 66
classement	33-34
point de vue	13-14
étique, classe	26
classement	30
point de vue	13
fonction	13, 19, 51, 105-106
fonction complémentaire	53
fonction globale	61
fonction nodale	53
formule tagmémique	33
formule tagmétique	29-30
grammaire générative	94
grammaire syntagmatique	96
grammaire transformationnelle	108-109

grammatical, grammaticalité	91-92
hyperclasse	66
indicateur syntagmatique	99
indicateur syntagmatique dérivé	114
indicateur syntagmatique généralisé	122
indicateur transformationnel	115
intersection	69-70
lecture, opération de	36-37
métalangue	84
matrice	34-35
, produit de	35
mode de caractérisation	16, 20
mode de distribution	15, 19-20
mode de manifestation	16, 20
morphophonémique, partie	116
niveau d'analyse	15, 20
opérateurs	101
partie catégorielle	117, 120
partie morphophonémique	116
performance	87
permutation, opération tagmémique de	37
phrase dérivée	113
phrase noyau	113
point de substitution	12-13, 19
produit de matrice	35
proposition	21-22
proposition nucléaire	49, 65, 136-137
règle de transformation	109
règle syntagmatique	96-97
schéma structural	109
signes abrégatifs	101-102
sous-classe	33, 69-70
sous-ensemble	69-70
structure profonde	63, 117, 157
structure superficielle	62-63, 117, 157
substitution, point de	12-13, 19
transformation de	125-126
suite	98
symboles syntagmatiques	101

syntagmatique, base	95-97, 122-124, 129-130
grammaire	96
indicateur	99
règle	96-97
symbole	101
syntagmème	18-19
système combinatoire	97
système formel	93-94
tagma	25-26
tagma facultatif	27
tagma nucléaire	27-29
tagma obligatoire	27
tagma périphérique	27-29
tagmème	18-20
tagmème facultatif	32
tagmème nucléaire	32
tagmème obligatoire	32
tagmème périphérique	32
tagmémique, formule	33
point de vue	23-24
tagmétique, formule	29-30
point de vue	23-24
taxinomique	84, 88
transformation facultative	113
transformation généralisée	114
transformation locale	134
transformation obligatoire	113
transformation singulière	114
transformation, règle de	109
transformationnel(le), composante	108, 124, 127-128
grammaire	108-109
indicateur	115
utterème	16
valence	55

INDEX DES NOMS PROPRES

- APOSTEL : 96.
 BACH : 81, 89-90, 93, 99-100, 130, 164.
 BALLY : 108.
 BENVENISTE : 19, 46, 53, 140.
 BEVER : 121.
 BIERWISCH : 52, 103-104, 133, 136.
 BLINKENBERG : 48-49, 56-57.
 BLOCH : 38.
 BLOOMFIELD : 14, 17, 35, 84, 88.
 CHAFE : 79.
 CHOMSKY : 9, 14, 21, 24, 36, 40,
 48-49, 62, 73, 80-99, 101-109,
 112-121, 123-125, 128-130, 133-
 135, 152-153, 165-166.
 COOPER : 69.
 DE BOER : 47, 58.
 DESCARTES : 83.
 DESSAINTE : 49, 51, 53.
 DUBOIS : 9, 57, 138.
 ELSON : 11, 21, 23, 26, 33, 66.
 FILLMORE : 115, 121.
 FODOR : 81, 118, 121.
 FRANCIS : 83.
 FRIES : 17.
 GOUGENHEIM : 44.
 GREVISSE : 47, 84.
 GRIZE : 95.
 GROSS & LENTIN : 97.
 GUIRAUD : 47-50, 64, 132.
 HALLE : 81, 118.
 HALLIDAY : 26, 38, 84.
 HARRIS : 9, 24, 35, 38, 80, 83-84, 108.
 HART : 33.
 HARTUNO : 85.
 HILL : 21.
 HJELMSLEV : 51.
 HOCKETT : 38, 69.
 HUMBOLDT : 83.
 JESPERSEN : 108.
 KATZ : 81, 88, 112, 118, 120-121,
 125, 136.
 KLIMA : 120, 133, 136.
 KOUTSOUDAS : 81, 101, 111.
 KRENN & MULLNER : 80.
 KUKENHEIM : 11.
 LAMB : 38.
 LANGACKER : 89, 109, 124, 128,
 132, 133, 135, 136, 150.
 LE BIDOIS : 84.
 LEES : 80, 82, 85, 89, 102-103,
 115-116, 118, 120, 133, 136.
 LEVIN : 82, 87.
 LONGACRE : 11, 16, 20, 22-25,
 28-29, 31, 33-37, 39-42, 47,
 51-58, 62, 64-65, 79, 95-96, 106.
 MARKOV : 95, 106.
 MARTINET : 56.
 MATTHEWS : 118, 130, 133, 144.
 O'NEIL : 81, 102, 111.
 PALMER : 38.
 PICKETT : 11, 21, 23, 26-28, 33, 66.
 PIKE : 9, 11-22, 24-27, 32-36,
 38-42, 51-52, 54-56, 65, 80,
 84, 88, 130, 132, 166.
 POSTAL : 38-39, 45, 73, 81, 93,
 97, 112, 118, 120-121, 125, 136.
 POTTIER : 54.
 ROBERTS : 81, 84.
 ROSENBAUM : 133.
 RUWET : 10, 45, 47, 80-81, 84,
 96, 133.
 SAPIR : 17.
 ŠAUMJAN : 123.
 SAUSSURE : 87, 118.
 SCHACHTER : 114.
 SHANNON & WEAVER : 95.
 SIERTSEMA : 51.
 STOCKWELL : 86, 136.
 TEETER : 88.
 TESNIÈRE : 53, 55-56, 59, 61, 108.
 THOMAS : 81, 102, 167.
 TOOBY : 49, 84.
 VALOMAN : 150.
 WATERHOUSE : 29.
 WELLS : 35, 38, 90, 95, 100.
 WESKEL : 121.
 ZWANENBURG : 44-45.

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	9
2. La théorie tagmémique	11
2.1. Sources principales	11
2.2. Une théorie unifiée de la structure du comportement humain	12
2.2.1. L'interrelation des faits linguistiques et gestuels	12
2.2.2. Point de vue étique et point de vue émique	13
2.2.3. Exemple d'analyse de la structure du comportement humain : un service religieux	14
2.3. La grammaire tagmémique	16
2.3.1. Origine de la grammaire tagmémique	17
2.3.2. Tagmème et syntagmème	18
2.3.3. Niveaux d'analyse	20
2.3.4. La proposition	21
2.3.5. Analyse tagmémique et analyse tagmémique	23
2.3.6. Une méthode heuristique	24
2.3.7. Analyse tagmémique de la proposition	24
2.3.7.1. Tagmas	25
2.3.7.2. Classes étiques	26
2.3.7.3. Tagmas obligatoires et tagmas facultatifs	27
2.3.7.4. Tagmas nucléaires et tagmas périphériques	27
2.3.7.5. Formules tagmémiques	29
2.3.7.6. Classement étique des propositions	30
2.3.8. Analyse tagmémique de la proposition	30
2.3.8.1. Des tagmas aux tagmèmes	30
2.3.8.2. Tagmèmes obligatoires, facultatifs, nucléaires et périphériques	32
2.3.8.3. Classes émiques de distribution	32
2.3.8.4. Classement émique des propositions	33
2.3.8.5. Matrices	34
2.3.8.6. Tentative de formalisation des résultats	36

2.3.9. Quelques remarques critiques sur la grammaire tagmémique	38
2.3.9.1. La critique de P. Postal	38
2.3.9.2. Imprécision de la notion de fonction	38
2.3.9.3. Gratuité de la règle de la double différence structurale	40
2.3.9.4. Description insuffisante des relations entre propositions	41
3. Syntaxe tagmémique de la proposition nucléaire en français parlé	44
3.1. Choix du corpus Voix et images de France	44
3.2. Délimitation et définition provisoire de la proposition nucléaire	46
3.3. Analyse tagmémique des propositions nucléaires du corpus VIF I	49
3.4. Analyse tagmémique des propositions nucléaires du corpus VIF I	51
3.4.1. Fonction nodale et fonction complémentaire	51
3.4.2. Les tagmèmes de la proposition nucléaire	54
3.4.3. Premier classement des propositions nucléaires	59
3.4.4. Fonctions globales	61
3.4.5. Nouvelle définition et deuxième classement des propositions nucléaires	65
3.4.6. Classes émiques de distribution	66
3.4.6.1. Hyperclasses	66
3.4.6.2. Les classes de c	66
3.4.6.3. Les classes de n	68
3.4.6.4. Les classes de g	69
3.4.6.5. Les sous-classes de c	69
3.4.6.6. Les sous-classes de n	71
3.4.7. Formules tagmémiques complètes et tagmèmes discontinus	72
3.4.8. Troisième classement des propositions nucléaires	73
3.5. Conclusions	77

4. La théorie générative transformationnelle de N. Chomsky	80
4.1. Sources principales	80
4.2. Situation de la grammaire générative transformationnelle	82
4.2.1. La grammaire traditionnelle et la grammaire structurale	82
4.2.2. Chomsky et la grammaire traditionnelle	83
4.2.3. Chomsky et la grammaire structurale dite taxinomique	84
4.2.3.1. La délimitation du domaine de la grammaire	85
4.2.3.2. La compétence et la performance	86
4.2.3.3. Les données et les faits linguistiques	88
4.2.3.4. La conception baconienne et la conception képlerienne de la démarche scientifique	89
4.3. La première version de la grammaire générative transformationnelle (1955-1957)	91
4.3.1. Des buts de la grammaire et de la théorie linguistique générale	91
4.3.2. Les systèmes formels	93
4.3.3. La base syntagmatique d'une grammaire générative transformationnelle	95
4.3.3.1. Règles syntagmatiques	96
4.3.3.2. Indicateurs syntagmatiques	99
4.3.3.3. Liste des symboles utilisés dans la base syntagmatique	101
4.3.3.4. Choix et définition des unités grammaticales	102
4.3.3.5. Expression des fonctions grammaticales	105
4.3.3.6. Les limites du modèle syntagmatique	106
4.3.4. La composante transformationnelle	108
4.3.4.1. Les règles de transformation	109
4.3.4.2. Les divers types de transformations	113
4.3.4.3. Problèmes posés par l'application de plusieurs transformations	114
4.3.5. Schéma général d'une grammaire générative transformationnelle	116

4.4. La deuxième version de la grammaire générative transformationnelle (1964-1965)	117
4.4.1. Schéma général de la nouvelle théorie	117
4.4.2. Le lexique	118
4.4.3. La partie catégorielle	120
4.4.3.1. Le traitement des morphèmes interrogatifs, négatifs, etc.	120
4.4.3.2. Introduction de la fonction récursive dans la base	121
4.4.3.3. Rôle de la base d'une grammaire générative transformationnelle	122
4.4.4. La composante transformationnelle	124
4.4.4.1. Ellipse	124
4.4.4.2. Substitution	125
4.4.4.3. Adjonction	126
4.4.4.4. Déplacement	126
4.4.4.5. Rôle de la composante transformationnelle	127
4.5. Remarques sur l'état présent de la théorie générative transformationnelle	128
5. Syntaxe transformationnelle de la proposition nucléaire en français parlé	129
5.1. Présentation de la base syntagmatique	129
5.1.1. Règles syntagmatiques	130
5.1.2. Liste des symboles syntagmatiques	132
5.1.3. Commentaires	133
5.1.4. Définition formelle de la proposition nucléaire	136
5.2. Composante transformationnelle	137
5.2.1. Règles de transformation	137
5.2.1.1. Transformation impersonnelle	137
5.2.1.2. Transformations passives	138
5.2.1.3. Transformations négatives	140
5.2.1.4. Transformations impératives	141
5.2.1.5. Transformation voici/voilà	143
5.2.1.6. Transformation de l'auxiliaire	143
5.2.1.7. Transformations pronominales	145

5.2.1.8. Transformation de l'ordre des compléments conjoints	148
5.2.1.9. Transformations interrogatives	148
5.2.2. Liste des symboles nouveaux utilisés dans la composante transformationnelle	152
5.2.3. Application des règles de transformation	152
5.3. Exemples de génération de propositions nucléaires françaises	153
5.3.1. Génération de deux propositions nucléaires (exemple détaillé)	154
5.3.2. Génération de propositions affirmatives	157
5.3.3. Génération de propositions déclaratives négatives	160
5.3.4. Génération de propositions impératives	161
5.3.5. Génération de propositions interrogatives : questions globales	162
5.3.6. Génération de propositions interrogatives : questions nucléaires	163
5.4. Remarques sur la validité d'une grammaire générative transformationnelle	164
6. Conclusion	166
Bibliographie	168
Table des symboles utilisés	177
Lexique	179
Index des noms propres	182
Table des matières	183